

prix de 1853. On nous apprend aussi qu'en mai 1856, « par suite d'une dispute survenue au jeu de balle, on divise les joueurs en trois groupes, avec des chefs ». Faudrait-il voir là l'origine des officiers des jeux qui se constitueront en conseil régulier deux ans plus tard ?

C'est au jeu de cricket que revient l'honneur des premières rencontres sportives avec des équipes étrangères. Après une première joute, en septembre 1854, les élèves du *Montreal High-School* renouvelaient par lettre, l'année suivante, l'invitation qu'ils avaient faite aux élèves de Sainte-Marie de les rencontrer. Avant d'autoriser cette seconde rencontre, le P. Recteur tint conseil : une fois n'est pas coutume, mais la deuxième risque d'en créer une, et c'est une règle de ne rien innover qu'à bon escient. L'avis des consultants se montra favorable, *dummodo*, — on rédigeait les minutes en latin, — pourvu que cette permission ne s'accordât que deux ou trois fois l'an. La rencontre de l'année précédente avait démontré que tout se passait bien, *lusum honeste fieri*, et sans qu'il y ait fusion des deux groupes d'élèves spectateurs, *sine commixtione alumnorum*. En outre, ces rencontres contribueraient peut-être à tempérer l'animosité qui existait depuis quelques années entre les deux groupes, animosité qui se traduisait en paroles et en actes, *verbis et factis*, dans des rencontres non sportives.

Nous devons au P. Vignon la conservation de la plus ancienne liste des officiers du pensionnat. Il existait sûrement avant lui, pour aider au bon ordre, de ces charges qui sont confiées à certains élèves : postes enviés, un peu à cause des petits privilèges qu'ils comportent, mais surtout parce qu'ils flattent le désir

qu'éprouve tout pensionnaire de se sentir un peu en marge des autres et du règlement. La liste de 1854 ne comporte pas moins de onze titres ou offices : un réglementaire, chargé de sonner le commencement et la fin de chacun des exercices; deux illuminateurs, plus tard nommés lampistes, qui avaient pour mission de précéder un peu partout les élèves, au dortoir, à la salle d'étude, à la chapelle, et d'y allumer les becs d'éclairage; deux pannetiers, qui avaient le privilège envié de pénétrer *ex officio* dans la boulangerie, pour y chercher le pain du goûter; deux bibliothécaires et un portier; deux secrétaires, un lingeur, un trésorier, dont les attributions sont laissées à nos conjectures, de même que celles de l'office de banquier, confié à un Écossais, McTavish; un grand lecteur, pour désigner ceux qui devaient faire la lecture au réfectoire; et, finalement, un factotum, titre plus impressionnant que son synonyme anglais, et qui devait laisser au titulaire, Daniel Curtin, une grande liberté d'action.

Les jours de congé, à moins que la température ne se montrât revêche, il y avait promenade obligatoire. L'intensité des organisations sportives a profondément modifié ce genre de délassement. Avec ses inconvénients, plus sensibles à mesure que la ville grandissait, il offrait tout de même l'avantage de procurer une détente à la contrainte de la vie d'étude, sans amener la surexcitation nerveuse que produit parfois la pratique prolongée des sports violents. Le P. Vignon l'avait remarqué pendant la retraite de 1854. « Les récréations ont été bruyantes; peut-être qu'une heure de promenade à midi, et ensuite silence, faciliterait davantage le recueillement. » Le calme, qui n'est pas l'épuisement, est aussi nécessaire à l'étude que le recueillement l'est à la retraite.

Quand le hasard du trajet amenait un pensionnaire à passer devant la demeure de ses parents, c'était pour lui une grande tentation d'y arrêter et, pour le surveillant, un grave problème de discipline que de savoir quelle conduite tenir : le fantôme du *précédent* se dressait ! Le P. Vignon régla la question dès le 7 septembre 1854 : « Plusieurs élèves, pendant la promenade, demandent à entrer chez leurs parents : il sera toléré tout au plus de s'arrêter pendant cinq minutes pour voir son père et sa mère. »

Pour consoler les surveillants d'aujourd'hui des déboires qu'ils peuvent éprouver au cours des promenades, disons que tout n'était pas parfait dans celles d'autrefois. Des incidents imprévus venaient s'y mêler parfois ; rarement cependant, puisque, en trois ans, l'on n'en mentionne que deux ou trois. « Bamboche pendant la promenade », signale le P. Vignon à l'automne de 1855. Un élève en était même revenu la tête assez troublée pour qu'on l'envoyât en repos forcé dans sa famille. Les élèves avaient pourtant signé, en septembre 1854, « une requête pour demander une bonne loi contre l'intempérance »... En 1855, encore au mois d'octobre, un professeur avait conduit ses élèves à la montagne. Mais ceux-ci s'étaient moins intéressés à admirer la parure d'automne du mont Royal, qu'à bourrer leurs poches de glands. De retour au collège, dans les études, les classes, la récréation, les glands de voler : « On en trouve partout ! » note le P. Vignon. Y eut-il une réforme dans l'organisation des promenades ? Quinze jours plus tard, le Préfet consigne que la promenade se fait en deux sections. Mais l'une des deux sections se conduit de telle sorte que le surveillant croit devoir couper court, et ramène ses gens à l'étude : protestation des élèves à la manière forte, on

frappe des pieds. Pendant quelques jours, la mauvaise humeur se manifeste, on bourdonne à l'étude, une petite enquête est instituée et amène à la découverte des meneurs, qui doivent quitter le collège. Ceci fait, tout rentre dans l'ordre; la crise automnale est passée.

C'est un fait d'expérience collégiale que, presque chaque automne et chaque printemps, il se produit un malaise dans le petit monde étudiant; quelques jours de temps chagrin, et les nerfs vibrent, l'humeur devient maussade; il suffit d'un rien pour que le calme soit troublé. La crise est prévue, mais ce qui n'est pas toujours prévisible, c'est la manière dont elle va se manifester, et son intensité. Le P. Henri Hudon, que nous rencontrerons au cours de ces pages, après une longue expérience des collèges aux États-Unis et au Canada, en prévenait souvent les professeurs et les surveillants qu'il avait à diriger : « Dans nos collèges, nous faisons l'oeuvre du bon Dieu : il est impossible que le démon ne cherche pas à entraver nos efforts. Il nous attaquera tantôt dans le travail de nos élèves, tantôt du côté de la discipline, tantôt ailleurs. Ne soyons inquiets que si nous n'arrivons pas à discerner ses attaques. »

Certains événements plus marquants procuraient de temps à autre aux élèves des congés et promenades extraordinaires. En mars 1855, un samedi, c'est la visite de l'exposition industrielle. *La Minerve* du 13 mars nous apprend que « durant la journée (de samedi), un grand nombre d'enfants visitèrent la salle d'exposition, entre autres les élèves du Collège de Montréal, de Sainte-Marie, des écoles des Frères, de la Congrégation Notre-Dame, du Montreal High-School ». Belle diversité qui amène le P. Vignon à écrire pour le

bénéfice de ses successeurs à la préfecture : « Il serait mieux d'y aller le plus tôt possible pour éviter l'encombrement des autres écoles. » En mai, à l'occasion de la fête de la Reine et de la visite du Supérieur de la Mission, le P. Boulanger, c'est un grand pique-nique du pensionnat à la montagne. Grand congé encore le 28 septembre 1855, à la nouvelle de la prise de Sébastopol par les forces anglo-françaises et, quelques jours plus tard, promenade après souper à travers les rues de la ville, illuminée en marque de réjouissance. Quand, au mois de juin suivant, les soldats du 39^e régiment reviendront de Crimée, les élèves iront assister à leur arrivée. Ils se rendront aussi, en mars 1857, au spectacle d'un combat simulé donné par ce même régiment, et dont *la Minerve* du 19 mars donne le récit détaillé. Une moitié du régiment s'est retranchée dans un fort de neige, élevé sur l'île Sainte-Hélène et surmonté de plusieurs pièces de canons; l'autre moitié a chaussé les raquettes et, après un bruyant défilé dans les rues de Montréal, s'avance à l'attaque sur le fleuve, appuyée par les carabiniers volontaires et l'artillerie. Après bien du mouvement et beaucoup de bruit, le fort est enlevé. Un numéro imprévu au programme fut, au moment où vainqueurs et vaincus fraternisaient en trinquant dans l'île, l'attaque à coups de boules de neige, par un groupe de jeunes gens : les vétérans de la guerre de Crimée eurent tôt fait de riposter et de mettre en déroute leurs assaillants.

Que les élèves aient tenté, à leur retour au collège, de renouveler le jeu, il n'y aurait rien de surprenant à cela, bien qu'il n'en soit pas fait mention. D'autant plus que, depuis le mois de mai précédent, ils avaient commencé, sous la conduite d'Arthur Jones, à faire des exercices militaires pendant les récréations, premier

pas vers la formation du corps de cadets qui, plus tard, vivra des heures glorieuses¹¹.

Au chapitre des fêtes religieuses, figure le solennel triduum de juin 1855, pour la promulgation du dogme de l'Immaculée Conception. La Paroisse avait d'abord eu le sien, dans les premiers jours du mois, puis l'Évêché. Mgr Bourget résidait encore chez les Soeurs de la Providence, à l'hospice Saint-Joseph, à l'angle des rues Saint-Hubert et Mignonne, là où s'élève aujourd'hui l'École de Chirurgie dentaire; l'actuel palais épiscopal ne sera occupé qu'à l'été de 1855. Mais la cathédrale

11. On trouve, de cette époque, mais sans date précise, dans les papiers du P. Larcher, le récit en vers d'un combat de boules de neige, dont nous citons un extrait. L'auteur a tout simplement signé Gauthier, sans prénom. Il y avait, en Rhétorique, en 1859, un élève du nom d'Édouard Gauthier, fils d'Auguste, trésorier de la Cité. Une note nous avertit que le morceau est imité d'une pièce latine; il y a évidemment aussi réminiscence de vers français, le songe d'Athalie en particulier, et certains passages du *Cid*. Le professeur avoue d'ailleurs y avoir mis la main.

Dans le creux d'un vallon les camps sont établis,
Capitaines, soldats, tous par le sort choisis,
Attendent le signal avec impatience...
Il est enfin donné; la neige se condense,
Entre les mains pressé, ce duvet s'arrondit;
Ils le pressent encor, la boule se durcit...
D'un bras nerveux lancée au but qu'elle menace
La pelote part, vole et siffle dans l'espace.
Des yeux et de la voix le guerrier la poursuit,
Et regarde joyeux l'ennemi qui s'enfuit.
Si d'un altier rival il frappe le visage,
Les rires du vainqueur couvrent les cris de rage.
Que les doigts du soldat contractés par le froid
Refusent de servir une ardeur qui s'accroît,
Il soufflera dessus; la chaleur y pénètre,
Et, ranimant son sang, ranime tout son être.
Endurcis aux dangers, étrangers à la peur,
Tous ils désirent vaincre, échauffés par l'honneur.
L'acharnement redouble: un nuage de neige,
En cachant plus d'un trait, dérobe un nouveau piège.
Hélas, qu'est devenu ce duvet argenté
Qui voltigeait en l'air, par le vent emporté?
Ce n'est plus maintenant qu'un horrible mélange
Et de terre et de sable, éléments de la fange.
Criblés, meurtris, broyés sous ces débris épars,
Les bataillons serrés marchent à tous hasards;
Tels que de vrais soldats, en un jour de bataille,
Poursuivent la victoire à travers la mitraille...
Etc...

provisoire, bâtie à l'arrière de la basilique actuelle, était ouverte au culte depuis février. C'est là que, le 14 juin, les pensionnaires se rendent, sur invitation, pour chanter à l'ouverture du triduum que prêche le P. Braun. « Le chant des élèves y plaît », note avec contentement le P. Préfet.

Le 18 juin, les exercices s'ouvrent dans la chapelle du collège, ornée de ses plus belles parures, *quam fieri potuit ornatissima*. L'évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr Larocque, préside la cérémonie d'ouverture et donne la bénédiction du Très Saint Sacrement, après le chant du *Veni Creator* et le sermon du P. Braun. Chaque jour du triduum, il y a messe solennelle le matin, et cérémonie le soir. Le 21, fête de saint Louis de Gonzague et jour de clôture, Mgr Larocque revient et célèbre la messe à laquelle dix premiers communians s'approchent de la sainte table. Il donne ensuite la confirmation à quinze élèves. Le soir, il préside encore au dernier exercice, et lit l'acte de consécration à Marie et de foi en son Immaculée Conception, pendant que tous les assistants, fidèles et élèves, tiennent à la main un cierge allumé, symbole de leur foi ardente au dogme promulgué.

Un grand réconfort pour les Pères du collège, dans les difficultés des premières années, ce fut la bienveillance que leur témoignèrent les évêques. A part Mgr Bourget, dont la sollicitude ne cessa jamais de les entourer, les évêques de passage à Montréal venaient tour à tour encourager leur oeuvre, en rehaussant de leur présence les cérémonies religieuses et les fêtes littéraires : nous en avons déjà rencontré plusieurs au cours de ces pages. En mai 1856, deux jours après sa consécration comme évêque de London, Mgr Pinsonnault dit la messe à Bonsecours pour le pèlerinage des

élèves; le mois suivant, il vient au collège pour la première communion et la confirmation. En 1857, c'est l'évêque de Saint-Boniface, Mgr Taché, qui officie aux mêmes cérémonies.

Même sympathie de la part de tout un groupe de laïques marquants de l'époque. Pour la distribution des prix de 1857, la dernière à laquelle le P. Martin devait assister comme recteur, aux amis des premières années, MM. Jacques Viger, Rodier, Bibaud, Cherrier, le docteur Meilleur, etc., sont venus se joindre, parmi beaucoup d'autres, le juge Mondelet, les honorables Bourret et Turcotte, M. d'Arcy McGee et, comme président, le surintendant de l'Instruction publique, M. Chauveau.

Il est vrai que le programme promettait d'être intéressant; *la Minerve* du 14 juillet l'annonçait ainsi : « Si nous en croyons les bruits qui courent, l'Académie de cette grande institution devra s'occuper, dans cette séance, d'un sujet aussi actuel que rempli d'intérêt. Les jeunes académiciens donneront, paraît-il, une représentation de la Chambre d'Assemblée, dans laquelle ils discuteront le choix de la nouvelle capitale canadienne. Sujet palpitant de nouveauté et de hardiesse s'il en fut ! » Le *True Witness* du 17 juillet nous donne les détails de la fête. Dans la cour de récréation, sous une grande tente ornée de verdure et de grands médaillons, représentant chacune des villes du Haut-Canada et du Bas-Canada qui aspirent à devenir capitale, parents et amis se sont rassemblés en grand nombre. Vers midi et demi, les six orateurs et le président du débat, Édouard de Bellefeuille, prennent place sur l'estrade et la discussion s'engage. Tour à tour, John Kelly, Denis Murray, Arthur Jones, Bernard O'Hara, Louis Perrault et Henri Hudon font valoir les titres de la ville

de leur choix. « L'habileté remarquable dont firent preuve les jeunes orateurs, — nous traduisons le *True Witness*, — et leur manière vraiment intéressante de traiter du passé, du présent et de l'avenir de leur pays, provoquèrent dans l'auditoire de fréquents applaudissements. Chaque discours, appuyé sur de fermes principes, s'étayait, avec à-propos, d'exemples tirés de l'histoire, de données statistiques et de descriptions topographiques qui ne laissaient à aucun moment languir l'intérêt. » Le surintendant de l'Instruction publique, en félicitant les orateurs, leur dit que leur débat, en plus de faire honneur à leur travail et à leur talent, avait cet avantage de leur inspirer le respect d'une institution, la Chambre d'Assemblée, qui avait déjà fait beaucoup pour le progrès de l'éducation.

*
* *

Le rectorat du P. Martin touche à son terme. Avant de remettre en d'autres mains la direction du collège, le Père avait pris une dernière initiative. Les journaux du mois de juillet annonçaient en effet un concours « pour une bourse de pensionnaire dans la classe de Belles-Lettres ». *La Minerve* du 8 août, en publiant le résultat, l'accompagnait de quelques commentaires. « Le résultat du concours pour une bourse de pensionnaire dans la classe de Belles-Lettres au collège Sainte-Marie s'est fait connaître. C'est monsieur Émilien Paradis, de Montréal, qui est l'heureux vainqueur. Dans cette histoire, il y a pour ce jeune homme, honneur autant que profit. Ces concours ne datent pas d'hier. Institués par le Concile de Trente qui, le premier dans l'ère moderne, en eut l'idée, ils sont maintenant employés avec le plus grand succès dans les universités...

Ici au Canada, c'est, croyons-nous, le collègue des Jésuites qui, le premier, l'a employé. D'ailleurs, ce n'est pas le seul progrès que l'on doit à ce savant ordre d'instituteurs. »

Glanons cette louange au passage : la critique moderne saura bien corriger ce qu'elle peut avoir d'exagéré !

Avant de clore cette période de l'histoire du collège, il reste encore une oeuvre du P. Martin à examiner. « Il ne fut pas seulement, a écrit le P. Arthur Jones, le fondateur du collège Sainte-Marie, le financier, l'architecte et l'entrepreneur de l'édifice matériel, il fut aussi l'organisateur de son programme, pendant son rectorat qui dura jusqu'à 1857. Guidé par l'expérience acquise dans les grands collèges de Saint-Acheul et de Brugelette, il implanta dans l'institution cette discipline efficace où la douceur se joint à la fermeté, où le respect de la personnalité du jeune homme détermine chez celui-ci une libre acceptation du règlement, et devient un stimulant pour l'affection réciproque des maîtres et des élèves. »

Du règlement tracé par le P. Martin, il nous reste trois rédactions, toutes de sa main. De l'une à l'autre, l'expression a varié, des paragraphes ont été ou développés ou condensés, des précisions se sont ajoutées, des articles complets, jugés inutiles à l'épreuve sans doute, sont tombés : l'esprit est resté le même, comme l'ordonnance générale. A la lecture des textes raturés, on sent le souci du rédacteur de s'adapter toujours mieux aux besoins mieux connus des élèves dont l'éducation lui était confiée. Nous ne prétendons pas en faire ici une étude comparée, ni une analyse détaillée; nous voulons simplement en dégager les idées princi-

pales, pour constater que le règlement en vigueur aujourd'hui se trouvait en germe dans celui qu'a rédigé le P. Martin.

En tête de chacun des trois textes, un préambule expose dans quel esprit doit être appliqué et accepté le règlement. « Les officiers du collège, professeurs et surveillants, feront exécuter les règles suivantes avec fermeté, justice et un esprit tout paternel. Les élèves, de leur côté, devront se faire un devoir de les observer consciencieusement et avec joie. Ainsi leur soumission sera plus naturelle et leur procurera plus de mérite devant Dieu, plus de satisfaction personnelle et plus d'honneur aux yeux des hommes. C'est ainsi que, dès leurs plus tendres années, ils se formeront à la pratique de la vertu, et à tout ce qui constitue la véritable grandeur de l'homme : la religion sincère et la piété parfaite du chrétien. »

Cinq moyens principaux d'atteindre à cette fin sont annoncés : « la connaissance et la pratique de la religion; l'observation de la discipline, l'étude des lettres et des sciences; la fidélité aux règles de la politesse; enfin le soin de la santé ». Les trois premiers moyens sont seuls traités cependant et même, pour l'étude, le côté disciplinaire est seul envisagé.

Pour les devoirs religieux, avant d'indiquer aux élèves ceux qui leur sont prescrits, le règlement leur rappelle que, « la connaissance et la pratique de la religion étant le premier devoir de l'homme, elles seront à la base de l'éducation donnée et reçue dans cette maison. Les élèves estimeront donc tous leurs devoirs religieux comme les plus importants et ils s'efforceront de s'en acquitter avec dévotion et avec fruit ». L'élève qui s'est bien pénétré de cette vérité

est moins exposé ensuite à n'agir que par routine. Même appel à la réflexion dans l'article qui traite de l'instruction religieuse : « Comme les jeunes gens qui négligent l'étude de la religion lorsqu'ils sont au collège, sont en grand danger de l'ignorer ensuite tout le reste de leur vie, les élèves de cette maison étudieront avec soin les leçons de catéchisme et se rendront capables de rendre les explications qui seront faites. »

Le règlement actuel définit que « la discipline réside dans la fidélité à observer le règlement ». C'est vrai, mais, comme définition, c'est bien maigre en comparaison de celle que nous trouvons dans le plus ancien texte du règlement.

« La discipline est essentielle à l'éducation, y lit-on, car elle doit conserver dans sa vigueur le règlement, c'est-à-dire l'ordre, qui est la force et la vie d'une maison; elle est la protectrice de la foi et de la piété; la gardienne des bonnes moeurs; la garantie des fortes études; l'inspiratrice du bon esprit; la conservatrice de la docilité, du respect et de l'affection; la maîtresse et la trésorière du temps; le nerf du règlement et, quand il le faut, la vengeresse des infractions. » Après cette envolée, empruntée à Mgr Dupanloup, le P. Martin indiquait quelques-uns des défauts que la discipline est appelée à combattre : « Une sage discipline n'a pas seulement pour but de régler la conduite extérieure des jeunes gens, mais elle doit encore prévenir ou même corriger leurs défauts ordinaires, qui sont : le dégoût du travail, l'esprit de liberté, le penchant au plaisir, un faible discernement de ce qui est avantageux ou nuisible, la présomption dans le danger, l'inconstance et la légèreté dans la pratique du bien, une grande facilité à se laisser éblouir par de faux brillants,

tromper par tout ce qui flatte, entraîner par le mauvais exemple et enfin, l'horreur de toute contrainte. »

L'on peut juger un peu, par ce tableau, des défauts auxquels était exposée la jeunesse de 1850, et si elle était bien différente de celle d'aujourd'hui. L'on peut imaginer aussi la profonde impression et le haut respect que devait ressentir pour la discipline le petit nouveau des Éléments latins ou français, qui entendait pour la première fois cette définition.

Dans la partie du règlement qui traite de la conduite à la salle d'étude, si l'on rencontre peu d'énoncés de principes, on trouve par contre bon nombre d'avertissements pratiques. Que « tous doivent comprendre combien le silence est nécessaire à l'étude; que tous se fassent un honneur d'y observer les règles du respect et de la bienséance »; il n'y a rien dans ces rappels qui diffère beaucoup de ce que l'on recommande encore aux élèves. L'intéressant, c'est la nomenclature des manquements contre lesquels on invitait les élèves à se prémunir. « Ils ne se permettront rien qui soit contraire aux usages de la bonne société, comme de s'appuyer nonchalamment, de bâiller, de s'étendre avec mollesse, de se coucher sur les bancs ou sur les pupitres... Ils éviteront encore de se moucher avec bruit, de couvrir le plancher de crachats, de mâcher du papier, de s'affubler la tête avec leurs capots, de tourner le dos ou même la figure au surveillant; ils auront soin de ne jeter par terre, ni hachures, ni débris de papiers, ni d'autres malpropretés... »

Le règlement énonçait des défenses, il menaçait même de punitions parfois, et de renvoi : il le fallait pour être compris de certains élèves à l'éducation première plus fruste, à la docilité moins spontanée. Mais

le P. Martin préférait de beaucoup faire appel aux sentiments plus nobles des élèves : « Ils s'habitueront, recommandait-il, à agir par des motifs d'honneur, de raison et surtout de foi, plutôt que par la crainte des réprimandes et des châtiments; de cette manière leur conduite sera toujours la même, en présence ou en l'absence de leurs maîtres... Ils s'efforceront de montrer leur bon esprit, par la fidélité à la règle et aux avertissements des supérieurs, et par un vrai désir de seconder leurs efforts pour le bien; ils éviteront donc entre eux toute critique, tout blâme, toute plainte contre l'autorité et, bien plus encore, tout esprit d'opposition et de cabale... Ce n'est pas une faute de commettre involontairement quelque dommage, mais ce serait manquer à la justice que de ne pas le réparer; tous se feront donc un devoir d'honneur et de conscience de déclarer avec franchise les dégâts qu'ils auraient faits. »

Aux professeurs et aux surveillants, il donnait en même temps cette recommandation : « Expliquez combien serait imparfaite une obéissance qui se bornerait aux seules règles dont la violation implique un châtiement, qu'une détermination à traverser tous les désirs des supérieurs, et tous les efforts qu'ils font pour amener par des moyens doux, les élèves à une conduite convenable, dénote un bien mauvais esprit et un mauvais naturel qui, s'ils ne sont corrigés à temps, ne peuvent manquer d'avoir de fâcheuses conséquences, non seulement pour le bien et l'honneur du collège, mais encore pour leur propre intérêt et pour celui de leur famille, dans le présent et dans l'avenir. »

Esprit de collaboration, franchise, loyauté, honnêteté, voilà, appuyés sur des motifs d'honneur, de raison et surtout de foi, les grands principes sur lesquels le P. Martin entendait baser l'éducation, et qu'il s'efforça

d'inculquer aux six cent vingt-neuf élèves qui s'inscrivirent au collège pendant les neuf années de son rectorat.

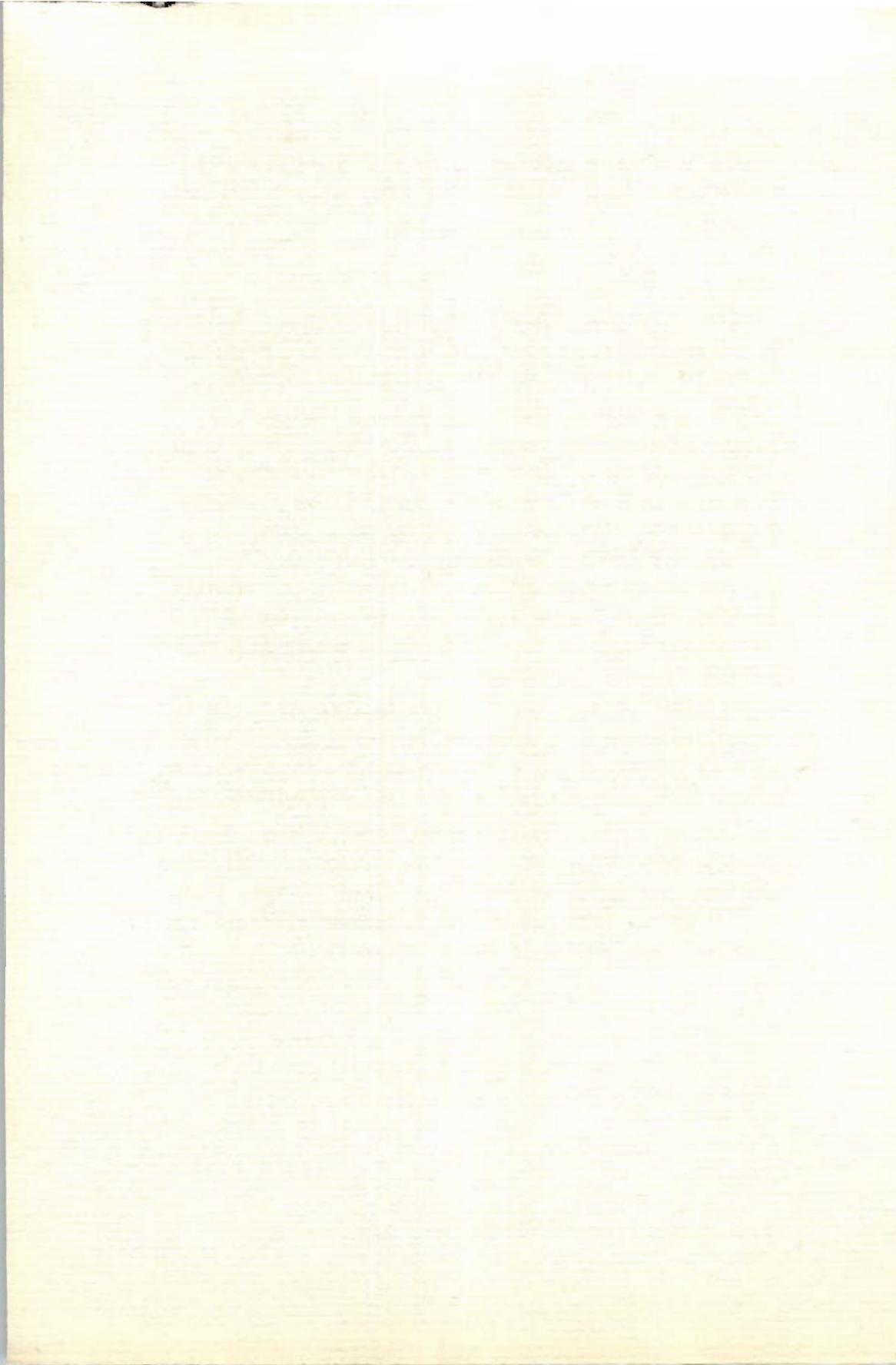
*
* *

Avant de poursuivre l'histoire du collège Sainte-Marie, nous voulons nous arrêter un peu à la personne du fondateur et tracer de lui une esquisse biographique.

Ce que nous avons vu jusqu'à maintenant n'est qu'une partie de son oeuvre au Canada. Il y a passé près de vingt ans. Au moment de son départ pour la France en 1861, le *Journal de l'Instruction publique*, dirigé par M. Chauveau, saluait en lui, à juste titre, le restaurateur de la Compagnie de Jésus au Canada. Il y travailla comme éducateur, nous l'avons vu, il y travailla aussi comme prêtre, et mit en plus à son service ses qualités de chercheur et d'historien. En partant il y laissa son coeur.

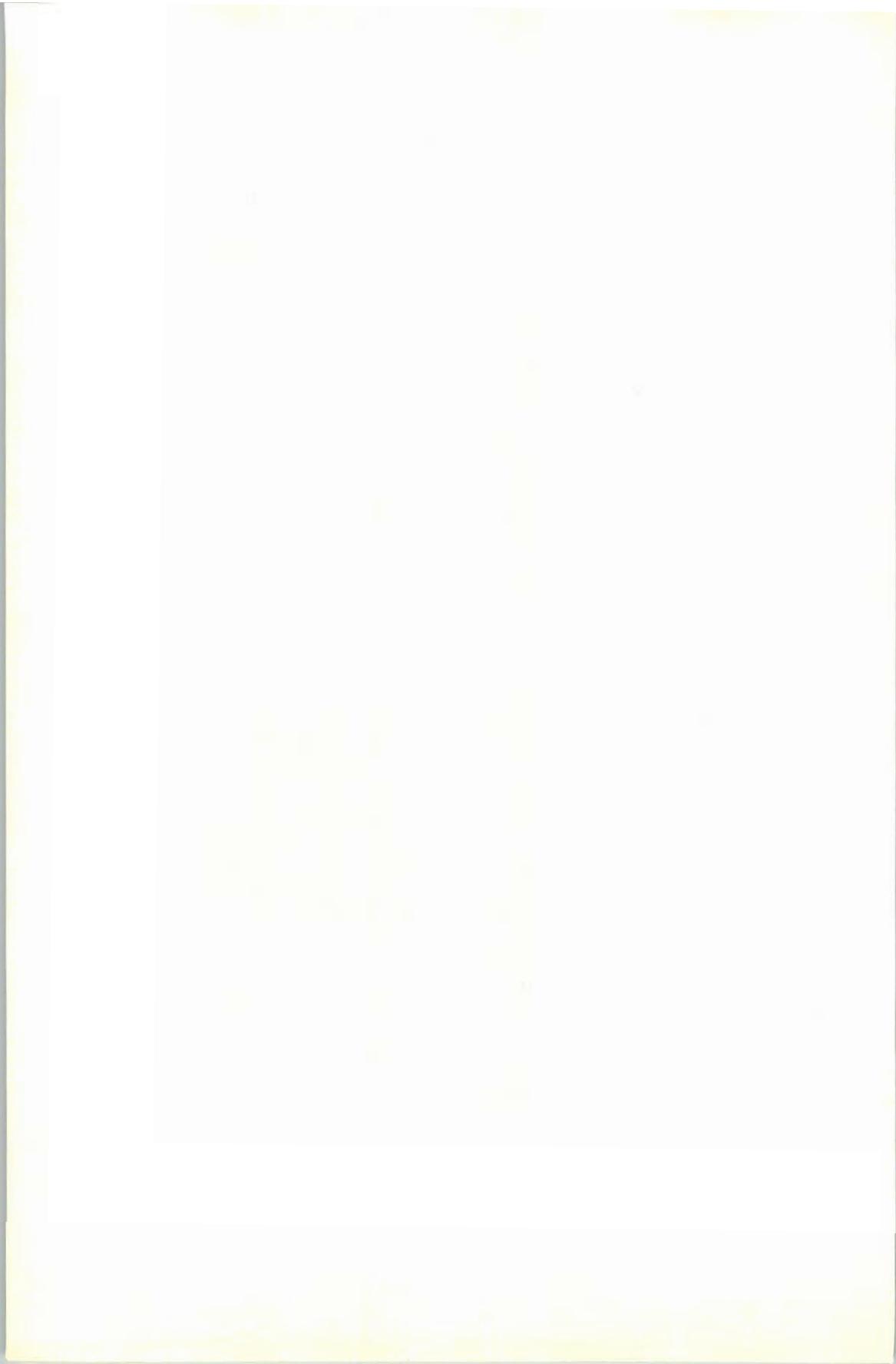
« Depuis le jour où il quitta le Canada, écrit le P. Arthur Jones, son ancien élève, en quelque endroit qu'il se trouvât, il ne cessa d'amasser des matériaux relatifs à l'histoire de cette contrée de sa prédilection. »

La reconnaissance nous fait un devoir, croyons-nous, de chercher à mieux connaître ce grand ami du Canada catholique et français. C'est ce que nous tâcherons de faire dans les chapitres suivants en parcourant les étapes de sa fructueuse vie.





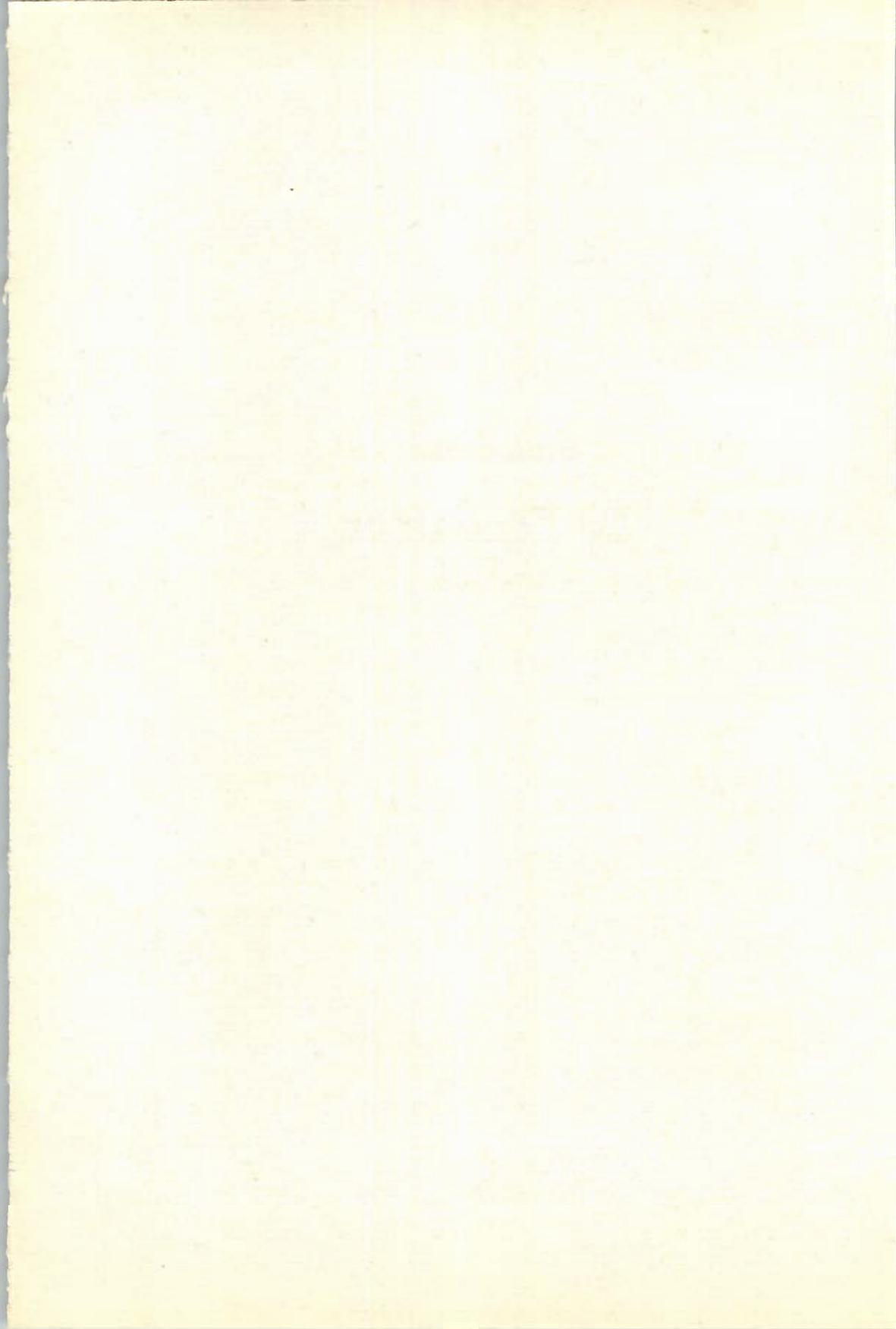
LE R. P. FÉLIX MARTIN, S. J.
(d'après une photographie de 1857)



DEUXIÈME PARTIE

Le Fondateur

1804 à 1886



Formation et premiers ministères

1804 à 1842

C'EST en Bretagne, à Auray, tout auprès de l'antique sanctuaire de sainte Anne, que le P. Félix Martin naquit, le 4 octobre 1804¹.

Son père, Jacques-Augustin Martin, négociant justement considéré qui fut pendant vingt ans maire d'Auray, appartenait à une famille ancienne et distinguée. Son nom est resté longtemps populaire dans le pays, et sa mémoire vénérée. Un des quais de la ville d'Auray portait encore son nom en 1886. C'est à sa munificence qu'est due la jolie promenade du Loc, qui domine de ses terrasses ombragées la gracieuse rivière d'Auray. Il avait épousé, en avril 1799, Anne-Armel Lauzer de Kerzo. C'était une femme énergique, une chrétienne

1. La documentation que nous possédons sur le P. Martin n'est pas aussi complète que nous l'aurions désiré. Pour la période qui précède sa venue au Canada, peu de choses nous sont connues. Par une notice biographique que le P. Martin a consacrée à l'une de ses soeurs, religieuse de la Miséricorde de Jésus, à Auray, la Mère Stanislas, et par un article de M. F. Lasteyrie, paru dans le *Bulletin de la Société impériale des Antiquaires de France*, à la mort du P. Arthur Martin, frère du P. Félix, nous arrivons à connaître quelques détails sur sa famille.

Pour les dix-neuf premières années de sa vie religieuse, l'histoire des différentes maisons où il vécut, et une série de lettres à lui adressées par son frère, le P. Arthur, nous laissent entrevoir un peu les influences qui contribuèrent à tremper son caractère et à développer en lui les qualités d'éducateur, d'apôtre, de chercheur, et même d'artiste.

Nous avons espéré trouver davantage, en retraçant en France quelque membre de sa famille : peut-être aurions-nous trouvé là sa correspondance avec ses frères et soeurs... La guerre a dérangé nos projets...

comme on sait l'être en Bretagne. Encore toute jeune fille, elle n'avait pas hésité, aux heures sombres de 1793, à risquer sa vie pour tenter de sauver celle des malheureux émigrés, prisonniers de la Convention. Cachée dans les bois de Kerzo, se riant des dangers, elle se tenait prête à secourir ceux qui avaient réussi à s'évader. L'un d'eux, le jeune comte de Rieux, le dernier de son nom, venait de franchir les paluds et mettait les pieds sur une petite île en face de Kerzo, où il allait se trouver dans les bras de deux amis déjà cachés dans les bois, quand il fut aperçu par des soldats et tomba sous ses yeux frappé d'une balle.

Devenue épouse et mère, Anne-Armel Lauzer s'appliqua à donner aux dix enfants qui lui naquirent une éducation profondément chrétienne. Son plus ardent désir était de les voir vertueux. C'était aussi celui de Jacques-Augustin Martin. Ces parents chrétiens conduisaient chaque jour leurs enfants à l'église voisine pour assister au saint sacrifice de la messe et, très fréquemment, s'approchaient de la table sainte. Ils leur enseignaient la compassion envers les malheureux. Le pauvre approchait avec confiance de leur maison; il était assuré de n'être pas rebuté. Suivant une pieuse coutume, il se tenait humblement à la porte extérieure, et révélait sa présence, en même temps que sa demande, par la récitation à haute voix de quelques prières. Pour les enfants, c'était une faveur que de répondre à l'appel de la charité et de recevoir la mission de porter à l'indigent le pain de l'aumône.

Félix était le quatrième enfant de la famille. De ses parents, il hérita, avec un fonds solide de bons principes et d'habitudes religieuses, un caractère énergique, le sens de l'ordre, le talent d'administrateur,

qualités qui lui seront particulièrement précieuses au moment de la fondation du collège Sainte-Marie. Il acquit aussi auprès d'eux l'amour des beaux-arts. Son père, en effet, y consacrait tous les loisirs que lui laissait son commerce.

Félix arriva à l'âge de commencer ses études à l'époque où la Compagnie de Jésus, rétablie le 7 août 1814 par le pape Pie VII, reprenait en France son oeuvre d'éducation. À la restauration de la monarchie, un des premiers soins de Louis XVIII avait été d'autoriser, par une ordonnance du 8 octobre 1814, les évêques français à ouvrir des petits séminaires dans leurs diocèses. Forts de cette ordonnance, huit archevêques et évêques s'étaient adressés à la Compagnie de Jésus pour lui confier la direction de leurs séminaires. L'évêque de Vannes était de ce nombre. A trois lieues de sa ville épiscopale, aux portes de l'antique sanctuaire de sainte Anne, Mgr Bausset-Roquefort possédait un vaste couvent d'où les Carmes avaient été chassés par la révolution. Il y installa les Jésuites et, le 14 novembre 1815, le petit séminaire s'ouvrit avec soixante élèves, répartis en quatre années.

Félix Martin y fut élève dès les premières années. Si nous n'avons pas de détails sur son séjour au petit séminaire, nous savons du moins, par l'histoire de cette maison à cette époque, que les méthodes en usage étaient en tout semblables à celles qu'il plantera plus tard à Sainte-Marie de Montréal. « Dans cette solitude de Sainte-Anne aux portiques de laquelle venaient mourir les bruits du monde, sous les ombrages séculaires de son parc, l'existence coulait vraiment heureuse. La prière, l'étude, les saines récréations en plein air, l'ardeur généreuse qui emportait cette

jeunesse vers la science et la vertu, formaient un enchaînement paisible et régulier². »

Ses études terminées, Félix quittait Auray et entra au noviciat de Montrouge, à Paris, le 17 septembre 1823. En apprenant cette décision, son frère aîné, Arthur, qui l'avait précédé de quatre ans dans la Compagnie, lui écrivit de Rome où il étudiait : « Mon cher Félix, combien j'ai ressenti de joie à la lecture de ta lettre. Elle m'a appris tout ce que je désirais savoir de plus agréable. Te voilà où j'ai tant désiré que la Providence te conduisît par la main, et tu possèdes ce qui t'est uniquement nécessaire, une volonté généreuse de ne rien refuser à Dieu et, par là même, à ton bonheur. »

Cette volonté généreuse de son cadet, le P. Arthur s'appliquera à la diriger et, par une correspondance assidue³, exercera sur lui une grande influence. Doué d'un tempérament d'artiste, et appliqué dès qu'il fut prêtre au ministère de la prédication dans les diocèses de Vannes et du Puy d'abord, ensuite dans la Suisse romande, le P. Arthur Martin sentit se développer en lui le goût des études archéologiques. L'abbaye de Saint-Maurice en Valais, riche en trésors d'art religieux, fournit à son talent de dessinateur et de chercheur une abondante matière. Plus tard, au cours d'une mission qu'il prêcha à la cathédrale de Bourges, il se trouva tout naturellement engagé, comme il l'a écrit lui-même, « à faire de ses moments de repos des heures d'observation sous les voûtes où il venait d'annoncer la

2. *L'éducation des Jésuites, autrefois et aujourd'hui : un collège breton*, par Fernand Butel, Paris, Firmin-Didot, 1890, chap. II, p. 71.

3. De cette correspondance, nous avons seulement une partie; les lettres du P. Félix n'ont pas été conservées, à notre connaissance. Grâce aux lettres du P. Arthur, nous pourrions cependant suivre un peu son frère jusqu'en 1838, et encore faut-il signaler un vide entre 1834 et juillet 1836.

parole de Dieu. Bientôt le désir de fixer les impressions de ces moments trop courts lui fit prendre le crayon et le pinceau pour en conserver un souvenir durable ». De ce souvenir et de la collaboration du P. Cahier devait sortir une étude monumentale : *les Vitraux de la cathédrale de Bourges*, qui classa immédiatement ses auteurs comme des maîtres en archéologie religieuse. L'Institut honora l'oeuvre d'une médaille d'or et le gouvernement recourut fréquemment, par la suite, aux services du P. Martin dans la restauration des monuments religieux.

Dans sa correspondance, le P. Arthur parle souvent de ses découvertes à son frère et il l'initie à ses méthodes de travail : conseils précieux dont le P. Félix saura profiter, quand, arrivé au Canada, il s'appliquera aux recherches historiques.

Comme le P. Félix Martin achevait sa première année de noviciat, la Compagnie de Jésus ouvrait une nouvelle maison de probation à Avignon. Une vingtaine de novices de Montrouge y furent envoyés. Le P. Martin était du nombre. Ils arrivèrent au milieu de l'été. La maison qui leur était destinée, l'hôtel de Calvière, était en pleine réparation et, pendant les premiers mois, ils durent camper dans quelques pièces. « Nous n'occupons qu'une partie du local, écrivait le supérieur, bien à l'étroit dans nos pauvres greniers. La sainte pauvreté nous a accueillis dans ce bel hôtel, elle s'y est placée pour fondement, et elle en sera, je l'espère, le rempart. C'est elle aussi qui nous nourrit, nous habille, elle encore qui de ses mains dresse la paille où nous allons nous reposer... C'est un véritable Bethléem. » Excellent apprentissage pour celui qui devait plus tard présider aux modestes débuts du noviciat de Montréal et du collège Sainte-Marie.

En 1825, son noviciat terminé, le P. Félix fut immédiatement attaché à la surveillance au collège de Dôle. Il y étudiait en même temps sa philosophie. En ces années où la Compagnie de Jésus devait répondre aux nombreuses demandes de fondations, les études ne suivaient pas toujours leur cours régulier, et plus d'un étudiant devait les poursuivre tout en prêtant main-forte dans les collèges : besognes moins disparates qu'il ne semble à première vue, car il y a toute une philosophie à puiser auprès du petit monde collégial. « Je ne sais trop, lui écrit à cette époque son frère Arthur, si vous me permettriez de m'apitoyer sur votre sort, et si vous ne vous attendez pas plutôt de moi que je vous félicite de l'honneur de combattre au milieu de la mêlée, dès votre premier pas hors du logis. Savez-vous bien qu'on vous a traité comme un brave en confiant à vos essais un poste difficile; tandis qu'il en est d'autres qu'on vous garde quatre ou cinq ans entre les murailles du fort pour les former au combat, sans qu'on ose encore trop compter sur eux?... Je me trouverai bien autrement embarrassé que vous l'année prochaine, et bien plus gêné dans mes goûts, si je me trouve dans un emploi semblable... Puisse-t-il, cher Félix, malgré ses embarras, vous laisser assez de temps et de calme d'esprit pour vous former un bon fond de philosophie... Vous ne concevez pas de quel avantage il est, dans le cours de nos études, d'avoir réfléchi sur les choses et pris un esprit d'analyse et de méthode. Sans cette habitude d'observation et cette facilité à saisir les rapports, l'on ne réussit, avec de la mémoire, qu'à faire de sa tête un sot dictionnaire... »

L'année suivante trouve le P. Félix Martin professeur de sixième au collège de Saint-Acheul. De tous les collèges de Jésuites en France, à cette époque, Saint-

Acheul était l'un des plus renommés; l'un des plus exposés aussi aux attaques des ennemis de la religion. Le P. Arthur, qui, l'année précédente, avait confié à son frère son appréhension et son embarras de se trouver dans un collège, enseignait à Dôle une classe de cinquième. Il écrit en novembre 1826 : « Quel nouveau monde, quelle nouvelle vie pour moi ! Je commence cependant, depuis quelques jours, à reprendre mes sens. Mes yeux et mes oreilles s'habituent peu à peu à l'agitation bruyante des cinquante-quatre étourdis destinés à mettre mon flegme à l'épreuve. Le moral de mes enfants me paraît assez consolant; mais leur légèreté et leur dissipation vont me donner bien de l'ouvrage. Aussi bien, faut-il avouer que je leur ai laissé prendre un pli en débutant, par trop de débonnairété : me voici bien décidé à montrer tout de bon les dents, quoique je ne sois pas d'humeur à mordre. J'ai confiance qu'avec la grâce de Dieu nous finirons par faire quelque chose. Que n'êtes-vous ici pour vous apitoyer sur mes aventures d'école, et même pour en sourire ! Mais vous-même, comment vous en tirez-vous sur un plus grand théâtre ?... Avez-vous, comme on le prétend, l'orchestre sur les bras pour charmer vos loisirs ? Il me tarde d'apprendre de petits détails sur votre position et tous ses environnants. Ce qui m'intrigue le plus, c'est votre santé. À peine croirai-je sur votre témoignage que vous en prenez assez de soin... »

Nous n'avons pas la réponse du P. Félix; mais nous savons par contre que le premier essai de collège du P. Arthur fut décisif. En mars 1827, nouvelle lettre à son frère. Après lui avoir raconté comment il a heureusement occupé à la prédication le temps de Noël, il lui confie : « Rentré dans le cercle uniforme

des classes, il a fallu me résoudre à des succès trop peu flatteurs. Ce n'est pas que ces enfants fussent mauvais; pour moi, je les trouvais charmants; mais le mauvais pli que je leur avais laissé prendre était formé et, pour dire le vrai, je ne m'entendais pas à les conduire. Vous êtes peut-être surpris de me voir parler au passé; c'est que, cher Félix, apprenez que, comme on disait jadis, je suis dégommé. Non, je ne suis plus professeur de cinquième; il y a plus, je ne suis plus rien, et voulez-vous mesurer toute l'étendue de mon malheur, figurez-vous que je suis condamné, en pénitence de mes péchés, à étudier comme je l'entends, du matin jusqu'au soir... » La carrière de professeur de grammaire du P. Arthur était terminée. L'année suivante il s'occupe de construction et de prédication.

Quant au P. Félix, il enseigna encore un an à Saint-Acheul, jusqu'à l'été de 1828.

Cet été de 1828 fut, pour les collèges des Jésuites, marqué par une rude épreuve. Les libéraux, héritiers des philosophes du XVIII^e siècle, avaient vu d'un mauvais oeil l'autorisation, si limitée qu'elle fût, accordée en 1814 aux Jésuites, d'enseigner dans les petits séminaires. Ils entreprirent contre eux une campagne d'opinion et finirent, le 15 juin 1828, par arracher au malheureux Charles X la signature de deux ordonnances dont l'une excluait des écoles secondaires ecclésiastiques tout membre d'une congrégation religieuse non légalement établie en France. Ils avaient eu soin quelque temps auparavant de faire déclarer par la Cour royale de Paris que « l'état de la législation s'opposait formellement au rétablissement de la Compagnie de Jésus ». Pour les Jésuites, ce n'était pas encore l'exil, mais Saint-Acheul, comme les autres collèges dirigés par eux, dut fermer ses portes aux élèves. Le collègue

fut alors affecté aux études théologiques des scolastiques de la Compagnie, et le P. Félix Martin s'y adonna deux ans, jusqu'en juillet 1830.

C'est alors qu'éclata la Révolution qui devait amener l'abdication de Charles X. Les Jésuites furent des premiers à subir ses coups. Le 29 juillet, les héros de la liberté dans la ville d'Amiens, où se trouvait la maison de Saint-Acheul, voulurent avoir leur *journal* comme Paris avait les siennes, et s'attaquèrent à la maison des Jésuites. « Il était onze heures du soir, écrit le P. Burnichon⁴, quand la bande commença le siège au milieu d'un concert effroyable de vociférations. Les habitants de Saint-Acheul, surpris pendant leur sommeil, purent croire leur dernier moment venu... Quelques scolastiques étaient montés au clocher et sonnaient le tocsin. Ce fut le signal d'un redoublement de fureur. Le P. de Ravignan, qui était alors professeur de théologie au scolasticat, parut au balcon de l'abbatiale; il essaya de parlementer; mais les clameurs des émeutiers couvraient sa voix; en même temps une grêle de pierres s'abattaient sur lui; l'une d'elles l'atteignit au front et lui fit une blessure d'où le sang s'échappa en abondance. Cependant un cri se fit entendre qui bientôt domina tous les autres: *A boire! Voilà du vin!* De fait, quelques assiégeants avaient trouvé moyen de pénétrer dans une cave... Ce fut en somme une diversion heureuse. Au moment où l'orgie battait son plein, un escadron de chasseurs débouchait par la route devant Saint-Acheul; les bandes s'enfuirent immédiatement dans toutes les directions. La scène du désordre n'avait pas duré deux heures; cependant,

4. *La Compagnie de Jésus en France : histoire d'un siècle, 1814-1914*, par le P. Joseph Burnichon, S. J., Paris, Beauchesne, t. I^{er}, pp. 519-520.

avec leurs vitres cassées, leurs portes enfoncées, des monceaux de meubles brisés, les bâtiments de Saint-Acheul présentaient l'aspect de la dévastation, comme si un cyclone eût passé par là. Au surplus, les émeutiers ne renonçaient pas à la partie; les hésitations des autorités encourageaient leur audace. Ils s'apprêtaient à revenir le lendemain, et cette fois en plein jour. Prévenu de leur dessein, le P. Guidée, supérieur, après avoir pris l'avis de son conseil, se décida à disperser la communauté. »

A l'automne de 1830, c'est à Brigg, en Valais, où la communauté s'est reformée, que nous trouvons le P. Félix Martin poursuivant l'étude de la théologie. Le P. de Ravnian compte encore parmi ses professeurs. « Vous faites de la théologie, lui écrit son frère Arthur, en octobre, admirable ! Mais gare aux subtilités scolastiques, gare aux vieilleries d'éminente inutilité ! De grâce, ayez vos hommes en face. Votre siècle ! votre siècle !... Ayez d'abord en vue la matière morale, comme de première utilité et plus générale. » Un peu plus tard, c'est tout un traité sur la formation du style qu'il donne à Félix, en même temps que des renseignements sur l'art de faire des moulages.

Au printemps de 1831, vers la fin de sa troisième année de théologie, le P. Félix est ordonné prêtre. « Je reçois enfin de vos chères nouvelles, lui écrit Arthur à cette occasion. Quel plaisir vous venez de me causer. Oui, je partage votre bonheur, nous voilà trois fois frères. Le récit des émotions qui viennent de se succéder dans votre coeur a doucement résonné au fond du mien, si pauvre et si vide, et j'ai senti se réveiller de délicieux souvenirs... O Félix, que de bien peut faire en ce monde un bon prêtre. Que d'âmes

désolées vous attendent, et Dieu a dit qu'elles recevraient de vous la parole de consolation. En attendant, fortifiez-vous. Remplissez-vous des choses du ciel, pour en déverser quelque chose sur la misérable terre... »

Pendant deux ans encore le P. Félix Martin demeure à Brigg. Il y achève d'abord sa quatrième année de théologie, puis, pendant l'année scolaire 1832-1833, il fait de l'enseignement auprès des petits élèves qu'abrite le collège. C'est, semble-t-il, à cette époque qu'il eut pour la première fois l'occasion de faire valoir ses talents de dessinateur et d'architecte. Par l'histoire bien succincte de la maison de Brigg⁵, nous savons que, en reconnaissance de l'accueil qu'ils avaient reçu du peuple valaisin, les Jésuites avaient résolu, en 1832, d'ériger sur la montagne de Rohrberg une chapelle en l'honneur de Notre-Dame Auxiliatrice. D'autre part, dans les lettres du P. Arthur se trouve la critique d'un projet d'autel que lui avait soumis son frère. Tout en recommandant au P. Félix la prudence : « Je vous conjure par tout ce qu'il y a de plus sacré de prendre soin de vous, d'éviter les fortes fatigues et surtout de monter à pied votre Rohrberg, dans l'hiver », le P. Arthur lui rappelle les principes d'architecture et de peinture. Conseils intéressants, mais qui n'appartiennent pas à ces pages, et qu'il aura suffi de signaler pour marquer l'influence que l'aîné exerça sur son cadet en cette matière.

Après trois paisibles années de séjour à Brigg, « dans le vieux collège guère confortable où, pendant les hivers longs et rigoureux du Haut-Valais, l'on souffrait les rigueurs du froid », c'est vers l'Espagne,

5. Burnichon, S. J., *op. cit.*, t. II, p. 139.

sur les bords du golfe de Gascogne, que se dirigea, ne pouvant encore rentrer en France, le P. Martin.

Au moment de la suppression de leurs collèges, en 1828, les Jésuites avaient, sans perdre de temps, tenté des démarches pour la fondation d'un établissement français à proximité des frontières. Le roi d'Espagne, Ferdinand VII, fut le premier à se rendre à leur demande. Dès le mois d'octobre 1828, il autorisait les Jésuites à s'installer au Passage, petite bourgade de six cents habitants à trois lieues de la frontière française, non loin de Bayonne. En quelques semaines tout fut organisé et, le 17 novembre, le collège ouvrait ses classes. Tout alla bien aussi longtemps que vécut Ferdinand. Mais à sa mort en 1833, l'horizon s'assombrit. Sa fille Isabelle lui succéda, sous la régence de la reine Christine, et bientôt l'Espagne se trouva divisée en deux camps : contre la reine-mère, se dressèrent les partisans du prétendant Don Carlos, frère du roi défunt. Les Jésuites, qui comptaient parmi leurs élèves plusieurs enfants de familles attachées au prétendant, furent accusés de faire opposition au gouvernement de la reine. Des tracasseries de toutes sortes leur furent faites et finalement, en juillet 1834, la reine-régente Christine signait l'ordre de fermeture du collège et d'expulsion hors du territoire espagnol des maîtres et élèves étrangers. Douze heures leur étaient données pour s'exécuter.

Chassé d'Espagne, le P. Félix Martin fut dirigé vers la Bretagne. Pour la première fois depuis son entrée dans la Compagnie, il se rapproche de sa ville natale. Dès la suppression du collège de Sainte-Anne-d'Auray, en 1828, les Jésuites avaient ouvert à Van-nes une résidence où se retiraient quelques Pères chargés de prêcher des retraites et des missions. Le

P. Martin y occupa la charge de procureur de 1834 à 1835. Il y fit aussi ses débuts comme prédicateur de mission. « Que je suis donc aise de vous voir lancé, lui écrit son frère Arthur, foulez courageusement aux pieds la timidité naturelle : conservez-en tout juste assez pour vous préparer comme il faut. Prenez garde de viser trop haut... Dans ce siècle positif et ignorant des choses de Dieu, l'instruction revêtue de quelques grâces, animée d'un accent de foi est, ce me semble, ce qu'on goûte. Faites tout bonnement de chaque sermon, un petit traité sur une matière. Vous devriez avoir le talent de l'exposition et vous devez connaître mieux que moi la source des inspirations... Ce qui console, c'est qu'on peut toujours faire parfaitement, puisqu'on peut atteindre les limites que Dieu nous trace. »

À l'automne de 1835, le P. Martin quittait Vannes pour se rendre de nouveau à Saint-Acheul. Il y allait accomplir sa troisième année de noviciat, ce stage de recueillement que la Compagnie de Jésus ménage à ses prêtres avant de les lancer pour de bon dans l'action. Il y eut comme instructeur le P. Fouillot.

Au dire de ceux qui l'ont connu pendant les trente-six ans qu'il occupa cette charge, le P. Fouillot joignait à des dons naturels de droiture et de franchise, rude au besoin, une haute raison, une piété solide, une parole élevée, substantielle, toujours exacte, une mâle bonté, tout un ensemble de qualités qui lui donnaient un ascendant auquel on ne résistait guère. Sous sa conduite, le P. Martin acheva de tremper son âme déjà aguerrie aux épreuves, et par elles habituée à mettre en Dieu seul toute sa confiance.

Au sortir du troisième an, tout en s'occupant de ministère à Paris, — il est préfet d'église à la résidence

que les Jésuites y possèdent, rue du Regard, — le P. Martin consacre un an à des études spéciales de mathématiques et de physique. Ces études, il les mettra à profit dès l'année suivante, à Brugelette.

En 1835, un an après la brusque fermeture du collège du Passage et l'expulsion d'Espagne, les Jésuites français s'étaient vus appelés en Belgique. À cinq ou six lieues de la frontière, dans un vieux couvent abandonné, situé près du bourg de Brugelette et à peu de distance de la ville d'Ath, ils avaient ouvert un collège qui devait en peu de temps acquérir le bon renom dont avait joui Saint-Acheul avant 1828. Brugelette avait hérité de ce qui était resté à Saint-Acheul en fait de mobilier scolaire, après le pillage de 1830; il hérita aussi de son esprit, de l'essentiel de ses traditions et en partie de son programme d'études. « Les Pères de Brugelette, écrit le P. Burnichon, publièrent en 1839 un plan d'études qui accuse un progrès appréciable sur celui qui avait été suivi dans les petits séminaires de la Restauration. Le tassement est fait; les disciplines nouvelles ont conquis leur place; la distribution des matières d'enseignement est désormais réglée de façon à donner satisfaction aux exigences modernes, tout en sauvegardant la culture traditionnelle. De fait, c'est le programme de Brugelette qui sera appliqué par les Jésuites français à partir de la loi (sur la liberté de l'enseignement) de 1850, jusqu'au jour où la persécution les exclura encore une fois de plus du droit commun » (en 1880)⁶.

6. Burnichon, S. J., *op. cit.*, t. II, pp. 63-64. Voici en substance, d'après le P. Burnichon, quel était ce programme : « L'enseignement du collège est partagé en trois cours : le *Cours préparatoire*, le *Cours de Lettres* et le *Cours de Sciences*, ou *supérieur*. Le *Cours préparatoire* dure une ou plusieurs années consacrées à l'étude de la langue française et autres connaissances élémentaires. Le *Cours de Lettres* comprend trois ou plutôt quatre années de Grammaire, suivies d'une année d'Humanités, le tout couronné par la Rhétorique. Le français,

C'est aussi le programme, avec certaines retouches nécessitées par le milieu, que le P. Martin s'efforcera de mettre en vigueur à Sainte-Marie, pendant son stage de recteur. Il le connaissait bien, pour avoir assisté à son élaboration. Au catalogue de la Province de France pour l'année 1837-1838, le nom du P. Martin est inscrit au personnel du collège de Brugelette, avec les titres de sous-préfet des études, de préfet de santé des élèves, de professeur de mathématiques et d'instruction religieuse. Il y enseignait aussi le dessin, comme il ressort d'une lettre où le P. Arthur lui trace tout un programme de sa façon sur la matière : « ... Les classes de dessin sont, à mon avis, un peu à modifier pour atteindre un plus haut degré d'utilité. Ce qui vient au bout de ma plume ne peut pas tirer à conséquence en causant avec vous. Mais, de bonne foi, croyez-vous que cela m'ait servi de grand'chose, d'avoir végété à faire des ombres de tête pendant des années ? Tout ce qui me sert le plus aujourd'hui en fait de dessin est ce qu'on ne m'a pas appris. Je voudrais qu'on m'eût appris d'abord les notions et les exercices les plus usuels dans la vie, sauf à se jeter après sur l'accessoire. Ainsi, avant tout, le dessin linéaire. Il faudrait ce me semble un manuel que l'on ferait copier en entier quant aux premiers principes. D'abord, les principales figures de géométrie, puis les

le latin et le grec forment alors la base de l'enseignement; on apprend l'arithmétique dans les classes inférieures, l'algèbre en Humanité, la géométrie en Rhétorique; l'Histoire et la Géographie sont réparties entre toutes les classes. Enfin, le *Cours supérieur* comprend deux années partagées entre la Philosophie et les Sciences... » Le même auteur ajoute plus loin (p. 66) : « Ils (les Jésuites de Brugelette) faisaient loyalement l'essai de la réforme élaborée par la Commission de 1830; mais nous voyons par leurs correspondances, celle du P. Delvaux en particulier, qu'elle était loin de leur donner un parfait contentement. Les programmes étaient surchargés; les élèves, sollicités par des enseignements disparates, n'apprenaient plus rien à fond, leur connaissance des langues classiques laissait à désirer... Ce n'est pas d'aujourd'hui (1914) que l'on se plaint de l'instruction encyclopédique imposée aux adolescents. »

principales lignes architecturales, puis l'ornement classique et libre, puis la perspective, puis l'ombre et enfin le paysage et l'homme. Faites donc cela, en y ajoutant, cela s'entend, des notions positives et esthétiques, neuves de clarté et de profondeur. Si le dessin était monté sur un tel pied, il serait à désirer que tous les enfants s'y appliquassent, au moins un peu, comme aux principes du chant... Voilà que j'ai laissé courir la plume. Laissez passer le rêve ! »

Cette même lettre nous apprend aussi que le P. Félix s'était mis à l'étude de l'anglais. Dans quel but ? Les Jésuites français étaient alors en pourparlers d'ouvrir un collège dans l'île de Jersey, possession anglaise, projet qui n'aboutit pas; le P. Martin aurait été prévenu de se préparer à s'y rendre : « Apprenez vite votre anglais, lui écrivait le P. Arthur, pour aller voir cette grande machine d'acier poli et froid qu'on appelle l'Angleterre »; et sur un ton plus sérieux il ajoutait avec une justesse que le temps devait confirmer : « N'oubliez pas que vous avez vocation, vocation pour une spécialité qui consiste à avoir un peu de beaucoup de choses, mérite qui ne donne pas grande gloire, mais qui peut rendre fort utile en faisant son petit voyage de ce monde. »

Le séjour du P. Martin à Brugelette dura deux ans. A l'automne de 1839, une nouvelle résidence s'ouvrant à Angers, il échangea la vie de collège pour celle de missionnaire. L'arrivée à Angers des cinq Jésuites désignés pour la résidence fut saluée par une série de dénonciations auprès des autorités civiles, et la presse locale se chargea de signaler à la population le danger qui menaçait la ville et le pays. Ces attaques, toutefois, ne détournèrent en rien des Jésuites les

chrétiennes populations de l'Anjou. Dès le mois de janvier 1840, le supérieur, le P. Chaignon, pouvait écrire : « Après quatre mois d'existence de cette maison, nous avons reçu quatre-vingt-dix-sept demandes de stations, missions et retraites. » C'est dire que les missionnaires ne restaient pas oisifs.

Le P. Burnichon, à qui nous empruntons ces détails, nous apprend aussi que « le Supérieur était un travailleur intrépide, ne sachant guère plus ménager les autres que se ménager lui-même. Le P. Général, tout en le félicitant, se voyait obligé de le rappeler à la modération dans le bien : « Je vous remercie beaucoup des bonnes nouvelles que vous me donnez : mais je vous recommande instamment d'éviter l'excès de travail; ce serait un écueil bien funeste... » « On comprend qu'avec un tel maître-ouvrier, les compagnons devaient avoir le cœur à l'ouvrage. Cependant pour dire le vrai, sous le gouvernement du P. Chaignon, la mesure ne fut pas gardée; en dépit des observations reçues, des reproches que le Supérieur s'adressait à lui-même, et du ferme propos d'être plus sage, souvent renouvelé au pied de son crucifix, le zèle finissait toujours par l'emporter dans cette âme de feu sur les conseils de la prudence. »

Le P. Martin demeura trois ans à cette rude école. S'il y apprit à se dépenser sans ménagement, il y puisa aussi de bonnes leçons dans l'art de gouverner en tenant compte des forces des inférieurs. La Providence lui avait ménagé cette dernière expérience avant de l'appeler à diriger lui-même les autres.

Au catalogue de 1841-1842, le P. Martin demeure inscrit à la résidence d'Angers, mais avec la mention « *expectat missionem canadensem*, attend la mission

du Canada ». Nous dirions plutôt se prépare, car le P. Félix ne dut pas manquer de se renseigner sur le pays où il allait travailler. Il est bien permis de croire qu'il profita des mois qui précédèrent son départ pour commencer à prendre connaissance des Relations des anciennes missions, étude qu'il poursuivra inlassablement toute sa vie.

A la fin d'avril 1842, le P. Martin avait rejoint au Havre ses compagnons de mission et, le 24, le vaisseau américain sur lequel ils avaient pris place leva l'ancre pour le Nouveau Monde.

De la traversée, qui dura plus d'un mois, le P. Martin nous a laissé le récit suivant : « Près de quatre cents personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition voyageaient ensemble dans le même vaisseau. Mais le protestantisme dominait sur presque tous. Nous étions forcés de nous renfermer dans le très petit oratoire que nous avions dressé dans une de nos cabines, et là, chaque jour, au milieu des solitudes de l'océan, nous appelions sur cet autel flottant le Dieu qui calme les tempêtes, rend les flots dociles à sa voix, et surtout qui prépare le coeur de ses enfants à accomplir son oeuvre. La Religion fit cependant sentir sa douce influence dans les conversations particulières et même dans quelques actes publics. Elle fit couler sur plusieurs nouveau-nés l'eau sainte de la régénération et les inscrivit au livre de vie. D'autres quittaient en même temps ce monde. On donna à la sépulture d'une jeune adulte, toute la solennité que permettait la circonstance. Un prêtre récitait les prières de l'Église près de ce cadavre qu'on allait jeter à la mer au milieu des flots, tandis que les nombreux passagers accourus à ce spectacle si nouveau pour plusieurs, se tenaient la tête

découverte malgré la rigueur d'un temps froid et orageux, et dans l'attitude d'un profond respect religieux.

« Nous ouvrîmes le mois de Marie sur notre vaisseau. Pouvions-nous oublier pendant ce mois béni de toute âme fervente, celle qui devait être précisément pour nous *l'Étoile de la Mer*, et que nos coeurs désiraient tant intéresser à notre petite mission naissante ? Nous n'avions pas la parure des champs, ni les riches draperies, ni les guirlandes de fleurs dont la piété se plaît pendant ce beau mois à embellir ses autels; mais nous avons placé au milieu de nous son image, et chaque soir nous nous serrions à ses pieds, unis de coeur et de sentiments à tant de chrétiens qui lui offraient solennellement le tribut quotidien de leurs hommages⁷. »

Ce n'est que le 26 mai qu'ils arrivèrent en vue de New-York, « le plus beau port des États-Unis, note le P. Martin, et peut-être du monde. Nous avons devant nous cette forêt de mâts qui, sur cinq ou six lignes serrées, bordent ses longs rivages. Les pavillons divers qui flottaient au gré des vents nous annonçaient que tous les peuples étaient jaloux de toucher à ces terres lointaines. La vaine curiosité, l'amour de la science et, bien plus souvent, la soif de l'or, pousse sur ce sol immense des populations entières. Mais la Religion y envoie aussi ses ministres et la Compagnie de Jésus ses enfants, pour secourir tant de coeurs qui souffrent et ramener dans la voie, tant d'âmes qui s'égarèrent...

« Le 31 mai, nous touchions enfin au rivage désiré, et nous pouvions saluer notre seconde patrie (le Canada). Quelques heures après nous descendions à l'évêché de Montréal ».

7. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I^{er}, pp. 5-6.

Le séjour au Canada

1842 à 1861

NOUS avons déjà vu les contretemps que les Jésuites eurent à subir avant d'avoir, à Montréal, une résidence bien à eux.

Tout le mois de juin 1842, ils logent à l'évêché, quand ils ne sont pas occupés à l'extérieur par le ministère; en juillet, quelques-uns s'installent provisoirement à Laprairie, et tous les projets qu'ils forment de s'y établir en permanence n'aboutissent pas; en septembre 1843, M. Rodier leur ouvre généreusement sa maison pour le noviciat, mais là encore, malgré la cordialité de leurs hôtes, ils sentent la précarité de leur situation; en 1848, quand débute le petit collège, si le local des classes leur appartient, ils n'en doivent pas moins aux Messieurs de Saint-Sulpice d'avoir un toit où se loger. À vrai dire, ce n'est qu'en 1851, en entrant au grand collège, que les Jésuites purent enfin se sentir chez eux, malgré les dettes qu'avaient entraînées l'achat du terrain et la construction, dettes qui pesaient lourdement sur eux.

Plus que les autres, à cause de ses responsabilités de supérieur, le P. Martin ressent le poids de toutes ces difficultés. Mais loin de l'abattre, elles semblent plutôt stimuler son activité. Il a d'ailleurs appris, au cours des années qui ont précédé sa venue au Canada, à ne

placer qu'en Dieu seul toute sa confiance. Les événements tragiques qu'il a traversés, son séjour en des milieux différents, ses exils successifs ont été une merveilleuse école de foi en la Providence. « Pourvu que Dieu y trouve sa gloire ! » est devenu son mot d'ordre. L'A.M.D.G. qu'il habituera ses élèves à placer en tête de leurs devoirs, il l'a d'abord inscrit dans sa vie.

* * *

Arrivés à Montréal le 31 mai, les Pères se mettent sans retard à la disposition de Mgr Bourget.

Pendant que le P. Chazelle débat, avec le résultat que l'on sait, la question du collège de Chambly, le P. Martin, pour sa part, consacre son temps au ministère. Dès le 1^{er} juin, le lendemain de son arrivée, il se met à l'oeuvre en allant prêcher à la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Pendant les six années qui précéderent l'ouverture du collège et même après, il n'est pas un mois où son nom n'apparaisse pour des sermons, des retraites ou missions de paroisse, des prédications de quarante-heures. Pour ne mentionner que quelques-uns des endroits où il travailla, Verchères, Saint-Eustache, Terrebonne, Rigaud, Varennes, Sorel, les Trois-Rivières... le reçurent tour à tour. Dans les communautés religieuses : Dames du Sacré-Coeur à Saint-Jacques-de-l'Àchigan puis à Saint-Vincent-de-Paul, Soeurs de la Providence et Dames de la Congrégation à Montréal, Ursulines et Soeurs de la Charité à Québec, il donne la retraite annuelle.

Mais c'est à Montréal même que son zèle s'exerce surtout. A la paroisse Notre-Dame, où les Messieurs de Saint-Sulpice réclament fréquemment son concours,

il prêcha à cinq reprises la neuvaine de saint François Xavier; pendant le carême de 1849, malgré tous les tracas de la première année du collège, il accepte de donner huit conférences et, du 4 mars au 15 avril, il couche chaque soir au Séminaire, « afin de pouvoir y confesser soir et matin », se hâtant souvent ensuite de revenir au collège pour y remplacer dans sa classe quelque professeur malade. C'est cette même année qu'il entreprit, une fois le carême terminé, « de réunir chaque matin pour une demi-heure, les enfants moins avancés qui ne savent pas assez lire, pour faire avec eux l'exercice de la lecture », et chaque soir, pendant une autre demi-heure, « les enfants qui se préparent à la première communion ¹ ».

Plus fréquents encore furent les rapports du P. Martin avec l'Évêché de Montréal. Entre Mgr Bourget et lui, une profonde et solide amitié s'était formée dès le début. L'évêque auxiliaire, Mgr Prince, et les chanoines de la cathédrale l'entourèrent d'une égale estime. Même après qu'il eut cessé de résider à l'évêché pour habiter, à l'ouverture du noviciat, la maison de M. Rodier, le P. Martin continua d'aller régulièrement confesser à l'église cathédrale, tous les samedis et dimanches où il n'était pas en course apostolique. Il ne cessa qu'en décembre 1849, empêché qu'il fut par l'accroissement de sa tâche au collège. En plus d'y entendre les confessions, il y dirigeait chaque dimanche la réunion de l'Archiconfrérie du Très Saint et Imculé Coeur de Marie. Il assumait, à la demande de l'évêque, la direction d'une congrégation d'Enfants de

1. Quand, au mois de février 1857, les Messieurs de Saint-Sulpice inaugurèrent le Cabinet de Lecture paroissiale, le P. Martin fut invité à y donner un travail sur les dangers de la lecture. Voir *Écho du Cabinet paroissial*, 1859, pp. 277 et suiv.

Marie qui tenait chaque mois ses réunions à Notre-Dame de Bonsecours d'abord, puis à la résidence de Saint-Patrice, puis enfin dans la chapelle du grand collège. Les demoiselles qui en faisaient partie tenaient aussi des réunions de couture et le P. Martin, pour encourager leur travail, allait leur faire la lecture spirituelle.

Quatre années consécutives, de 1844 à 1847, Mgr Bourget l'invita à donner la retraite aux chanoines de sa maison. C'est en novembre 1846, au moment où commençaient les travaux de construction du collège, que le P. Martin écrivait : « Je sens vivement l'embarras où me met l'absence d'un frère pour me seconder dans les courses, la surveillance, la tenue des comptes... Je perds un temps énorme à courir la ville. Je n'ai cependant pas pu refuser de donner la retraite des chanoines et une autre retraite publique à la cathédrale. Ces différents travaux s'allient mal, et souffrent les uns des autres... »

A l'assemblée des évêques, en 1850, aux deux conciles de Québec, en 1851 et 1854, Mgr Prince le choisit comme son théologien. Par deux fois enfin, en 1842 et 1844, Mgr Bourget se l'adjoignit comme compagnon pour sa visite pastorale, ce qui permit au P. Martin de parcourir et de connaître une grande partie du diocèse. De la visite de 1842 (20 juin au 15 juillet), le P. Martin nous a laissé la description suivante :

« Au moment de notre arrivée dans ce pays, Mgr de Montréal était au milieu de sa visite pastorale. Un des deux prêtres qui l'accompagnaient étant forcé de retourner dans sa paroisse, Mgr demanda un de nos Pères pour le remplacer. Je fus désigné. Il s'agissait

d'assister au trône et de se livrer tout le reste du temps à la prédication et à la confession. Mais l'affluence, et surtout l'empressement à accourir aux tribunaux de la pénitence, augmentaient encore pendant les deux ou trois jours que durait cette visite. Voici à peu près l'ordre qu'on y suivait. Mgr faisait en sorte d'arriver dans la paroisse au commencement de l'après-midi. Sa marche ressemblait à un vrai triomphe, et c'en était un véritable pour la religion. Un très nombreux cortège accompagnait Sa Grandeur d'une paroisse à l'autre. Les hommes à cheval, souvent au nombre de plus de cent, précédaient la voiture du Prélat. Elle était suivie de toutes les femmes, montées dans de petites voitures légères qui ressembleraient en France à de jolis cabriolets découverts. Cinquante ou soixante voitures, toutes à la file, prolongeaient ainsi bien loin dans la campagne la queue du cortège. Toute la population réunie sur la place de l'église attendait avec impatience; et à la vue du premier Pasteur, il n'y avait dans tous les coeurs qu'un même sentiment de foi et de vénération. Pendant que Monseigneur l'évêque se préparait à faire son entrée pontificale, le peuple était appelé à l'église et je leur adressais la première instruction qui devait être suivie de celle du Prélat. Chaque jour Mgr faisait le sermon du matin, il me réservait celui de l'après-dîner. Je parcourus ainsi avec Sa Grandeur neuf paroisses, dans une des plus belles parties du diocèse²... » En 1844 il en visitera dix-neuf.

Pendant les deux dernières années de son séjour au Canada, de 1859 à 1861, le P. Martin fut supérieur de la résidence de Québec. Cette maison était ouverte

2. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I^{er}, p. 34.

depuis 1849. En s'y établissant, les Jésuites avaient repris, après une interruption de cinquante-neuf ans, la direction de la Congrégation de la Sainte-Vierge, fondée en février 1657 par le P. Poncet, la plus ancienne en Amérique. Tout en dirigeant cette congrégation et travaillant, dès son arrivée, à réveiller la ferveur de ses membres, — il entreprit de les visiter un à un à domicile, en compagnie du trésorier de la congrégation, — le P. Martin se remit à la vie de missionnaire qu'il avait vécue pendant les six années qui avaient précédé l'ouverture du collège Sainte-Marie et pendant son séjour dans les résidences de Vannes et d'Angers.

Il avait déjà donné, entre 1843 et 1848, plusieurs retraites de collèges et de couvents : à Saint-Hyacinthe, à Chambly, à L'Industrie (Joliette), à Saint-Jacques-de-l'Achigan, à Saint-Vincent-de-Paul... À l'automne de 1859, en moins de deux mois, il en donne quatre : aux élèves des Soeurs de la Congrégation de Saint-Roch, à celles des Ursulines de Québec, au couvent de la Pointe-Lévis, à l'École Normale de Québec. En avril 1860, ce sont les étudiants de l'Université Laval, auxquels bon nombre d'anciens sont venus se joindre dans la salle de l'École de Médecine, qui font sous sa direction leur retraite pascale; en octobre, il prêche au couvent de la Rivière-Ouelle et au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière³.

3. Au retour de cette dernière retraite, le P. Martin écrivait au P. Vignon : « Je suis revenu la semaine dernière du collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où j'ai donné la retraite des élèves. J'en suis revenu content. Le personnel de ces Messieurs est vraiment très bien. Nous y sommes tout à fait à notre aise et la maison marche très bien. Je ne parle pas du plan d'études que je n'ai pu juger en aucune manière. Ils comptent deux cent trente élèves... La position de leur maison est magnifique. Leur récréation est en partie couverte d'épais massifs de sapins. Ils trouvent de très beaux lieux de promenade... J'y ai trouvé des jeunes gens qui pensaient à la Compagnie et je crois que nous réveillerions davantage cette pensée si nous paraissions plus souvent devant la jeunesse des collèges. Il faut quelques occasions extérieures pour donner l'idée de la vocation. » (Lettre du 14 octobre 1860.)

Comme il a fait à Montréal, en plus d'exercer son zèle à Québec même, il parcourt une grande partie de ce vaste diocèse. Grâce aux retraites et aux missions, il lie en peu de temps connaissance avec presque tous les membres de son clergé. « J'arrive, écrit-il le 4 décembre 1860, d'une petite mission (à Saint-François-du-Lac, du 23 au 28 novembre), où nous avons eu beaucoup à faire. Ces courses-là sont un moyen de connaître en peu de temps tous les prêtres du pays. Ils sont habitués à venir en grand nombre aider leurs voisins... Ils ont été là jusqu'à quinze ensemble, au moins pendant quelques jours. »

C'est à la cathédrale de Québec que le P. Martin donne sa première grande mission. Elle dure du 11 au 25 décembre 1859. S'il a pu écrire le 22 que « la retraite marche bien », il doit avouer le 25 que ce n'est pas sans peine qu'il a obtenu ce résultat : « Je rentre enfin dans ma cellule, la tête plus fatiguée que le corps. J'ai eu à payer un peu de hardiesse et d'audace. Il aurait fallu une autre préparation. Le curé a paru content. L'auditoire a été admirable de constance et d'attention. »

Un mois plus tard, il reçoit du P. Vignon une invitation à partager avec lui la prédication de la neuvaine de la Grâce à Montréal. « J'irai essayer de vous aider, lui répond-il le 4 février, bien que d'ici là j'aie pour ma part une neuvaine à la Rivière-Ouelle et deux Quarante-Heures, à Stanfold et à Saint-Nicolas. Je me ménagerai et je m'essaierai sur les sujets que vous avez marqués... Je me ferais un grave reproche de ne pas concourir avec vous à la bonne oeuvre, et de ne pas vous soulager dans une pareille charge. » Sa charité le pousse à ne jamais refuser un service; il

a de plus, comme supérieur, le souci de donner l'exemple. En juin 1860, il confie au P. Vignon : « Je me trouve plus à court de temps. N'ai-je pas eu l'imprudence de me charger du sermon de la Saint-Jean-Baptiste et de la retraite ecclésiastique ? Je ne voulais pas avoir l'air de rester à rien faire. Je n'ai que très peu de confessions, tandis que les autres Pères en sont chargés. »

L'année suivante, 1861, il se charge de la prédication du carême à Saint-Roch. Depuis le 15 février jusqu'au dernier jour de mars, il donne trois instructions par semaine. Un groupe de protestants de langue française, Suisses d'origine, propageaient à cette époque leurs erreurs; il entreprend de les réfuter. Il écrit le 25 février : « Notre carême nous absorbe chacun de notre côté... Je suis entré en champ clos avec les Suisses et, trois fois la semaine, j'ai une lutte en règle. Il est vrai que c'est moins avec eux qu'avec leurs doctrines, et seulement en faveur de ceux qui doivent se prémunir contre leurs attaques. C'est la première fois que je trouve occasion d'un travail que j'avais commencé il y a plus de quinze ans⁴. » En plus de combattre l'hérésie, voici que, au début de mars, il

4. Le P. Martin avait écrit le 12 août 1844 : « Depuis quelques années, des ministres parlant français montrent un fanatisme vraiment alarmant. Ils se sont établis dans les plus belles paroisses, grâce à l'argent des propagandes protestantes. Ils ont déjà fait quelques conquêtes, peu honorables il est vrai, mais bien capables d'augmenter leur audace. Deux de ces ministres, accourus dans une paroisse où la visite épiscopale avait lieu, vinrent assister au discours d'entrée. En sortant ils haranguèrent le peuple à la porte de l'église, pour le prémunir contre la doctrine qu'ils venaient d'entendre. On les laissa faire une fois, deux fois. Mais après la troisième instruction qui roulait précisément sur le danger de prêter l'oreille, même par un motif de curiosité, à la voix si insidieuse de l'erreur, le peuple, trouvant encore nos *faux prophètes* (c'est ainsi qu'il les appelle) à la porte de l'église, et prêchant leurs mensonges et leurs impiétés, il ne put se contenir. Poussé par un zèle indiscret, il se jeta sur eux en les frappant des pieds et des mains. Si dans leur fuite précipitée ils n'avaient pas été recueillis par un magistrat et mis sous sa protection, on aurait pu craindre peut-être quelques résultats plus graves. Cette leçon, toute imprudente qu'elle était, tempèrera, on l'espère, leur fièvre de fanatisme. » (*Lettres des Nouvelles Missions*, t. 1^{er}, pp. 108-109.)

lui faut aussi lutter contre la maladie : « J'ai été pris d'un rhumatisme aux reins, plus violent que tout ce que j'avais eu. Il dure depuis plus de quinze jours. J'ai eu toutes les peines du monde à aller jusqu'à Saint-Roch hier soir. Le cheval n'a pu aller que le pas. Heureusement qu'une fois posé et debout je ne sens rien. Pour peu que le mal augmente, je ne serais pas capable de me rendre demain à ce poste. Au reste je me mets aujourd'hui entre les mains du docteur. J'avais cru jusque-là pouvoir braver le mal qui, du reste, je crois, n'a pas d'autres conséquences que la douleur quand on remue trop, car une fois assis à ma table, je suis tranquille et je peux travailler. » Ceci était écrit le 15 mars; le 22, le P. Martin est bien délivré de son rhumatisme, « moins un point à la hanche », mais un autre mal s'est déclaré : « Mes yeux se fatiguent. Le docteur ne m'a guère rassuré en me disant qu'il y avait un commencement d'amaurose (atrophie du nerf optique). C'était la maladie du P. Luiset⁵. Le carême de Saint-Roch m'a obligé à beaucoup lire. »

Le P. Martin acheva le carême à Saint-Roch. Mais il dut forcément, pendant les mois suivants, ralentir un peu ses activités. Il n'en demeurait pas moins prêt à se remettre au travail des retraites, quelles que fussent être les conséquences. Mgr Baillargeon, l'évêque-administrateur, lui ayant demandé de trouver les prédicateurs pour deux retraites ecclésiastiques, le P. Martin demanda l'aide du P. Vignon : « J'attends votre réponse par rapport aux retraites ecclésiastiques. Si le P. Michel ne s'en charge pas, je ne vois plus d'autre ressource que moi-même, et cependant... » Il n'eut

5. Le P. Paul Luiset, premier maître des novices, avait été frappé de cécité presque complète en 1848.

pas à les donner. Nous verrons que les circonstances le délivrèrent de ce souci...

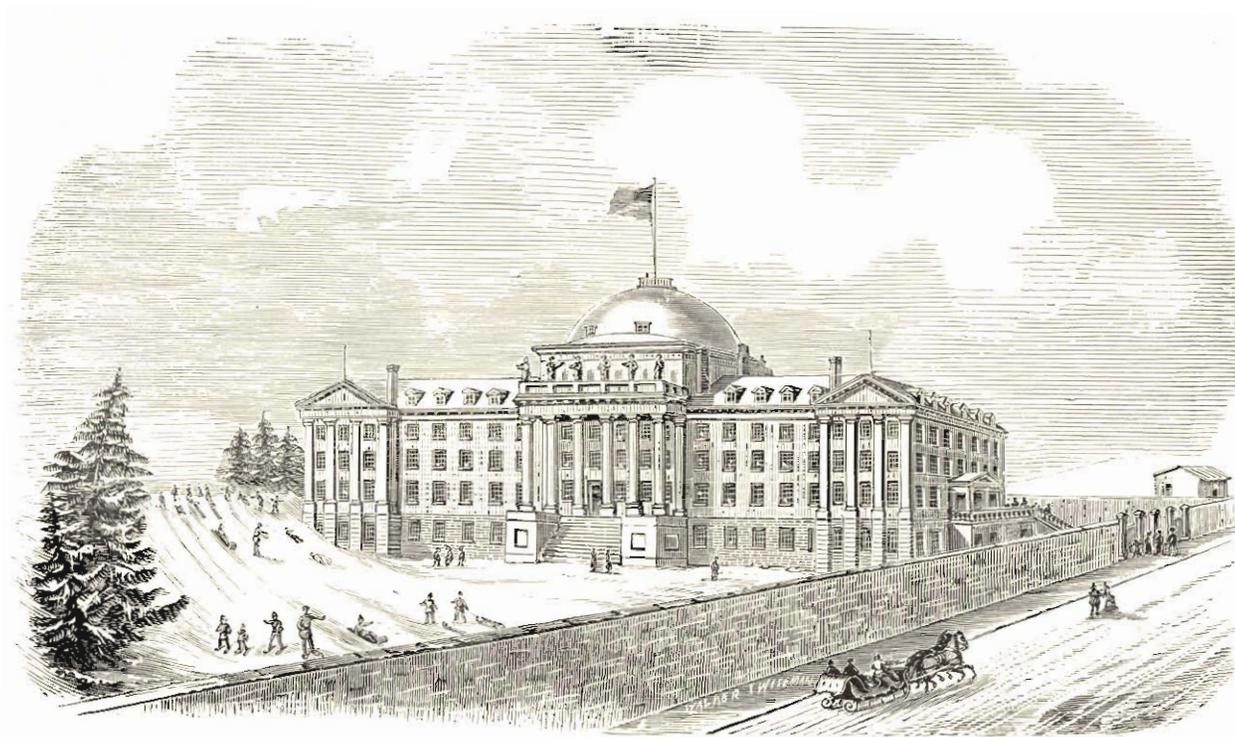
Sur la manière du P. Martin en chaire, voici ce que nous apprennent quelques-uns de ceux qui l'ont bien connu : « Il avait, dit le P. Théodore Fleck, un talent remarquable de se faire tout à tous, et partout il s'attirait l'estime et l'admiration. » Le P. Vignon a noté de son côté, dans la courte notice qu'il lui a consacrée : « Le P. Martin avait une éloquence ordinairement simple et noble; il avait, non cette véhémence qui arrache et entraîne, mais une certaine chaleur propre à exciter l'attention de l'esprit et les émotions du coeur. Il aimait surtout à instruire. Il ne se permettait jamais ces phrases recherchées où l'orateur s'écoute et semble désirer qu'on l'admire. Il parlait sur un plan bien tracé, bien divisé et rempli de preuves solides. Comme il cherchait surtout à convaincre l'esprit, il avait souvent un trait aigu, propre à faire entrer sa preuve par une pointe acérée, et à empêcher qu'on ne l'oubliât. On se rappelle encore ses examens de conscience, où il rendait les pécheurs si honteux de leurs faiblesses et de leurs témérités. D'ailleurs, le P. Martin, après sa longue expérience et avec la charité de son esprit, avait une grande facilité de préparation. Malgré ses nombreuses occupations, il était toujours prêt, toujours content de se dévouer pour le service de Dieu et le bien des âmes. »

Le P. Arthur Jones, d'après ses souvenirs d'élève, dépeint ainsi le P. Martin prédicateur : « La gravité de son extérieur reflétait une force intérieure qui se manifestait dans sa prédication. L'éloquence qu'il a déployée au cours de ses nombreuses missions était pénétrante; il s'adressait avec force à la raison, dans le

corps du discours, mêlant par intervalles des appels aux sentiments, appels qui devenaient irrésistibles pour les plus endurcis dans la péroraison, grâce aux exemples qu'il citait des jugements de Dieu et surtout de sa miséricorde. »

Un témoignage d'un autre genre nous est fourni par les *Mélanges religieux* du 14 octobre 1842. C'est le compte rendu d'une retraite que le P. Martin prêcha à Saint-Eustache, du 18 septembre au 2 octobre de cette année. Malgré le style ampoulé, commun à l'époque, et les coups d'encensoir prodigués à plein bras par les rudes survivants de l'échauffourée de 1837, on peut se rendre compte de l'effet que sa parole produisait sur les coeurs.

« ...Quelques avis préliminaires énoncés avec clarté et précision prédisposèrent les coeurs; mais son premier sermon fit de suite présager les fruits qui devaient résulter d'une éloquence persuasive, soutenue et pleine de feu, dont les étincelles ménagées avec art, devaient causer un embrasement prodigieux : celui de tous les coeurs, même les moins disposés... Aussi, au sortir de l'église, n'était-il question que du nouveau prédicateur; son éloge volait de bouche en bouche et l'on se promettait bien de venir le soir l'entendre encore. Les esprits étaient déjà gagnés, les coeurs plus qu'à demi ébranlés; la victoire était certaine. Qu'il suffise de dire que l'intérêt que l'éloquent prédicateur avait su inspirer, s'accrut bien davantage l'après-midi et alla toujours croissant jusqu'à la dernière parole tombée de sa bouche le seizième et dernier jour. Si vous voulez avoir la portée des flots de son éloquence, contemplez cette multitude immense accourue de toute part malgré les travaux de la saison, pour recueillir jusqu'à la dernière



Dessin du P. Félix Martin représentant le collège tel que projeté (voir p. 211)



de ses paroles, avec une scrupuleuse attention, un religieux silence qui n'est interrompu que par des soupirs, des sanglots et des larmes abondantes..., voyez cet élan sublime, admirez cet entraînement si général que plusieurs particuliers se sont faits missionnaires, allant à la recherche des retardataires et les conduisant à la retraite. D'autres nourrissaient, revêtaient, logeaient les pauvres et les conduisaient à l'église...

« Voilà certes les meilleures preuves du fruit des prédications du vertueux et habile directeur de notre retraite. Tels furent les succès de l'éloquence des Chrysostome, des Ambroise, des Massillon, des Bridaine, etc... Aussi le souvenir de ces jours heureux sera-t-il durable dans cette paroisse régénérée et reconnaissante... »

Le dimanche 2 octobre, à la cérémonie de clôture, M. P. Laviolette, que le P. Martin désigne comme le seigneur de l'endroit, « délivra de la balustrade, au milieu des bannières, des drapeaux et d'une foule immense... une adresse au P. Martin ».

Nous n'en donnerons que des extraits : cette adresse, au dire du P. Martin, « était écrite sur une bande de papier garnie de soie, qui n'avait pas moins de cinq pieds de long⁶ ».

« ...S'il s'agissait de louer en votre personne, le prêtre vertueux, le missionnaire zélé, l'apôtre infatigable, le théologien profond, le guide éclairé des consciences, le prédicateur distingué dont l'éloquence a charmé nos oreilles et, plus que cela, a maîtrisé à la fois nos esprits et nos cœurs; peut-être pourriez-vous

6. Voir appendice E: «Deux missions du P. Martin en 1842», première partie.

repousser un hommage qui blesserait votre modestie sans toucher votre coeur. Mais nous montrer reconnaissants des bienfaits que vous nous avez prodigués dans le cours de cette retraite, c'est bénir la Providence de vous avoir choisi pour être l'instrument de notre régénération spirituelle... »

Le seul regret des paroissiens de Saint-Eustache, — ils l'exprimaient dans leur adresse, — fut de ne pouvoir obtenir du P. Martin son consentement à laisser peindre son portrait. « Oui, nous regrettons bien sincèrement, très révérend Père, que votre modestie ait arrêté le pinceau prêt à saisir et à nous transmettre vos traits devenus justement chers à tous les coeurs. Votre portrait placé parmi ceux de nos anciens et respectables pasteurs eût été pour nous un puissant aiguillon pour nous soutenir dans le bien et nous porter à la vertu. Mais si l'art n'a pas pu venir embellir le sentiment, le sentiment, bien plus puissant que l'art, les a déjà gravés ces traits vénérables, au fond de tous les coeurs, avec vos bienfaits, avec votre nom et toute la gloire qui s'y rattache :

Semper honos, nomenque tuum, laudesque manebunt. »

En 1832, alors qu'il n'était encore qu'étudiant en théologie, le P. Martin avait reçu de son frère le P. Arthur les conseils suivants pour la prédication : « Pour vous, cher ami, profitez bien de vos derniers moments d'étude, et visez au plus utile. Le plus utile, après ce qui est indispensable, c'est de pouvoir donner avec grande simplicité des instructions bien nourries de pensées solides et de tours pittoresques... Avant de faire ce qu'on appelle de beaux morceaux, sachez dire quelque chose de bon sur tous les sujets usuels,

allant toujours droit au but, c'est-à-dire, vous proposant toujours bien nettement ou l'horreur de quelque péché, ou l'amour de quelque vertu : telle doit être l'idée première et la conclusion obligée de chaque discours. Quant à la manière de travailler, pour aller plus vite, ne laissez pas un sujet vous donner de l'ennui; passez à une autre plus neuf, pour saisir dans leur fraîcheur les premières idées qu'il offrira. Puis vous reviendrez au précédent... insensiblement vous aurez un ensemble développé. C'est de la sorte qu'on travaille la sculpture. Quand vos doigts vous démangent et que vous avez envie d'écrire, écrivez des traits, des pages détachées, plutôt que de longs discours. Toutes ces pièces de rapport trouveront leur place par la suite. Pour faire effet, l'unité de but est toute puissante. Un sermon me semble une lutte avec un auditoire. Je cherche à l'enlacer dans mes bras, tantôt pour l'abattre, quand il résiste, tantôt pour l'enlever de terre, m'y prenant de toutes les façons pour le faire s'avouer vaincu; n'en pouvant plus quelquefois il se rend. Quand on a abattu son adversaire, ne pas oublier de lui avancer une main généreuse; beaucoup plus de compliments que de reproches; mais qu'ils soient vrais, par conséquent, réservés; un adversaire qui se voit attirer a moins de peine à se rendre. »

Si, de ces conseils de 1832, nous rapprochons les souvenirs que le P. Martin a laissés comme prédicateur, nous voyons qu'ils ne furent pas perdus; l'influence du frère aîné s'est exercée sur son cadet. C'est pour avoir adopté la manière de travailler conseillée par son frère, que le P. Félix Martin a acquis cette facilité de préparation qui lui permettait d'être toujours disposé, malgré ses nombreuses occupations, « à se dévouer pour le service de Dieu et le bien des âmes ».

Le P. Arthur Jones, en recueillant ses impressions du temps où il était élève du P. Martin, a tracé de son ancien recteur le portrait suivant :

« Au physique, le P. Martin était de taille moyenne, fortement charpenté; sa démarche était alerte et pleine de dignité. Ses sourcils épais, de plus en plus touffus avec l'âge, et son menton anguleux lui auraient donné un air de sévérité, si ses lèvres n'avaient constamment esquissé un sourire. Imperturbable même en présence des pires accrocs faits à la discipline, il mettait dans le ton de ses reproches et dans ses ordres une telle conviction, et gardait un calme si judicieux, qu'il ne s'insinuait dans l'esprit du coupable aucune envie de biaiser, ni aucun doute sur la nécessité de se soumettre, et d'obéir. Comme l'exprimait à sa manière le petit monde écolier, ce qu'il disait, c'est cela qu'il voulait ! Pendant les six ou sept ans que l'auteur (le P. Jones) eut le bonheur de passer sous sa direction, jamais les mots d'injustice et de déloyauté ne furent associés à son nom. Il se sentait, en effet, assez sûr de son autorité pour se tirer de tous les mauvais pas où pouvaient le placer l'imprudence ou l'impatience de ses subalternes; avec une adresse admirable il réussissait à couvrir ce que leur zèle pouvait avoir d'exagéré. Dans ses rapports intimes avec les élèves, sans descendre jusqu'à la familiarité, il était d'un abord facile et se montrait le plus aimable des hommes. Les élèves de sa classe de dessin, en particulier, n'ont jamais oublié les jours de promenade à la campagne, où ils allaient sous sa conduite dessiner d'après nature. Là se révélait en plein le côté aimable de son caractère. Il se faisait l'un d'entre eux et, puisant dans le répertoire de ses anecdotes et de ses souvenirs de voyages, qu'il racontait avec verve, il transformait en une joyeuse excursion ce

qui aurait pu n'être qu'une sèche et austère étude de l'art. Il se montrait le même encore, quand l'occasion se présentait pour l'un d'eux d'aller le voir à sa chambre; mettant de côté tout formalisme et toute contrainte, il adaptait sa conversation au caractère de son visiteur. Si celui-ci manifestait du goût pour l'art, il feuilletait avec lui ses carnets d'aquarelles : montagnes, sombres ravins, riantes vallées, chalets et sanctuaires pittoresques, clochers aux formes originales et inconnues sur ce côté-ci de l'Atlantique; le P. Martin avait recueilli ces dessins pendant ses années d'exil dans les Alpes et les Pyrénées⁷. »

À part ces *carnets*, il reste du P. Martin dessinateur, les lithogravures qui ornent quelques-uns des ouvrages dus à sa plume; il en avait lui-même fourni le dessin aux graveurs. Il a aussi laissé des preuves de ses connaissances en architecture. Nous avons déjà vu qu'il fut l'architecte du collège Sainte-Marie. Même privé du péristyle qui devait orner sa façade, le collège, tel que l'avait conçu le P. Martin, avait meilleure allure, avouons-le, avant que la nécessité obligeât de surajouter un étage en 1892, et de supprimer le dôme qui le surmontait encore en 1913. Il offrait un ensemble plus homogène. Ses lignes sobres, bien proportionnées, donnaient une impression de solidité. Il était aussi plus dégagé qu'il n'apparaît aujourd'hui; la façade de la rue Bleury, d'un style tout différent, et le grand mur de maçonnerie qui entoure la cour de récréation, n'étaient pas prévus. L'entrée principale devait être sur la rue Dorchester, et s'ouvrir sur un jardin dont la pente se serait graduellement abaissée jusqu'au niveau

⁷ *Catholic Encyclopedia*, article *Félix Martin*, par le P. Arthur Jones. Quelques-uns des carnets du P. Martin, bien conservés, sont aux archives du collège Sainte-Marie.

de la rue. « Pour comprendre, note le P. Vignon, la nécessité que le P. Martin a dû rencontrer dans la division intérieure, il faut se rappeler que cette division devait s'adapter en même temps au besoin d'un externat, d'une résidence pour les Pères, d'un noviciat et d'une chapelle publique. Aujourd'hui (1887), le noviciat est transféré au Sault-au-Récollet; au lieu d'un simple externat, il y a en plus un pensionnat occupant la meilleure place, enfin la chapelle est remplacée par le Gesù. Tant de changements, on le comprend, ont modifié l'oeuvre du P. Martin, mais ne l'ont pas toujours embellie⁸. » Depuis ce temps, le pensionnat a disparu; les modifications intérieures se sont multipliées: il y aurait d'ailleurs sur ce sujet tout un chapitre à écrire, et qui pourrait s'intituler : *les murs en marche* !

Il est d'autres constructions, dont quelques-unes existent encore, auxquelles le P. Martin a contribué.

C'est d'après les plans qu'il a fournis que fut construite en 1842 l'église de Caughnawaga; la même année, il se rendait à Bytown (Ottawa), à la demande de M. Patrick Phelan (coadjuteur de Kingston en 1843, puis évêque titulaire en 1853), pour le conseiller dans la construction d'une église et d'un presbytère. Il y donnait en même temps une mission⁹. En 1844, il fait un voyage à L'Industrie, en compagnie de M. Jacques Viger, « pour y donner quelques avis au curé, M. Manseau, relativement à l'ornement de l'église ». Il contribue encore aux plans de l'église Saint-Patrice de Montréal, ouverte au culte en 1847. « La magnifique église Saint-Patrice..., qui dans ses grandes lignes est

8. Notice biographique du P. Martin, par le P. Vignon, 1887.

9. Voir appendice E: « Deux missions du P. Martin en 1842 », deuxième partie.

du gothique pur XIII^e siècle, fut dessinée par lui, écrit le P. Jones. Pour les détails secondaires et pour l'ornementation, ses plans ne furent pas intégralement adoptés; le clocher non plus ne fut pas construit comme il l'avait conçu; il n'en reste pas moins que cet édifice sacré est l'un des très rares exemples en Canada du gothique pur et sobre, tel qu'au temps de saint Louis.» Dans une étude sur l'architecture religieuse à Montréal, parue dans le *Journal de l'Instruction publique* en 1866, un auteur, qui signe simplement S. V., note en parlant de Saint-Patrice : « On sait qu'on en doit le plan principalement aux conseils du R. P. Martin... qui connaissait parfaitement l'architecture religieuse; suivant les ressources que l'on avait alors en mains, on peut dire qu'il a suggéré l'idée d'une belle et noble église... »

En 1852, c'est sur la direction et d'après les plans du P. Martin que s'élevait, au Sault-au-Récollet, le corps central du noviciat.

*
* *

« Nous arrivons à la morte saison, écrivait le P. Martin en avril 1861. C'est le moment où nous sommes le moins occupés. Il est utile alors de savoir se créer des occupations. » Il avait déjà écrit auparavant : « Heureux sont ceux qui savent s'occuper utilement dans leur chambre ! »

Le P. Martin était de ces hommes heureux. Il sut toujours se créer des occupations. Sur sa table, il avait toujours en marche quelque travail de recherches historiques. Dans l'intervalle de ses ministères, dans les brefs moments de loisir que lui laissa la direction du collège, il étudiait l'histoire des anciennes missions, si intimement liée à celle de la colonie. « Dès 1843, écrit

le P. Jones, le R. P. Félix Martin entreprit de rassembler les fragments épars de tout ce qui se rattachait à la mission du Canada. » À une époque où les Relations des Jésuites étaient presque tombées dans l'oubli, il se plaça au premier rang de ceux qui travaillèrent à en reconstituer la collection et à les remettre en honneur. Il eut même le bonheur d'en découvrir d'inédites, celles de 1672 à 1678, qu'il publia en 1861. L'introduction qu'il plaça en tête de cette publication, de même que l'étude, mise en appendice, *sur les missionnaires de la Nouvelle-France considérés au point de vue religieux, politique et scientifique*, suffirent à montrer la connaissance profonde qu'il avait acquise des Relations. On y voit aussi avec quelle pénétration il en avait saisi le sens véritable et en avait dégagé toute la valeur, contre ceux qui la contestaient.

Au moment de l'arrivée du P. Martin au Canada, tout un groupe de chercheurs travaillaient déjà à retracer les origines de la colonie. Il eut bientôt fait de lier connaissance avec certains d'entre eux. L'un des premiers fut Jacques Viger.

« Jacques Viger, a écrit Mgr Camille Roy, avait le goût, la passion des vieilles et précieuses choses. L'archiviste était doublé d'un archéologue. Tout ce qui était ancien, tout ce qui portait la marque, l'empreinte, la poussière du temps, tout ce qui rappelait le passé vénérable avait le don de le retenir et de l'émouvoir¹⁰. » Le P. Martin était de son côté l'homme de la précision en toutes choses, et particulièrement en matière d'histoire. Ils étaient faits pour s'entendre. Entre eux se noua une solide amitié, fondée sur une

10. *Historiens de chez nous*, par Mgr Camille Roy, Beauchemin, 1935, p. 76.

mutuelle estime, que seule vint briser la mort de M. Viger, en 1858.

Entre autres travaux, Jacques Viger avait entrepris de rectifier la *liste chronologique*, parue en 1834, des évêques et des prêtres employés au service de l'Église du Canada. Le P. Martin se fit son collaborateur et son conseiller, comme il ressort d'une lettre que Viger lui écrivait en 1851 : « Remarquez-le bien, cher Père, d'après votre conseil, j'ai appuyé la *Liste* autant que je l'ai pu... il est vrai que c'est assez peu souvent. » Cette même lettre, dont le ton dénote la parfaite intimité qui existait entre eux, annonçait l'envoi d'un volume manuscrit des corrections effectuées : « Ce premier volume, je vous l'envoie et vous prie de l'accepter en cadeau avec tous ses défauts. Il contient à lui seul près de deux de mes volumes actuels et la critique de presque tous les gros, les plus gros vices de la *Liste*. Il contient en outre un exemplaire de la *Liste* et c'est quelque chose que cela pour un homme de votre *ordre-désordre*, quand vous aurez besoin de cette *Liste*... Que de temps vous sauverez en recherches de cette *Liste*, autrement vagabonde et introuvable dans le *désordre-ordre* de vos nombreux papiers... Tâchez de remettre bientôt aux Delles Lennox, ou à la poste, vos réponses à mes dernières questions : ce sont autant de blancs épars dans mes livres qu'il me tarde de remplir de peur d'oubli. » Jacques Viger avait aussi réclamé en 1851 la collaboration du P. Martin pour une seconde édition de son *Archéologie du Diocèse de Montréal*; il lui avait réservé le Sault-Saint-Louis et Laprairie; mais à notre connaissance, ce travail, s'il fut fait, n'a pas été publié.

En compagnie de Jacques Viger et à ses frais, le P. Martin fit plusieurs voyages de recherches, pas moins

de sept entre 1843 et 1848, dont un aux Trois-Rivières et trois à Québec. Le voyage des Trois-Rivières avait pour but de localiser l'endroit où était mort le P. Anne de Nouë. « Deux indications conservées dans le récit contemporain fait par le P. Jérôme Lalemant, écrit le P. Martin, auraient suffi pour retrouver le lieu précis du sacrifice. Mais la tradition n'en a pas conservé le souvenir; du moins je n'ai pu encore le découvrir. Ces rives étaient alors absolument désertes et le furent plus de vingt ans encore après. Mgr avait bien voulu me permettre d'explorer une partie de cette côte avec un monsieur de Montréal, notre grand ami, et qui porte le plus grand intérêt à tout ce qui se rattache à la mémoire de nos Pères. Il voulait lui-même se charger d'y élever un petit monument religieux qui pût rappeler aux génération présentes et futures, ce zèle héroïque et cette espèce de martyre ¹¹. » (Septembre 1843.)

En septembre suivant, le P. Martin et Jacques Viger se rendaient à Québec. Des voyages de recherches du P. Martin, celui-là fut un des plus fructueux. C'est en cette occasion qu'il trouva, chez les Religieuses Hospitalières, les précieux manuscrits qui constituent le plus riche trésor des archives conservées actuellement au collège Sainte-Marie. Laissons le P. Martin parler lui-même : « La reconnaissance mérite bien que je vous fasse connaître un trésor précieux pour la Compagnie, dont nous sommes redevables à l'intérêt que nous porte une des plus anciennes communautés de Québec. Les religieuses hospitalières de Dieppe, venues autrefois avec nos Pères sur ce sol barbare, et dirigées longtemps par eux, reçurent le dernier soupir du dernier des membres de cette nombreuse famille

11. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I^{er}, p. 109.

d'apôtres dont nous sommes les enfants. Le R. P. Casot laissa entre leurs mains un certain nombre de manuscrits, dont elles ne savaient pas le prix et qui ne pouvaient en effet leur être d'une grande utilité. Dans un voyage que je fis à Québec l'année dernière, ces bonnes religieuses de l'Hôtel-Dieu voyant tout l'intérêt que je mettais à exploiter cette mine inconnue, me l'offrirent volontiers pour notre mission. En voici les pièces principales : 1° Quelques lettres annuelles (ou relations) qui n'ont jamais été imprimées. 2° Des mémoires sur la biographie de quelques-uns des principaux Pères qui ont illustré les missions du Canada. Ils sont enrichis d'attestations juridiques, comme si on avait dû s'en servir un jour pour faire foi de leurs vertus. 3° Deux vies détaillées et autographes de l'illustre Vierge iroquoise, Catherine Tégahkouita. — C'est avec raison que tout est précieux pour nous dans les souvenirs et les plus petits monuments d'une époque si glorieuse pour la Compagnie. La tableau de tant de vertus héroïques, dont nous trouvons les traces partout où nos Pères avaient porté leurs pas, est bien propre à exciter une sainte émulation dans leurs enfants¹². »

Ces manuscrits n'avaient d'abord été que prêtés au P. Martin. Par une lettre du 25 novembre 1844, la Supérieure des Hospitalières, la R. Soeur Saint-Antoine, lui en faisait don. « Vous pouvez regarder comme vous appartenant tout ce qui vous pourra être utile. Nous désirons seulement la vie de Catherine Tégahkouita... J'aurais un sensible plaisir de vous procurer d'autres manuscrits, si nous en avons, je ne connais pas même qu'il soit resté des feuilles détachées qui serviraient à ceux que vous avez... »

12. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I^{er}, p. 196.

Au mois de juillet 1846, le P. Martin et Jacques Viger étaient de nouveau en route pour Québec. Une lettre du P. Martin raconte ce voyage : « Nous nous embarquions tout près du lieu où le P. Vimont en 1642 vint offrir pour la première fois le Saint Sacrifice, au milieu des hardis fondateurs de cette cité qui ne soupçonnait pas alors son avenir, et qui, pendant plus de cent cinquante ans n'en a pas eu le secret. Un peu plus bas que la ville, une petite île en pain de sucre et bien boisée resserre le chenal et ferme l'entrée du port. On dirait un joli bouquet de verdure planté au milieu du fleuve pour en égayer la monotonie. Les rives sont en général tout à fait unies, et on doit savoir gré au génie militaire, qui a fait de cette île un petit arsenal, d'avoir respecté sa verte chevelure. »

Le voyage, qui se fit par eau, parut trop rapide au gré du P. Martin : « Nos immenses et rapides bateaux à vapeur ne donnent pas le temps d'étudier le pays qu'on parcourt, mais c'était pour moi des côtes connues. Je n'avais qu'à réveiller mes souvenirs. » Et les souvenirs, puisés dans la lecture des Relations, affluent à mesure que défilent sous ses yeux les lieux autrefois évangélisés par les anciens Pères : Sorel, Saint-François-du-Lac, les Trois-Rivières et surtout Sillery, « si célèbre autrefois dans les lettres de nos Pères. C'est la première mission où ils parvinrent à fixer les sauvages d'origine Algonquine »... Les deux compagnons poussèrent leur exploration jusqu'à la mission de Lorette. Dans la vieille chapelle élevée par les soins du P. Chaumonot, le P. Martin trouva « un objet bien vénérable que personne ne soupçonnait; c'est un fort beau reliquaire en argent envoyé par les chanoines de Chartres en 1674¹³... »

13. *Lettres des Nouvelles Missions*, t. I^{er}, p. 228.

« Je ne néglige rien pour recueillir tout ce qui se rattache au souvenir de nos Pères », écrivait le P. Martin au début de cette même lettre. En cette même année 1846, il pouvait annoncer au P. Villefort, son pourvoyeur à Rome de documents et de renseignements, comme les PP. Coué et Carayon le furent à Paris : « J'ai recueilli la biographie de neuf de nos Pères. » Il adressait aussi des remerciements au R. P. Roothan, Général de la Compagnie, pour l'envoi de l'exemplaire en italien de la Relation du P. Bressani, ouvrage dont il entreprenait sans retard la traduction. « L'ouvrage du P. Bressani est déjà traduit plus qu'à moitié, écrivait-il en septembre 1847. Il pourrait paraître l'année prochaine. »

Bressani ne paraîtra qu'en 1852. Mais entre temps le P. Martin publia, à la demande de Mgr Bourget, quelques opuscules religieux : une neuvaine à saint Antoine de Padoue (1846), une autre à saint François Xavier (1850), le *Manuel du Pèlerin à N.-D. de Bonsecours* (1848), ce dernier orné d'un dessin du sanctuaire qu'il avait lui-même préparé, et accompagné d'une notice historique des origines de ce même sanctuaire.

Un historien protestant de grand renom, Edmond Bailey O'Callaghan, faisait paraître, en 1847, une étude sur les Relations des Jésuites. Cet écrivain fut le premier, semble-t-il, à attirer l'attention du public sur la valeur de ces documents. Le P. Martin prépara une traduction de cette même étude, mais en l'enrichissant de corrections et d'additions, « sans prétendre par là, notait-il, rendre le travail complet. La difficulté d'avoir sous la main les documents nécessaires pour dissiper tous les doutes dans des sujets aussi variés, et surtout quand il s'agit de noms propres et de dates, expose

toujours à quelques erreurs ». La traduction parut en 1850. L'auteur, loin de se formaliser des corrections, remercia sincèrement le traducteur et, comme premier gage de l'amitié qu'il lui voua par la suite, lui fit parvenir quinze magnifiques volumes d'histoire naturelle : *The Natural History of New York*, par James Hall. La liste du clergé, corrigée par M. Viger, avait grandement servi aux rectifications. Le P. Martin sut le reconnaître dans le témoignage suivant, inséré dans ses remarques : « La reconnaissance, l'amitié qui nous honore, et je pourrais dire aussi la justice, nous font un devoir de mentionner ici le nom du Lieut-Col. Jacques Viger, 1^{er} maire de Montréal. C'est à lui que nous devons une partie des corrections introduites dans ce Mémoire anglais. Il est difficile aujourd'hui de traiter à fond une question qui intéresse notre Histoire, surtout s'il s'agit de noms propres et de dates, sans avoir recours à ses précieux documents et à sa judicieuse critique. »

Quand, en 1858, les Relations des Jésuites furent rééditées par les soins du gouvernement canadien, les éditeurs, dans les notes préliminaires qu'ils placèrent en tête du premier volume, s'inspirèrent du mémoire du docteur O'Callaghan, tout en rendant hommage à son traducteur : « Ces quelques remarques sont le résumé d'un opuscule anglais du Dr O'Callaghan sur ce sujet, et nous avons été heureux de pouvoir profiter des notes judicieuses de son traducteur. »

La traduction de la Relation de Bressani était prête depuis 1848. En décembre 1852, après quatre ans d'attente, le P. Martin la publiait. Le P. Vignon, qui était déjà au Canada, a écrit dans sa notice sur le P. Martin : « On se rappelle encore l'émotion que produisit, en 1852, par tout le Canada, son livre sur Bressani. Cette relation était en italien, il la traduisit

en français et la publia, enrichie de notes, de gravures, et surtout de la biographie du digne martyr. »

Dans l'étude que Mgr Camille Roy a consacrée à l'abbé Henri-Raymond Casgrain, nous trouvons un autre témoignage de l'accueil que reçut l'ouvrage : « Au surplus, un simple incident de la vie du collègue, la lecture en communauté de *l'Histoire des Martyrs du Canada* par Bressani, traduite de l'italien et publiée depuis peu par le P. Martin, acheva de préciser aux yeux de l'étudiant (l'abbé Casgrain) sa vocation littéraire. Avec une hardiesse qu'excuse à peine sa sincérité, il compare l'effet que produisit sur lui cette lecture aux impressions qu'Augustin Thierry rapporta de la lecture des *Martyrs* de Chateaubriand. *J'ose dire qu'un enthousiasme semblable s'empara de moi, et ne fut pas moins décisif sur ma destinée à venir que le jour où j'entendis lire en communauté, l'Histoire des martyrs du Canada, de Bressani... Les sublimes figures de Jogues, de Brébeuf, de Lalemant, m'apparurent dans une auréole de gloire qui fit pâlir celle des héros de l'antiquité dont j'étais pourtant bien épris. Pour théâtre des sanglantes tragédies qui me faisaient frémir, les forêts vierges de l'Amérique chantées par Chateaubriand; pour bourreaux des martyrs, ces mêmes sauvages dont il avait fait le portrait idéalisé dans Chactas. Tout ce qu'il y avait d'écoliers intelligents au collège partagea mon enthousiasme¹⁴. »*

Dès janvier 1853, Mgr Baillargeon, évêque-coadjuteur de Québec, écrivait au P. Martin : « Vous nous avez donné un bien beau et bien bon livre en publiant

14. *Historiens de chez nous*, par Mgr Camille Roy, Beauchemin, 1935, p. 27.

la Relation du P. Bressani. Agréez ma part de reconnaissance bien sincère. Je voudrais voir ce volume dans toutes nos bibliothèques de paroisse... Il faudrait ajouter à cet intéressant volume, un ou deux autres pour compléter... De tels livres seront lus plus volontiers, et valent infiniment mieux que la plupart de ceux qui composent ces séries publiées sous le nom de Bibliothèque catholique... »

La diffusion de l'ouvrage se fit assez rapidement. Le gouvernement canadien, pour sa part, en acheta un bon nombre d'exemplaires. « Le gouvernement m'a donné 1800 francs », note le P. Martin qui nous fait connaître en même temps que l'impression lui avait coûté quatre mille francs. Dès 1856, il pensait à une réédition (lettres du 23 mai et du 8 juin).

Encouragé par ce succès; il songea à publier en 1853 les Relations inédites de 1672-1679 dont il avait trouvé les manuscrits chez les Religieuses de l'Hôtel-Dieu. Il sollicita dans ce but la permission du R. P. Roothan, Général de la Compagnie. Mais celui-ci étant décédé le 8 mai de cette même année, la permission tombait avec sa mort. Le P. Martin écrivit, le 28 octobre, à son successeur le R. P. Beckx : « J'avais demandé la permission de publier en notre nom et à nos charges ce que, dans l'intérêt de l'Histoire, de la Religion et de nos études, nous aurions trouvé utile... La raison de cette demande c'est que, vu l'état du pays et le peu d'avantage que peut offrir ici un projet de ce genre, on ne trouverait pas un libraire ou un imprimeur qui voulût en prendre l'entreprise à son compte. Ils consentent seulement à se charger de la vente comme d'une affaire de commission, mais non pour en courir les risques. Le P. Roothan y avait consenti... C'est ce que je venais de faire pour la publication prochaine

de la Relation de 1672-73;... c'est ce que j'avais fait pour l'ouvrage du P. Bressani. Je voudrais avoir la même permission.» La permission fut renouvelée. Mais après l'incendie de la bibliothèque du Parlement au début de 1854, le P. Martin renonce à son projet; il n'ose plus compter sur l'aide du gouvernement, ou plutôt il en attend un secours d'un autre genre qui lui sera donné l'année suivante.

Depuis longtemps le P. Martin entretenait l'espoir d'aller un jour explorer les anciennes missions où les PP. Brébeuf et Lalemant avaient travaillé. « Que je voudrais visiter le pays des Hurons », écrivait-il, en février 1847, au P. Point, missionnaire à Sandwich. Son désir vint près de se réaliser en 1849. Le gouvernement projetait alors de transplanter une partie de la mission du Sault-Saint-Louis dans l'île Manitouline et demandait un missionnaire pour accompagner le groupe. Le P. Martin, sollicité, en écrivit au P. Boulanger, son supérieur à New-York. « Dans le mois de juin prochain, le Gouvernement va envoyer les sauvages en exploration pour choisir le terrain. Monseigneur veut qu'il y ait un prêtre avec eux. Il a eu la bonté de penser à moi afin de me donner en même temps l'occasion de faire les recherches que je désire tant faire sur les anciennes missions huronnes, près de Pénétanguishene... Ce seraient quinze jours ou trois semaines d'absence... L'approuveriez-vous? » Mais le 29 juillet, il devait avouer : « L'établissement des Iroquois n'aura lieu que l'année prochaine. Mon voyage est manqué. »

Il était pourtant bien préparé pour l'entreprendre. Deux articles publiés l'année précédente montrent à quel point il s'était déjà renseigné. En septembre 1847, l'on avait découvert sous un tertre, près de Pénétanguishene, « une vaste fosse de plus de vingt pieds

de largeur, dans laquelle était déposée une quantité très considérable d'ossements humains ». Cette découverte amena le P. Martin à rechercher quelle nation habitait ce sol autrefois. À l'aide des *Relations*, du *Voyage de Champlain*, du *Voyage du F. Sagard*, il arrive non seulement à déterminer qu'il ne peut s'agir là que des Hurons, mais il fixe aussi à peu près l'époque où ce tertre funéraire fut élevé. Dans la livraison de janvier 1848, *l'Album de la Minerve* donnait le résultat de ses recherches. À même enseigne, le P. Martin publia en décembre un second article, plus élaboré, où il retrace l'histoire du peuple huron « au moment de ses plus grands malheurs ». « *La Gazette de Montréal*, y dit-il, en publiant dans le mois dernier quelques détails intéressants, sur une découverte qu'on vient de faire sur l'ancien pays des Hurons, a été entraînée, faute de données assez précises, dans des erreurs historiques que nous nous permettons de rectifier, en retraçant les faits principaux de cette célèbre époque de nos annales. »

Le P. Martin n'eût-il pas eu d'autres titres, ces deux articles auraient suffi à signaler sa compétence. Aussi est-ce très volontiers que le gouvernement acquiesça à sa requête en 1855, quand il demanda un octroi pour défrayer les dépenses d'une exploration en Huronie. « Ce projet, écrit-il lui-même, communiqué à l'Honorable Georges Cartier, alors secrétaire provincial du Canada, reçut de son Excellence Sir Edmond Head, le Gouverneur Général de la Province, un bienveillant accueil. » Les quelque deux cent cinquante dollars (50 livres) qu'il obtint lui suffirent amplement. Au retour, il pouvait communiquer au P. Carayon, son collaborateur européen en recherches historiques : « J'ai obtenu du gouvernement d'aller faire un voyage

dans l'ancien pays des Hurons, à deux cent cinquante lieues. J'ai de quoi retourner pour achever mon travail.»

Le voyage avait duré quinze jours. Comme compagnon et interprète, le P. Martin avait emmené un jeune professeur du collège, le P. Patrice Dealy. Partis de Montréal le 7 août, les voyageurs se rendirent d'abord à Toronto, puis, par chemin de fer, jusqu'aux bords du lac Simcoe, « dans la jeune et riante cité de Barrie », comme l'écrit le P. Martin dans sa relation du voyage. « Une route directe, construite autrefois par le gouvernement militaire, relie Barrie au poste de Pénétanguishene, qui était devenu une station importante pendant les guerres de 1812 avec les États-Unis. Ce village était aussi le principal terme de notre voyage, car il devait être le centre de nos recherches. Mais loin de nous diriger directement sur ce point, nous jugeâmes plus favorable à notre projet de pénétrer dans la contrée par la partie orientale, c'est-à-dire le N.-O. du lac Simcoe...

« On ne compte que deux villages sur les bords de ce lac et encore, en méritent-ils à peine le nom, car ils commencent à peine à se former. Nous allions aborder à l'un deux, nommé Orillia... Dans ce poste, allait commencer pour nous la partie la plus embarrassante de notre voyage. Il nous restait près de quinze lieues à parcourir avant d'atteindre Pénétanguishene, mais à travers les épaisses forêts qui couvrent la contrée, par des chemins à peine frayés et très mal entretenus, sans aucun moyen régulier de communication. Nous ne pouvions même pas compter sur les habitants des campagnes; ils étaient absorbés par les travaux de la moisson alors dans toute leur activité.

« Nous avons d'abord à atteindre Coldwater, premier village sur notre route, à une distance de quatre à cinq lieues. Nous fûmes assez heureux pour rencontrer un Écossais qui rentrait dans ses foyers et voulut bien nous donner place sur son char à banc. Nous étions ici tout près des bords du lac Huron...

« (De Coldwater) nous devions partir le lendemain, de bonne heure, mais nous cherchâmes inutilement un moyen de transport. Il nous fallut donc partir à pied sous la conduite d'un jeune enfant qui nous servit de guide jusqu'à l'habitation la plus voisine, où nous devions recevoir une nouvelle direction pour continuer notre route. Cet incident devait, sans que nous l'eussions prévu, nous faire retrouver une des traces les plus curieuses de l'existence des Hurons. Cette habitation était sur l'emplacement d'un ancien village, et près de là existait un de ces anciens tombeaux hurons que nous cherchions.

« Il nous restait encore trois lieues avant d'atteindre la seconde station placée sur la route que nous avions à suivre. C'était la colonie irlandaise du district de Medonte... L'épaisseur de la forêt nous servit d'abri contre les ardeurs du soleil tropical, mais elle resserrait tellement notre vue que nous n'avions pour horizon que des troncs d'arbres... (A Medonte) M. Hussey, le plus riche habitant de l'endroit, ... vint au devant de nous pour nous offrir l'hospitalité... Près de sa maison nous trouvâmes, sans nous y attendre, le site qu'occupait un ancien village huron... La générosité et la complaisance de notre hôte, nous fournit toute facilité pour terminer heureusement le voyage et arriver à Pénétanguishene dont nous étions encore éloignés de six lieues... Le vénérable missionnaire de Pénétanguishene, M. Farnet, nous accueillit avec toute la

bonté d'un ami et d'un frère, et partagea avec nous sa table et son humble demeure... Nous étions enfin au centre du pays que nous venions explorer. »

Nous n'avons indiqué ici que quelques-unes des étapes successives du voyage. Dans son récit le P. Martin donne sur le pays qu'il parcourt des données géographiques et ethnographiques qui, après plus de quatre-vingts ans, prennent une valeur historique. Dans un style simple, qui rappelle celui des anciennes Relations, il note ses observations et recueille ses renseignements. Cela forme l'introduction du rapport qu'il alla lui-même présenter au gouverneur général à Toronto, vers la fin d'avril 1856. Ce rapport comprenait trois parties : une étude sur les tombeaux des Hurons, faite d'après ce qu'il lui avait été donné de voir; une description des ruines des forts français dont il avait retracé l'emplacement; dans la troisième partie, consacrée à la géographie du pays des Hurons, il s'appliquait à déterminer l'endroit de leurs différents villages. « Je regarderais comme téméraire, disait-il, d'offrir mon travail comme une solution complète du problème à résoudre. Malgré les données recueillies dans l'histoire et les recherches locales faites dans une excursion beaucoup trop rapide, il manque certainement des documents pour rétablir dans son entier la géographie de ces contrées. Je veux essayer seulement de poser quelques jalons qui pourront, peut-être, faciliter d'autres études. » Le tout était accompagné de plans et de dessins qu'il avait lui-même tracés.

Ce rapport ne fut jamais imprimé. Le P. Martin ne voulut pas en entreprendre la publication à ses frais. « À cause des dessins, c'est une dépense de 1,800 francs », notait-il en juin 1856, et nous avons vu que la situation financière du collègue n'était guère

brillante. Plus tard, vers 1860, il présenta son travail à l'éditeur Hachette, pour être publié dans la collection *Le Tour du monde*. Mais le manuscrit lui fut rendu avec une demande de refondre entièrement le travail : « Pour que les *Visites et Recherches dans le pays des Hurons* puissent nous convenir il faut que le missionnaire diminue sa partie historique au profit de la partie pittoresque... Le voyage du missionnaire dans la presqu'île huronne est surtout de la géographie rétrospective... *Le Tour du monde* n'est pas pour la géographie posthume... » L'historien qu'était avant tout le P. Martin se refusa à faire de son travail d'histoire une banale chronique d'actualité. En 1868, après une visite que lui fit, à Poitiers, le docteur J.-C. Taché, il renonça définitivement à le rendre public : « Les longs détails qu'il (le docteur Taché) m'a donnés sur ses différents voyages et ses recherches dans le pays des Hurons, m'ont fait mettre dans l'ombre la relation que j'avais faite de mon voyage. Il était trop incomplet auprès du sien. » Vers 1884, enfin, au moment de renvoyer son manuscrit au collège Sainte-Marie, il y inscrivait d'une écriture tremblante de vieillard : « Pour compléter ce travail, il faudrait profiter des travaux faits depuis par le docteur Taché, sur le pays et le caractère des Hurons¹⁵. »

*
* *

Une nouvelle marque de confiance devait être donnée au P. Martin à l'été de 1857. Depuis quelques années, depuis surtout les deux incendies qui avaient

15. Le P. Arthur Jones, dans son étude sur la Huronie, *Old Huronia*, publiée en 1908 par les soins du gouvernement ontarien, a utilisé le travail du P. Martin. Il y reproduit, en particulier, les dessins dont le P. Martin avait accompagné son rapport. Ce rapport doit se trouver encore aux Archives fédérales d'Ottawa.

consumé, en 1849 et 1855, à Montréal et à Québec, la bibliothèque de l'Assemblée législative, le gouvernement avait entrepris de la reconstituer, et aussi de rechercher les documents relatifs à l'histoire du pays. Dans ce but, il avait déjà délégué en Europe M. C.-B. Faribault, en 1851, et M. l'abbé Ferland, en 1856. En septembre 1857, le P. Martin était chargé d'une semblable mission.

Quittant Montréal le 22 septembre¹⁶, il se rend d'abord à Boston, où, dans son intention, il ne devait que passer pour tendre vers New-York. Mais un incident l'oblige à y demeurer une semaine. Il écrit le 26 septembre : « Je suis encore à Boston ! Il n'y a pas de mystère à faire de ma maladresse. J'ai laissé ma malle s'égarer... » Ce contretemps lui vaut de visiter la ville. Ce qui l'intéresse surtout, c'est la bibliothèque de l'Université de Cambridge, « riche construction gothique jetée au milieu du parc... Cette bibliothèque est regardée comme la plus belle des États-Unis et compte cent trente mille volumes. J'ai pu y voir le manuscrit du Père Rasle sur la langue abénaquise. Ils l'ont richement relié et il est conservé avec le plus grand soin... Leur culte pour ces saints personnages devrait bien aller un peu plus loin et leur faire apprécier en eux ce qui est bien plus estimable que quelques lignes tracées de leur main »...

A New-York, où il arrive le 30 septembre, il lui faut encore attendre quinze jours. Il écrit le 13 : « Je suis à la veille de m'embarquer et vous recevrez cette lettre quand je serai sans doute déjà sur l'océan. Je ne fais pas le brave, je vous assure, car je n'ai qu'une

16. A l'occasion du départ du P. Martin pour l'Europe, *la Minerve* du 10 octobre 1857 fit paraître un article élogieux. On le trouvera à l'Appendice F.

demi-confiance dans ces quelques planches qui nous séparent d'un abîme, et dans ces puissantes machines qui me font l'effet d'un volcan concentré. »

Le 14 septembre il s'embarque enfin à bord de l'*Argo*. La traversée est bien différente de celle de 1842. Sans doute que la durée en est réduite de moitié : seize jours au lieu d'un long mois. Mais, seul prêtre à bord et seul Français, il n'a pas la consolation de pouvoir célébrer la sainte messe, comme il écrit dans une lettre du 28 octobre, « tout en marchant à pleine vapeur et à voiles déployées » : « Je n'ai fait que lentement connaissance avec mon entourage; aussi ai-je mené un peu tout le temps la vie de Chartreux... » Il ajoute en post-scriptum, le 29 : « La terre s'est montrée ce matin à notre réveil. Nous allons longer toute la journée les côtes élevées du pays de Galles, mais à une grande distance... Nous n'aborderons que demain matin à Southampton et peut-être pourrai-je trouver de suite un vapeur pour la France... J'ai l'espérance fondée de pouvoir dire la sainte Messe le jour de la Toussaint. »

Au début de novembre, après une absence de plus de quinze ans, le P. Martin foule le sol de France; un arrêt de deux jours à Rouen pour se remettre des fatigues de la traversée, un bref séjour à Paris, puis c'est vers la Bretagne qu'il se dirige pour commencer son travail de recherches. « Mon voyage en Bretagne m'a rappelé le Canada plus que tout ce que j'ai vu ailleurs, écrit-il au P. Larcher, un Normand. Vous conviendrez que, si la Normandie est riche en souvenirs, la Bretagne a aussi sa large part dans l'histoire. Vous ne trouverez peut-être pas mes appréciations exemptes de préventions : comment revoir sans émotion et sans entraînement le pays qui nous a vu naître ! Le nom de Patrie a

toujours quelque chose de séduisant... » Parlant ensuite des recherches faites à Vannes, il écrit : « Les commis de bureaux de la Mairie de Vannes auront dû trouver assez étrange ma constance pendant plusieurs jours à dépouiller leurs poudreuses archives, où se trouvent celles de l'ancien collège des Jésuites... J'étais sûr d'y trouver quelques souvenirs du Canada et je ne me trompais pas. Un des premiers dons faits à la mission du Canada était attaché à une terre du pays dont le collège de Vannes était chargé. Le P. Vimont, longtemps supérieur en Canada, avait été ici supérieur. Le P. Daran commença pour ce collège l'église qui existe encore et, après quelques années passées au Canada, il revient au même lieu pour y mourir... Je trouve encore le P. Julien Perrault et le F. Salieu. J'ai eu de plus le bonheur de rencontrer dans la ville un curieux manuscrit d'un Père Récollet de Bretagne qui avait la manie des chroniques. A défaut des gazettes, il avait son journal rédigé avec une aimable simplicité et une franchise qui n'est pas toujours discrète. C'est lui qui m'a appris que le service des missions de Plaisance à Terre-Neuve et de Louisbourg, île du Cap-Breton, était dépendant de la province des Récollets de Bretagne, et tous les trois ans, le chapitre de l'ordre nommait les supérieurs qui desservaient ces postes avec quatre religieux. C'est ainsi que j'ai appris les noms des Pères Récollets Gratien Tocoul, Bruno Sauvé, Claude Sanguier, Benin Ledorz, Michel Ledoff et Zacharie Caradec...

« En quittant le sud de la Bretagne je m'arrêtai trois jours près de Ploërmel. J'avais obtenu un précieux renseignement sur un arrière-petit-neveu du dernier évêque de Québec avant la conquête, Mgr Dubreuil de Pontbriand. J'étais chez le vicomte Dubreuil de la Collenais, dans son beau château de Crévy... M. de la

Collenais me remit avec la plus obligeante bonté tout ce qu'il possédait des papiers de son oncle. Je passais tout mon temps à copier ce qui me paraissait le plus intéressant...

« Tout en m'occupant de Mgr de Pontbriand, j'ai trouvé enfin les traces d'un autre évêque que la Bretagne s'honore d'avoir aussi donné au Canada. C'est Mgr Briant. Jusque-là j'avais feuilleté inutilement les biographies et l'histoire de Bretagne. C'est à Saint-Brieuc que je devais compléter mes recherches, et j'ai été assez heureux pour le faire... C'est tout près de Saint-Brieuc que se trouve la paroisse où habitait Mgr Briant. On m'a conduit chez quelques membres de sa famille qui conservent avec honneur le portrait du prélat et son testament. J'ai trouvé un autre monument de lui, plus curieux encore pour moi, c'est un journal tenu par une de ses soeurs religieuse... Souvent elle y copiait ses lettres, mais souvent elle se contentait d'en faire l'analyse. Les sentiments pieux du prélat, son zèle et sa charité s'y révèlent avec tout le charme du laisser-aller d'une correspondance tout intime. Le nom de ce bon évêque occupait cette année une partie de l'annuaire du Département. Un des membres distingués de la Société historique de la ville venait d'y publier sa biographie. Quelques jours plus tôt je serais arrivé à temps pour l'aider à rectifier quelques points erronés, mais de peu d'importance... Il a eu la bonté de mettre à ma disposition les documents sur lesquels il avait travaillé et le manuscrit de son travail.

« Il me restait à voir Saint-Malo, patrie de Jacques Cartier. Un incident, qui pourrait passer pour une maladresse, fut pour moi une heureuse fortune. En cours de route, nous passions par Dinan... L'accueil

que je reçus chez un ami d'enfance me fit manquer la diligence. Il ne me restait d'autre ressource pour atteindre ce jour-là Saint-Malo, que de prendre une autre direction qui me conduisait en face de la ville, d'un autre côté, et m'obligeait de traverser la rade en canot. Je m'y décidai sans hésiter. Le jour était tombé, mais la mer était calme et le ciel serein. Nous pouvions très bien distinguer les remparts de cette antique cité, et la hauteur de ses digues bâties de manière à protéger les quais contre les plus grandes marées, qui s'élèvent là jusqu'à 42 pieds. J'aimais à me rappeler que c'était la même entrée, le même port qui avait vu tant de fois notre brave Malouin partir pour ses expéditions aventureuses et ses conquêtes pacifiques...

« J'avais à étudier les souvenirs de Jacques Cartier et je ne les perdais pas de vue. Les historiens modernes de la ville ont attaché de l'importance à son nom, et l'intérêt que mettait le Canada à son histoire a pu y contribuer beaucoup. Un officier de marine retiré, M. Cunat, a mis le plus grand soin à recueillir dans les archives, tout ce qui peut rappeler cette gloire malouine. Son zèle pour l'histoire de son pays et ses sacrifices même ne trouvent pas malheureusement assez d'échos. Ses consciencieuses recherches et sa constance dans son travail qui absorbent tous ses moments, lui mériteraient bien le titre de Jacques Viger de Saint-Malo. J'ai voulu visiter le manoir de Jacques Cartier, à une lieue et demie de la ville. Je voulais, tout en satisfaisant ma curiosité, vérifier l'exactitude du dessin qui en a été fait. Une certaine inquiétude que j'avais sur le peu de scrupule de l'artiste qui en avait été chargé, n'était pas sans fondement. Il m'a fallu le refaire et j'ai dû y donner un jour entier dans une seconde visite. Les pauvres habitants de ce vieux manoir ouvraient de

grands yeux et paraissaient tout ébahis de voir ma constance à travailler successivement de tous les côtés, devant ses murs qui sont loin de leur paraître aussi dignes d'intérêt. J'ai voulu même calquer tous les petits vitraux en couleur qui se trouvent dans une des chambres convertie en grenier. La bonne fermière s'arrêtait de temps en temps à me regarder perché sur une chaise et passer plus de deux heures à un travail qui devait lui paraître aussi singulier qu'incommode. Je n'ai rien voulu laisser en arrière, pas même le puits qui est au milieu de la cour, et dont les pièces d'appui, malgré leur état de mutilation et de désordre, annoncent qu'il n'était pas fait pour une basse-cour, mais pour orner la cour d'honneur du Sieur de Limoilou.

« Dans les archives que j'ai feuilletées à Saint-Malo, j'ai trouvé quelques détails malheureusement incomplets sur un autre point intéressant de l'histoire du Canada. C'est l'accueil que reçurent en France les infortunés Acadiens, après qu'ils eussent été chassés de leur pays. Une partie d'entre eux fut placée près de Morlaix, à l'ouest de la Bretagne, et une autre à Belle-Ile-en-Mer. Le roi leur donna des terres, avec les instruments et les animaux nécessaires pour les cultiver. Il fit refaire tous les registres de naissances, de morts et de mariages, tandis que les témoins vivaient encore, afin de suppléer aux actes perdus. Je n'avais pas là tout ce qu'il fallait pour compléter ces recherches, et je ne sais si je pourrai le trouver ailleurs... »

Avant de visiter Saint-Brieuc et Saint-Malo, le P. Martin s'était arrêté à Rennes. Dans cette ville où le P. Jogues avait séjourné après avoir échappé une première fois aux cruautés des Iroquois, il espérait trouver des traces de son passage. « Les archives de l'ancien

collège des Jésuites ne me laissèrent aucune espérance de retrouver quelques souvenirs... J'aurais voulu le suivre pas à pas à son entrée dans le collège. J'aurais voulu me représenter sur les lieux la scène où il se fit reconnaître par le Supérieur, au moment où celui-ci s'informait avec curiosité de ce qu'était devenu le P. Jogues, dont il connaissait la prise par les Iroquois, mais dont il n'avait plus entendu parler, et enfin l'accueil qu'il reçut au milieu des larmes de joie et des actions de grâces de ses frères. Je disais la messe dans la même église où ils vinrent tous ensemble rendre grâces à Dieu de tant bienfaits... » Le P. Martin fut plus heureux à Orléans, ville natale du P. Jogues. Il y rencontra les descendants d'un des frères du saint martyr. On y conservait une ancienne peinture représentant le Père, et, respectueusement encadrée, la lettre d'adieu qu'il avait adressée à sa mère, à son premier départ pour le Canada.

De retour à Paris en février 1858, il s'était mis à la tâche. « J'ai trouvé partout de gracieuses sympathies et une obligeance qui met à l'aise. Je n'ai pas même eu besoin de faire valoir mes titres officiels. L'amiral Mathieu m'a fait ouvrir tous les cartons dans le dépôt des cartes de la marine, le colonel Roux en a fait autant dans le dépôt des fortifications des Colonies, et l'amiral ministre de la Guerre dans les archives de son département. Une fois introduit il n'y a plus de formalité à prendre pour entrer et se mettre à l'oeuvre pendant les heures d'ouverture. On a déjà beaucoup puisé à ces sources, mais je crois qu'il reste encore à glaner. Il m'est venu à l'idée de faire un travail qui n'avait pas encore été entrepris et qui pourra avoir sa grande utilité. Je veux faire un rapport détaillé de ce que renferment ces différents dépôts, afin de mettre au

courant de ce qu'on peut y trouver sur le Canada. Copier seulement ce qui ne l'a pas encore été, serait un travail que je ne pourrais pas achever. J'ai déjà cependant un bon nombre de pièces qui m'ont paru curieuses. » A part ce qu'il trouva dans les archives gouvernementales, le P. Martin découvrit encore, à la résidence de la rue des Postes, où il logeait, quelques manuscrits des anciens missionnaires du Canada, une édition de Charlevoix annotée par l'un d'entre eux, et un long mémoire du voyageur Perrot.

L'ardent désir du P. Martin était de pouvoir pousser ses recherches jusqu'à Rome. Au mois de mars, une occasion se présenta pour lui de s'en approcher. Le cardinal archevêque de Naples avait demandé un Jésuite français pour prêcher le jubilé à la population française de sa ville. On offrit ce ministère au P. Martin. « L'occasion sous tous ses rapports était trop pressante pour reculer et je vais me mettre en route en tâchant d'aiguiser mes armes trop rouillées. »

Dans une lettre commencée le 30 mars, à Naples, il écrivait au P. Vignon : « Je bénis le bon Dieu qui m'a donné cette heureuse occasion de venir visiter cette contrée si belle et si riche en souvenirs de toute nature. Ma petite station touche à sa fin. J'ai eu deux jours de libres avant de la commencer, et malgré le sermon de tous les jours, j'ai pu trouver quelques moments pour visiter ce qui pouvait m'intéresser dans la ville. J'ai remis l'ascension du Vésuve au lundi de Pâques (5 avril). Je ferai le soir mes adieux à mon bienveillant auditoire, et, pour lui donner un nouvel appât, j'ai promis une lecture sur l'état des nations sauvages du Canada et sur ce que la Religion a fait, et fait encore pour les gagner... » Le 20 avril, la lettre n'était pas encore terminée et le Père y ajoutait : « J'en

suis honteux mais me voilà à Rome pour finir ma lettre, et les premiers jours, je n'en ai pas pu venir à bout; il a fallu me caser et me mettre aux recherches. Les choses ne sont pas faciles comme elles paraissent de loin, et surtout ne vont pas aussi vite qu'on se le propose... » Donnant plus tard le résultat de ses investigations, il écrivait : « Cette vaste cité devait posséder bien des documents relatifs au Canada. Il aurait fallu exploiter surtout trois grands dépôts : les archives des Récollets, celles des Jésuites et celles de la Propagande. Les difficultés de bureau et la grande distance rendirent impossible l'exploitation de celles-ci; après quelques tentatives inutiles, malgré le bienveillant accueil du Cardinal Préfet, il fallut y renoncer. Le temps ne me permit pas même d'aborder celles des Récollets. Il ne me restait plus que celles des Jésuites; elles suffirent abondamment pour occuper tout mon temps et elles auraient pu en absorber bien plus encore... Voici comment elles peuvent être classées : correspondances des Supérieurs de la Mission, des consultants, et même des missionnaires avec le R. P. Général. Cette collection de lettres est évidemment très incomplète. La nature de quelques-unes de celles qui restent, fait voir cependant que les vides qu'on trouve dans la série n'ont pas été faits à dessein, mais sont sans doute la suite de quelque négligence ou des bouleversements qu'ont subis les Archives. La première lettre est de juin 1611 et la dernière est du 16 février 1762. On y trouve une foule de faits, de dates, de notes biographiques, au milieu de détails inutiles et sans intérêt aujourd'hui... »

La brièveté du séjour du P. Martin à Rome ne lui permit pas de transcrire à loisir tout ce qu'il aurait désiré. La permission d'aller à Rome ne s'accordait alors

que difficilement aux Jésuites étrangers et leur séjour était strictement limité. À propos de ce voyage, le P. Martin écrivait en 1885 : « J'ai eu entre les mains les deux gros cahiers où on avait entassé ce qui regarde le Canada et c'est de là que j'ai extrait tout ce que j'ai copié. Après quinze jours de séjour, l'on me fit comprendre qu'il fallait penser au départ... »

Il quitta donc Rome et, au début de mai, reprenait à Paris ses recherches interrompues. Le 16 juin il annonce son retour. « Décidément ma place est arrêtée pour le 30 de ce mois, et malgré cela je laisserai bien des choses à venir après moi... Je serai sur le steamer qui va droit à Montréal. Ayez la bonté d'envoyer ma soutane et mon manteau à Québec, afin que je puisse paraître de suite dans un état décent. Je n'ai pas su à quelle époque sera votre distribution; mais je crois pouvoir arriver au moins trois ou quatre jours avant. Je vous avouerai que j'ai été si en dehors de ce qui s'est fait pendant l'année que j'aimerais mieux ne vous arriver que le lendemain. »

De fait il n'arriva à Montréal que le lendemain. La distribution des prix s'était faite le 13, le jour même où le P. Martin débarquait à Québec. Le lendemain il prenait le bateau pour Montréal, croisant sur le fleuve un groupe d'élèves de Québec en route pour leurs vacances. *La Minerve* du 17 juillet saluait son retour : « Le R. P. Martin, après avoir visité la Bretagne et la Picardie, Paris et Lyon, Naples et Rome, revient reprendre parmi nous ses utiles travaux, riche de toutes les observations qu'une longue expérience acquise parmi nous, aura sans doute rendues fructueuses, et que le temps mettra en oeuvre. Si le R. Père a dû tressaillir de joie en entendant les rives du Saint-Laurent répéter les joyeux ébats de ses enfants de

Québec, avec lesquels il a croisé dans la matinée de mercredi (le 14), s'il a appris avec bonheur les développements remarquables qu'a pris même en son absence, dans la réalité comme dans l'opinion, le bel établissement dont il est le fondateur, le collège Sainte-Marie n'a pas dû éprouver de moindres tressaillements en voyant celui qui l'a dirigé si longtemps, et dont la vieille expérience, jointe à l'habileté de celui qui l'a remplacé, offre aux pères de famille de nouvelles garanties et, à la jeunesse, de nouvelles espérances. »

Ses *utiles travaux* furent tout d'abord de reprendre au collège son poste de procureur, puis, quelques jours après, le P. Vetter, ministre, étant appelé à Buffalo pour y veiller aux intérêts spirituels d'un groupe d'Allemands établis dans cette ville, le P. Martin le remplaçait dans sa charge, et rédigeait, à ce titre, le *diarium*. A la date du 31 juillet, fête de saint Ignace, il y signale la présence au dîner, entre autres invités, de deux vieux amis, « M. Rodier, maintenant maire de Montréal, et M. le commandeur Viger, portant sa croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand ». C'est à cette époque que le P. Martin devint membre de la Société Historique de Montréal dont la fondation, due à Jacques Viger, remontait au mois d'avril de cette même année. Il était déjà membre correspondant de la Société Historique de New-York.

*
* *
*

C'est en l'année 1858 que fut rééditée, par les soins du gouvernement, la collection des Relations des Jésuites. Un des vœux les plus ardents du P. Martin se trouvait ainsi réalisé. Dès le mois de décembre 1848,

il avait demandé et obtenu l'autorisation de publier les ouvrages de nos anciens Pères. Les difficultés financières du collège ne lui permirent pas de profiter de cette permission.

Le P. Martin contribua-t-il pour une part à cette réédition de 1858 ? Son nom n'apparaît pas parmi les collaborateurs mentionnés dans la préface de l'ouvrage; tout au plus y est-il question du *traducteur* de l'ouvrage du docteur O'Callaghan. Il avait passé, nous venons de le voir, une partie de cette année 1858 en voyage de recherches en Europe. Nous trouvons, d'autre part, dans sa correspondance, qu'il était bien au courant du projet. Dans une lettre du 21 octobre 1854, adressée au P. Carayon, il annonce que le Parlement ici va faire réimprimer les anciens ouvrages du Canada; le 10 février 1856, il écrit au même Père : « Ici on réimprime les Relations, 3 volumes complets, 60 francs. »

Si le P. Martin n'a pas collaboré à la réalisation matérielle du projet, il y eut, semble-t-il, sa part d'influence. « Il se plaça au premier rang de ceux qui travaillèrent à en reconstituer la collection et à les remettre en honneur », écrit le P. Jones. Le P. Martin ne demeura pas étranger à l'entreprise, pas plus que Jacques Viger, dont le nom n'est pas mentionné. Le travail se faisait à Québec, chez l'imprimeur Côté : Jacques Viger et le P. Martin résidaient à Montréal... D'ailleurs, M. John-Gilmary Shea, dont il est fait mention, était en grande partie redevable au seul P. Martin de tout ce qu'il possédait sur le sujet. Nous avons vu qu'il fut pendant quelques années, de 1847 à 1853, membre de la Compagnie de Jésus, et professeur pendant deux ans au collège Sainte-Marie. Jusqu'au départ du P. Martin en 1861, il demeure en constante

relation avec lui. O'Callaghan, Sparks, Parkman, et surtout Faribault, autres collaborateurs mentionnés, entretenaient avec le P. Martin des rapports amicaux et réguliers, fondés sur leur commun amour de l'histoire.

Le témoignage du P. Vignon, qui était recteur du collège Sainte-Marie au moment où parurent les Relations, nous incline à croire à la collaboration du P. Martin, sans chercher à expliquer le silence qu'on a fait sur son nom. Le P. Vignon écrit en 1887 : « Les amis de l'histoire du Canada savent qu'on doit en grande partie au P. Martin, la collection des Relations des Jésuites, si intéressantes, et qui font si bien connaître les vrais pionniers et les temps héroïques de la Colonie. »

*
* *

Pendant l'année scolaire 1858-1859, le P. Martin demeure attaché au collège Sainte-Marie. Aux côtés du P. Vignon, son ancien préfet devenu recteur, il remplit les charges de préfet de discipline et de procureur.

Le 21 août 1859, il est nommé supérieur de la résidence de Québec. Nous avons vu plus haut quelles furent ses activités dans le ministère des âmes; ce ministère, toutefois, si actif qu'il fût, lui laissait des loisirs, plus qu'il n'en avait goûté pendant les années intenses de la fondation du collège. C'est à l'histoire qu'il les consacre. « Tout va bien ici, écrit-il le 7 septembre. Je vis en ermite comme si je l'avais toujours été. Le temps me paraît court, quoique je ne fasse qu'écrire et compiler. J'avais tant de choses en arrière. C'est à peine si dans huit jours, je pourrai envoyer mon premier travail à Paris. »

Ce *premier travail*, une étude sur les Relations, promise au P. Charles Daniel, fondateur et directeur depuis 1856 de la revue des *Études*, attendra jusqu'en janvier 1860 pour être terminé. Un autre travail plus pressant était réclamé du P. Martin.

Le 14 septembre 1859 marquait le centenaire de la mort du marquis de Montcalm. Sur l'initiative de M. C.-B. Faribault, un comité s'était formé à Québec pour réaliser le projet de M. de Bougainville, d'honorer la mémoire de Montcalm, par l'érection d'un monument dans l'église des Ursulines. M. Faribault ne crut mieux faire que d'inviter le P. Martin à prononcer le panégyrique à la cérémonie de l'après-midi. Une amitié de plusieurs années les unissait. Nous empruntons au *Courrier du Canada*, reproduit dans *la Minerve* du 20 septembre 1859, le résumé du discours.

« A deux heures de l'après-midi, la cloche de l'église des Ursulines appelait encore les fidèles pour assister à la cérémonie de l'Absoute solennelle. Le révérend P. Martin, de la Compagnie de Jésus, monta en chaire et prononça l'oraison funèbre du marquis de Montcalm. Il présenta la suite des événements de cette existence si pleine de services rendus à la religion et à la patrie et fit ressortir dans l'homme illustre dont on vénérât la mémoire, le double caractère du soldat et du chrétien. Le prédicateur déroula avec tact et bonheur la suite de l'histoire de l'illustre guerrier, issu de cette noble race dont on a dit : *les champs de bataille semblent avoir été le tombeau des Montcalm*. Il fit assister son auditoire aux succès littéraires de la jeunesse de Montcalm, aux brillants débuts de sa carrière militaire, à ces combats d'où il sortait toujours couvert de gloire, et d'ordinaire couvert de blessures;

il le montra grand, surtout à Carillon où il triompha à force d'audacieuse intrépidité, au point qu'il eut à répondre d'avoir tant osé en disant : *Si j'ai dans une position difficile mis de côté les règles ordinaires de la guerre, c'est que je me suis rappelé que l'audace enfante souvent les succès.*

« Mais, a dit l'orateur, s'il nous est agréable de faire dans la personne du général de Montcalm, l'éloge du soldat défenseur de la Patrie, il nous est encore plus consolant d'avoir à faire dans la personne de l'illustre mort, l'éloge du chrétien... Le prédicateur, après avoir dit à son auditoire combien est futile la gloire de ce monde..., que Dieu seul et son éternité ont le droit de remplir notre pensée et le pouvoir de récompenser le chrétien, est descendu de la chaire au milieu du religieux silence de la foule qui remplissait la petite église, et du nombreux clergé réuni dans le chœur. »

En ce même mois de septembre, le P. Martin mettait la dernière main à une *Petite histoire du Canada* commencée quelques années auparavant. Depuis longtemps, les surintendants de l'Instruction publique déplorait la pénurie de manuels scolaires adaptés aux besoins des élèves, et particulièrement d'une histoire du Canada. Ils réclamaient le concours des bonnes volontés pour la rédiger.

M. l'abbé Groulx, dans son ouvrage sur *l'Enseignement français au Canada*¹⁷, a tracé le tableau de la situation entre 1841 et 1867 et dit, en parlant de manuels : « En 1842, les plus répandus sont les livres scolaires américains. Avec le temps, les manuels des écoles d'Irlande, fort en vogue dans le Haut-

17. *L'Enseignement français au Canada*, t. 1^{er}, pp. 252 et suiv.

Canada, feront aux manuels américains quelque concurrence. Et il en sera ainsi jusqu'au jour assez tardif où l'on s'avisera enfin de nationaliser les livres de classe, d'y mettre, comme dira Chauveau, *des articles spécialement écrits pour nos enfants sur l'Histoire du Canada, sur les ressources de cette belle contrée, sur l'histoire de son ancienne et de sa nouvelle mère patrie.* »

Ce désir ne demeura pas sans écho, du moins pour ce qui concerne l'histoire nationale. Garneau avait complété en 1852 son *Histoire du Canada*, qui devait avoir, en moins de sept ans, trois éditions. « Le succès de librairie, continue l'abbé Groulx¹⁸, en un pays où la librairie existe à peine, révèle la secousse des esprits à l'apparition d'un passé qui prenait alors figure de vengeur. Le vieux Philippe-Aubert de Gaspé et le collégien Henri-Raymond Casgrain nous ont dit la grande émotion de l'époque. Mais, de la caste des lettrés, l'émotion descendit-elle dans le monde plus humble des écoles? On peut le croire, pour autant qu'on risque d'en juger par le nombre de manuels d'histoire canadienne publiés vers le même temps. De 1853 à 1866, pas moins de dix paraissent, parmi lesquels le *Catéchisme de l'histoire du Canada à l'usage des écoles*, de F.-M.-U. Bibaud, le *Tableau chronologique et synoptique des principaux faits de l'histoire du Canada* de l'abbé L. Provancher, l'*Abrégé de l'histoire du Canada* de Garneau... »

De tous ces manuels, l'*Abrégé*, de Garneau, était le plus répandu. Mais, malgré qu'il fût approuvé par l'autorité ecclésiastique, par le Conseil de l'Instruction publique et par le grave Bibaud, auteur lui-même de

18. *Op. cit.*, t. I^{er}, p. 256.

Tablettes historiques, qui reconnaissait que « l'ouvrage était écrit dans un meilleur esprit que l'oeuvre en trois volumes », il existait, semble-t-il, certaines préventions à son égard. Cela tenait, peut-être, aux tendances libérales plus accusées de la première édition de la grande histoire.

Le P. Martin, cédant aux instances qui lui étaient faites, entreprit donc de préparer lui aussi un manuel. Pour la rédaction, il se faisait aider par le P. Tailhan, alors professeur des cours publics de philosophie à l'Université Laval. Le 18 septembre, il envoyait son manuscrit au P. Vignon en l'accompagnant d'une lettre : « Voici enfin la petite histoire. Vous verrez les preuves de bonne volonté qu'a fini par y mettre le P. Tailhan, et je lui en sais bien bon gré. Je voudrais bien qu'un autre rendît encore le même service à l'ouvrage. Dans l'état actuel, il (le P. Tailhan) donne son approbation pour l'impression. Voyez ce qu'il y a à faire de plus. Je vous abandonne entièrement ce manuscrit que je regarde comme propriété du collège Sainte-Marie... J'ai indiqué différents titres. Celui de *Précis* plaît davantage au P. Tailhan... »

Suivant le désir du P. Martin, le manuscrit fut soumis à un autre reviseur. Mais celui-ci se montra plus soucieux de faire un travail consciencieux que d'aller vite en besogne. Le 19 janvier 1860, le P. Martin écrit : « Je me décide à faire une petite réclamation auprès du P..., un peu en désespoir de cause. Je crains qu'il n'amène rien à terme. Il comprendra plus clairement encore plus tard que le mieux est ennemi du bien. Je ne sais s'il fait ainsi dormir la petite histoire du Canada. On m'en a demandé ici bien des fois des nouvelles, car on l'attend pour substituer

quelque chose à Garneau.» Le 30 mars, il revenait à la charge : « Ne vous semble-t-il pas qu'après six mois, on pourrait un peu presser le P... pour l'histoire du Canada ? S'il n'en approuve pas l'impression, tout est dit. S'il n'a pas le temps de l'examiner, un autre peut-être pourrait le faire. S'il s'agit de refondre le travail, je crains que le bon Père ne devienne moins actif que jamais, et je ne voudrais pas que nous fusions prévenus par d'autres. Voyez pour le mieux. »

Nouvelle démarche en mai : « Je regrette que le bon Père devienne si lent et si irrésolu. Le sort de la petite histoire n'est-il pas compromis, après tant de temps ? Il me semble du moins qu'il serait bon d'avoir le témoignage de quelques autres examinateurs. S'ils n'approuvent pas l'impression, tout est fini pour le moment et le Père pourra prendre le temps qu'il faut pour refondre le travail. Dans le cas contraire est-il à propos de subir de pareilles lenteurs ? » En novembre, enfin, le P. Martin, embarrassé de ne pouvoir donner une réponse à ceux qui attendaient son travail, revient une dernière fois sur la question : « J'ai parlé au P. Tellier de la petite histoire. Il m'a dit qu'il serait bon d'avoir sur elle l'avis du P. Saché. Si vous jugiez à propos, vous pourriez la lui envoyer, à moins que le P... n'avance dans son travail. Voilà déjà plus de quatorze mois qu'il est supposé à l'oeuvre. Je m'offrirai bien ensuite pour ôter à l'oeuvre la teinte Bibaud qu'elle paraît avoir, ou faire les réformes qui seront indiquées... » Cette lettre obtint une réponse précise, mais défavorable à la publication. Le P. Martin, satisfait de savoir enfin à quoi s'en tenir, remercie le P. Vignon et conclut : « N'en parlons plus; mais je voulais savoir si d'autres partageaient l'avis du P... Ainsi, quelle que soit l'appréciation du P. Saché, laissons-la en paix ! »

Et la petite histoire rentra, inédite, dans les cartons du P. Martin, pour y dormir pendant plusieurs années. Quant au censeur, loin de lui garder rancune de ses délais, le P. Martin lui soumettra encore d'autres travaux.

Cette expérience des lenteurs de la révision ne découragea pas le P. Martin; avec le temps, il aura encore à exercer davantage sa patience. En janvier 1860, il pouvait annoncer au P. Larcher qu'il était « venu à bout de terminer deux travaux commencés depuis longtemps... 1° Mon voyage dans le Haut-Canada, refondu et allongé; 2° le rapport sur les Relations des Jésuites refait entièrement et complété... Il m'a fallu repasser toutes les Relations... Je veux entreprendre, ajoutait-il, la biographie du P. de Brébeuf, qui avec le P. Jogues est le grand héros de ces contrées. Le dépouillement des Relations en formera la principale richesse ». Il redemandait en même temps les notes déjà amassées sur le Père de Nouë.

Les deux travaux terminés furent envoyés en Europe au début de février : le peintre Théophile Hamel, qui s'y rendait, se chargea de les porter. Nous avons vu plus haut ce qui advint du *Voyage dans le Haut-Canada*, présenté à l'éditeur Hachette. Le second travail reçut un meilleur accueil auprès du P. Daniel. Le P. Martin en recevait la nouvelle à la fin d'avril et la communiquait au P. Larcher : « Le Père Daniel vient de m'écrire une charmante lettre au sujet de mon nouveau travail sur les Relations. Il n'en pourra mettre que des extraits dans sa Revue, mais il se charge, avec l'approbation des Supérieurs, de la publier séparément. Il m'a presque cassé l'encensoir sur le nez, heureusement qu'il est fort ! » Le P. Martin voyait

enfin ce travail imprimé, en recevant au début de 1861 les deux volumes des Relations inédites de 1672 à 1679. Si l'introduction et l'appendice de ces deux volumes sont de lui, il dégage cependant sa responsabilité pour les notes : « On peut dire sans se tromper, confiait-il au P. Vignon (25 février 1861), que toutes les notes ajoutées aux deux volumes des Relations sont dues aux éditeurs de Paris. J'avais même formellement demandé que celle de M. de Queylus n'y fût pas mise. Du moins elle est vraie, tandis que bien des erreurs se sont glissées dans les autres notes. »

A partir de septembre 1860, le P. Martin consacre ses loisirs à l'étude de deux lettres du P. Biard, les Relations de 1611 et 1612, dont il vient de recevoir le texte latin. « Voilà un travail de traduction qui va me durer longtemps, écrit-il. Il y a quatorze pages grand in-4°, bien serré. » Mais son travail ne se borne pas à traduire: il l'accompagne de notes, et dans son désir de précision, projette d'aller vérifier sur place certaines données topographiques. Le 13 mars, il confie au P. Vignon : « Je veux vous parler d'un de mes rêves pour les vacances prochaines. Je pense à demander à aller faire une course jusqu'à Halifax afin de pouvoir visiter le poste où le P. Biard avait commencé sa mission en 1611. Je suis arrêté dans les notes que je voudrais ajouter à ses lettres. Un examen local me paraît indispensable... » Au mois de mai, il a l'assurance de pouvoir faire le voyage et quand, en juin, il reçoit l'annonce de son retour à Montréal en septembre suivant, il y trouve une raison de plus de faire l'excursion projetée.

Il était en effet quasi décidé que le P. Martin reviendrait au collège Sainte-Marie pour y reprendre ses

cours de dessin et quelques confessions. L'on se rappelle qu'à la fin du carême prêché à Saint-Roch il avait eu à se plaindre d'une grande fatigue des yeux. On songea à lui donner pour quelque temps une occupation qui fût en même temps un repos. Mais voici que le 22 juillet le projet est entièrement modifié. Il n'est plus question ni de Montréal, ni du collège Sainte-Marie; c'est en Europe qu'il est rappelé. Pour le P. Martin, qui avait écrit en 1857, au moment de s'éloigner pour quelques mois : « Je sens que je tiens par de fortes racines au Canada », cette nouvelle causa plus que de la surprise. Sa correspondance avec le P. Vignon, en ces jours-là, tout en faisant ressortir sa grandeur d'âme, son esprit surnaturel, son abandon à la Providence, marque aussi la grandeur du sacrifice que l'obéissance lui demandait.

« Je vous écris l'âme un peu émue de la nouvelle à laquelle j'étais si loin de m'attendre, de mon départ pour l'Europe !... J'avais déjà fait quelques préparatifs pour Montréal, et bâti quelques châteaux en Espagne ! J'écrivis au P. Tellier pour lui faire connaître mes dispositions. Je resterais volontiers quelles que soient les infirmités que le bon Dieu me prépare, et dussé-je être un membre inutile. Un de mes regrets, c'est d'avoir sans doute provoqué cette mesure par quelques paroles indiscrettes sur mes yeux, dans une lettre à mon frère¹⁹, et de devenir un exemple fâcheux pour quelques esprits peu affectionnés à la mission. L'humanité se fait bien sentir un peu dans la rupture avec un ordre d'idées, de travaux et de choses auxquels j'étais fait ici. Cependant à la volonté de Dieu !... »

19. Un des frères du P. Martin, Auguste, plus jeune que lui de huit ans, était médecin à Paris. Le P. Martin avait veillé avec un soin particulier sur ses études.

« Je vous remercie de vos paroles de sympathie et d'encouragement. Je faisais tous mes préparatifs pour le Nouveau-Brunswick quand j'ai dû rompre avec ce projet, comme avec bien d'autres, et ce n'est sans doute pas tout. C'est un acheminement au détachement final. Certes oui, dans ma pensée, si je suis à même de servir la mission, je le ferai volontiers, car je m'y suis dévoué. Je combattrai certainement en sa faveur... Je laisserai en dépôt au P. Larcher, les manuscrits ou les livres que j'avais empruntés à Montréal. Il en est cependant trois que je vous prierais de me laisser, sans cela je ne pourrais pas continuer mon travail sur le P. Brébeuf, le P. de Nouë et Catherine Tégahkouita... Au reste, tous les autres manuscrits que j'ai, je veux demander qu'à ma mort ils soient envoyés à Montréal... Peut-être le P. Larcher... se décidera-t-il non à retoucher, mais à refondre complètement la petite histoire du Canada... Je serais convaincu de son succès. Garneau a eu déjà 18,000 exemplaires... »

Ceci était du 22 juillet; le 28, il écrit : « Mon départ... n'a plus pour moi le même caractère que l'autre. Je ne puis pas en prévoir toutes les conséquences. Je sens d'avance que j'ai besoin de m'abandonner entièrement à la volonté de Dieu. Je m'étais peut-être trop attaché aux hommes et aux choses. Pour moi, tout sera nouveau là-bas et je ne serai plus guère apte à leurs oeuvres. Si on veut me le permettre je reviendrai volontiers. Je ferai toujours mon possible pour servir la mission et encourager ceux qui s'y dévouent et ceux qui pourraient y être aptes... »

Le 3 août, il envoie une dernière lettre, en réponse à une invitation que lui avait faite le P. Vignon de venir à Montréal avant son départ. « Vous êtes bien

bon de m'inviter à aller vous voir. J'y avais pensé, mais vous comprendrez sans peine que cette visite, pour un côté agréable, en aurait plus d'un pénible... Laissons ce petit sacrifice-là avec bien d'autres, et même avec ceux qui pourront venir à l'improviste... Veuillez vous charger de présenter à nos Pères et à nos Frères mes saluts d'adieu et me recommander à leurs prières. Rendez-moi le même service auprès du bon Évêque et de ces messieurs (de l'évêché), des Sulpiciens et de nos autres amis. »

Le samedi matin 10 août, le P. Martin s'embarquait sur l'*Anglo-Saxon*, en compagnie du P. Falleur. Entre un départ de New-York le 17 et le départ de Québec ce jour-là, il avait choisi ce dernier. Il avait donné comme raison que « le voyage est moins pénible à cause de la longueur du fleuve ». Il est bien permis de croire qu'il en existait d'autres, et qu'il espérait ainsi briser plus doucement les fortes racines qui le tenaient à ce pays auquel il avait consacré dix-neuf des plus fécondes années de sa vie. Le *Courrier du Canada* disait en annonçant le départ des deux Pères : « Le P. Martin était au Canada depuis dix-neuf ans et le P. Falleur depuis treize ans... Le Canada a perdu en eux deux hommes éminents et deux hommes de bien. Tous deux sont connus comme prédicateurs. Le P. Martin s'est en outre fait un nom pour son talent d'investigation et son amour des recherches historiques. Plus d'un savant doit à sa critique sûre le redressement de bien des erreurs... Un grand nombre de prêtres de Québec sont venus jusqu'au *steamer* pour dire adieu à ces deux Pères dont le souvenir restera vivace en Canada. »

Vingt-cinq ans en France

1861 à 1886

A SON arrivée en France, le P. Martin va d'abord résider à Paris, au collège Sainte-Geneviève, rue des Postes. Il y demeure un an. Il s'y était déjà retiré au cours de son voyage de 1858 et avait admiré le bon travail qui s'y accomplissait auprès des jeunes gens destinés aux grandes écoles. « La pension de la Rue des Postes marche bien, avait-il écrit à cette époque. On a beaucoup modifié le système adopté d'abord de traiter ces jeunes gens comme des étudiants un peu libres... Aujourd'hui, ils sont à peu près sur le même pied que dans les collèges ordinaires, et les choses n'en vont que mieux. Les études y sont brillantes et tous les poussent avec ardeur et succès. On compte cette année sur plusieurs élèves pour l'École Polytechnique. C'est ce qui fait surtout la réputation. L'année dernière ils en ont eu déjà un. La piété y est en honneur. On lui accorde aujourd'hui plus d'exercices que dans le commencement, et les choses n'en vont que mieux. Cette maison est destinée à d'importants résultats. Elle grandira certainement et peut faire un bien immense. Il paraît qu'on distingue déjà avec avantage à Saint-Cyr ceux qui sont venus de chez nous. Il vient chaque dimanche des examinateurs de la ville qui simulent les examens, soit de l'École Polytechnique, soit de l'École de Saint-Cyr, soit de celle

de la Marine. Les résultats en sont affichés dans les parloirs... » .

En 1861, l'occupation du P. Martin est d'aider de ses conseils, comme père spirituel, les nombreux scolastiques, professeurs ou étudiants, qui se trouvent à Sainte-Geneviève. Il lui faut surtout se placer sous les soins du médecin, pour enrayer le mal d'yeux dont il souffre, mal plus sérieux qu'il ne l'a d'abord cru, et qui le contraint à cesser toute lecture, pour quelques mois. « Le docteur ne me permet pas de travail. Je crois que l'excitation où j'étais à Québec me soutenait, surtout dans les derniers temps, où je me fatiguais beaucoup la vue... Le docteur a travaillé pour arrêter la paralysie et il espère avoir réussi; mais la faiblesse me paraît avoir augmenté. Je ne serais pas capable de faire aujourd'hui le travail qui m'a occupé le carême dernier, ou même le mois avant mon départ. J'en subis peut-être les suites et j'ose à peine penser à l'avenir... Nous allons toujours former des projets, Dieu disposera ensuite. » (10 novembre et 13 décembre.)

Dieu disposa les choses de telle sorte qu'au bout d'un an le P. Martin fut en mesure de se remettre au travail. Le 12 septembre 1862, il était nommé recteur du collège de Vannes.

A l'automne de 1850, les Jésuites, s'autorisant de la loi sur la liberté d'enseignement votée le 15 mars précédent, avaient repris à Vannes l'oeuvre interrompue depuis plus de vingt ans à Sainte-Anne-d'Auray. Le collège Saint-François-Xavier qu'ils y ouvraient se réclamait de l'ancien petit Séminaire de Sainte-Anne, où le P. Martin avait fait ses études. Dans le nouveau recteur de 1862, le collège Saint-François-Xavier voulut saluer un de ses anciens élèves. Dans les pages qu'il

a consacrées au rectorat du P. Martin, l'historien de cette maison a souligné sa fermeté et sa discrétion. « Du reste, ajoute-t-il, on avait besoin de cette main vigoureuse pour ramener à la tradition le gouvernement du collège, dont les ressorts avaient quelque peu fléchi sous l'administration débonnaire de son prédécesseur. » Il rappelle aussi que le P. Martin « possédait un tempérament et des facultés artistiques attestés par les jolis dessins qui ornent les *témoignages* encore en usage (en 1890) à Saint-François-Xavier ». Sous son administration la maison de campagne du collège s'enrichit aussi d'une chapelle dédiée à saint Joseph, et dont l'inauguration se fit le 15 mars 1865. Quelques mois plus tard, le 8 septembre, le P. Martin était nommé supérieur à la résidence de Poitiers.

C'est pendant son séjour à Poitiers que le P. Martin reçut l'agréable visite de M. l'abbé Henri-Raymond Casgrain. Celui-ci l'a relatée dans ses *Souvenances canadiennes*, conservées aux Archives de l'Université Laval. Passant par Poitiers en juillet 1866, M. l'abbé Casgrain s'était « à peine installé et rafraîchi à l'hôtel de France », qu'il demandait à être conduit à la résidence des Jésuites. « J'avais hâte, écrit-il, d'y serrer la main au P. Martin, fondateur du collège de Montréal, avec qui j'avais eu de fréquents rapports pendant qu'il résidait à Québec. Le bon Père fut d'autant plus charmé de me voir qu'il avait laissé son coeur au Canada, dont il est un des historiographes les plus consciencieux et les plus aimés. Il y avait longtemps qu'il n'en avait pas reçu de nouvelles et il lui tardait d'en avoir.

« Après quelques instants d'attente au parloir, une porte s'ouvrit et j'aperçus la bonne et placide figure

du P. Martin, un peu vieillie, mais toujours lumineuse dans son auréole de cheveux blancs. Je n'avais pas encore eu le temps de me nommer qu'il s'élança dans mes bras, m'embrassant avec effusion.

« — Quoi ! s'écria-t-il, c'est vous ! venu jusqu'ici du fond du Canada ? Depuis quand êtes-vous à Poitiers ?

« — J'arrive ce matin.

« — Où logez-vous ?

« — Hôtel de France. Je vais dans le Midi et je n'ai point voulu passer par Poitiers sans arrêter vous voir.

« — Vous ne pouviez avoir une meilleure pensée, fit-il. Allons-nous causer ensemble tout à loisir ! Écoutez : la règle des Jésuites défend de donner l'hospitalité à aucun étranger, sans la permission du supérieur. Mais ici, je suis supérieur, et je permets au P. Martin de vous recevoir. Portier, allez chercher les malles de M. l'abbé à l'hôtel de France. Et vous, mon ami, suivez-moi : je vais vous installer à côté de moi, dans la chambre même réservée au P. Provincial. Comme nous allons jaser ensemble de ce bon pays du Canada ! Figurez-vous que depuis mon départ, je n'en ai, à peu près, reçu aucune nouvelle.

« Là-dessus, après m'avoir mis en possession d'une excellente chambre dont les fenêtres s'ouvrent sur les grands arbres de la cour, nous descendons au jardin. Pendant que nous nous promenons à l'ombre, le long des vignes en espaliers dont les grappes de raisin se balancent à la brise, le Père m'inonde de questions.

« — Comment est un tel ?

« — Mort, lui dis-je.

« — Et un tel ?

« — Mort.

« — Et un tel ?

« — Mort aussi.

« — Quoi ! s'écria-t-il, sont-ils donc tous morts ?

« — Eh bien ! oui, presque tous les vieillards de votre temps ne sont plus. Vous le voyez, quelques années suffisent pour renouveler une génération.

« Un nuage de mélancolie avait passé sur le front de mon vieil ami.

« — Je ne serais donc plus qu'un étranger en Canada, reprit-il avec un sourire triste.

« — Oh ! non, lui dis-je, les hommes meurent, mais les bons souvenirs ne meurent pas.

« Pendant ce premier épanchement, la conversation ne tarit pas : les hommes et les choses de la vieille et de la Nouvelle-France revinrent tour à tour sur nos lèvres.

« Je dus interrompre ce colloque pour dire au P. Martin :

« — J'ai retenu une voiture pour me conduire à quelques lieues de Poitiers, au village d'Airvault.

« — Quelle affaire avez-vous de ce côté ?

« — Vous le comprendrez quand je vous aurai dit qu'Airvault est le berceau de mes ancêtres... »

Sa visite à Airvault terminée, M. l'abbé Casgrain s'empresse de venir retrouver le P. Martin. « Il continuait de s'occuper de notre histoire et me montra une vie du P. de Brébeuf qu'il avait en portefeuille. C'est une règle parmi les Jésuites de ne rien publier sans l'autorisation des supérieurs. Vainement le P. Martin

avait sollicité cette autorisation... On songeait si peu aux choses du Canada en France, même parmi les Jésuites, qu'un pareil livre semblait n'avoir aucune chance de succès. Durant mon séjour à Poitiers, je pris connaissance de la vie du P. de Brébeuf et j'y trouvai un si haut intérêt que je promis au Père Martin d'en dire un mot dès mon retour au pays, à Mgr Bailargeon, administrateur du diocèse, et de le prier d'écrire au provincial de France une pressante lettre pour l'engager à laisser paraître cette vie. C'est grâce à cette sollicitation venue de Québec que la belle vie du P. de Brébeuf a vu le jour et qu'elle est devenue populaire parmi nous. Le Père Martin possédait des trésors puisés à Rome et en France, sur l'histoire du Canada. Avec une bienveillance parfaite, il me fit part de toutes ces richesses. La nuit je travaillais, et le jour le bon Père Martin me servait de cicerone dans la ville de Poitiers. »

En plus de présenter le P. Martin dans l'intimité de ses relations d'amitié, cette citation nous révèle la part qu'a prise l'abbé Casgrain à la publication de la vie du P. de Brébeuf et les précieuses influences qu'il sut faire jouer. La *Vie du P. de Brébeuf* fut publiée... mais après un délai de dix ans, en 1877. Le P. Martin nous raconte lui-même par quelles aventures le manuscrit dut passer avant d'en arriver à l'impression.

Le 12 mai 1867 il écrit au P. Vignon : « J'ai eu un échec à l'examen d'une *Vie du P. de Brébeuf* qu'on a trouvée trop pleine de *longueurs* et de *hors-d'oeuvre*. Je l'avais allongée un peu au point de vue du Canada. Ces détails manquent ici d'intérêt. Dans quelques mois je vous l'enverrai pour votre bibliothèque. D'ici-là,

un littérateur dont je puis disposer, va essayer de la refondre. L'abbé Casgrain que je viens de voir aurait voulu l'emporter et la faire imprimer chez Desbarrats. Quand elle sera chez vous, vous verrez ce que vous aurez à en faire. Vous en serez maître absolu.» Le 13 février 1868, il annonce à l'abbé Casgrain : « Mon Brébeuf a été retouché par une main amie. Il est de nouveau entre les mains des examinateurs, avec lesquels on ne peut traiter qu'avec une patience à trois degrés. D'ailleurs je ne les connais pas... » Le 12 mai enfin, au P. Vignon : « Vous aurez reçu sans doute depuis, le manuscrit de la *Vie du P. de Brébeuf*... Il appartient à votre bibliothèque. J'ai fait refondre ce travail par un laïque dont je puis utiliser les loisirs. Son travail mérite encore le même jugement, mais le P. Provincial trouvant qu'il y avait là les éléments d'un récit édifiant, va y faire travailler un scolastique exercé. Dieu sait quand ce sera fini. Je crois que cela ne vous empêchera pas de tirer tout le parti que vous voudrez de la rédaction que vous avez... » Et le P. Martin ajoute : « Mon expérience est faite pour ne plus me permettre de compter sur ma propre rédaction. C'est ce qui m'arrêtait pour mettre en avant les vies des Pères Jogues et Garnier et les notices sur nos martyrs. La plume laïque que j'ai maintenant à ma disposition va les rédiger à neuf. Je crois que ce sera présentable. Mais je crois qu'il y aura toujours ici chez les examinateurs un préjugé contre les détails historiques et géographiques, qui seraient sans doute du goût du Canada. »

Le P. Martin, on le voit, était sans prétention littéraire; il n'en avait jamais eu. Historien, il s'est surtout appliqué à coordonner les documents, à les grouper

pour leur faire donner toute leur valeur de témoignages. Ouvrier consciencieux, il n'est pas un détail qu'il néglige, pas un point obscur qu'il ne cherche à élucider. Dans les données géographiques, par exemple, le document écrit ne prend pour lui toute sa force qu'en autant qu'il a pu par ses propres observations en vérifier l'exactitude : d'où son voyage au pays des Hurons, son examen du port de Saint-Malo, son relevé minutieux du manoir de Jacques Cartier, ses recherches pour revivre sur place l'arrivée du P. Jogues au collège de Rennes. Son style est simple, correct. Sa phrase, un peu longue parfois, et lourde des détails que lui dicte son amour de la précision, manque peut-être de relief; du moins, elle ne porte aucune trace d'enflure, ni de la rhétorique assez commune à l'époque où il écrivait. Soucieux uniquement d'être exact et complet, il prête moins d'attention à la forme de l'expression. Il écrit d'ailleurs pour un public bien déterminé et qu'il a appris à connaître à fond pendant ses dix-neuf ans de séjour au Canada. Il sait combien ce public est avide de mieux connaître tout ce qui se rattache à son histoire. Par-dessus tout, une conviction profonde le pénètre de l'indéniable beauté des sujets qu'il veut traiter. Conviction désintéressée aussi : c'est d'un coeur bien allègre qu'il acceptera que des mains étrangères viennent retoucher ses écrits; pourvu que le fond demeure intact, pourvu surtout que les grandes figures de ses héros prennent leur place dans la mémoire et dans le coeur de ceux qui leur sont tant redevables, il se tient pour satisfait. L'apôtre chez lui passe avant l'auteur; peu lui importe que son nom demeure inconnu. Certains de ses ouvrages ne porteront comme indication d'auteur que le vague mot *un missionnaire*.

Avant la *Vie du P. de Brébeuf*, d'autres ouvrages du P. Martin paraîtront qui lui ouvriront la voie vers la publication.

En 1867, le *Montcalm en Canada* était déjà prêt et, depuis quatre ans, mettait à l'épreuve la patience de son auteur. Dans sa lettre du 14 août au P. Vignon, le P. Martin disait : « Avant que cette lettre ne vous arrive, vous aurez sans doute déjà dans les mains le premier et le seul exemplaire que j'aie encore eu de *Montcalm en Canada*. L'éditeur en retarde la vente de quelques mois, parce qu'il n'est pas en mesure pour les dessins qui doivent l'accompagner. Je re-mettais toujours à vous écrire pour vous annoncer cette publication. Elle a traîné environ un an sur la table des examinateurs, et Casterman l'a gardé deux ans dans ses tiroirs, et il aura mis près d'un an à la publier. On voit qu'il n'est pas pressé... » Le 12 mai 1868, les choses n'étaient pas plus avancées et le livre n'était pas encore en vente, bien que l'édition porte la date de 1867. L'ouvrage, cependant, obtint un certain succès, puisqu'il connut une deuxième édition en 1875, et une troisième en 1879.

Dans sa livraison du mois d'août 1868, la *Revue Canadienne* donnait, sous la plume de M. Édouard Lefebvre de Bellefeuille, ancien élève du P. Martin, une longue appréciation du *Montcalm en Canada*. Elle louait chez l'auteur « son talent perspicace et vif, sa profonde érudition, ses infatigables recherches... accomplies dans des conditions tout exceptionnelles d'authenticité et d'intérêt ». La même revue avait, le mois précédent, publié en primeur, le récit de la bataille de Carillon, emprunté à l'ouvrage, en invitant le lecteur à admirer « dans ce tableau, l'exactitude des détails historiques, la science topographique du terrain

où se déroulent les événements, l'impartialité des appréciations, l'exactitude des aperçus, la finesse des remarques, le mouvement et la vie qui règnent dans les différentes parties »... Ces louanges venues de son cher Canada, et de la plume d'un de ses anciens élèves, durent consoler le P. Martin de la longue attente qui avait précédé la publication de son oeuvre, et l'encourager à poursuivre ses travaux. Son âge et son expérience le mettaient d'ailleurs à l'abri de ce que ces éloges auraient pu renfermer de trop enthousiaste.

* * *

Au mois d'août 1868, le P. Martin quitte Poitiers pour retourner à Paris, au collège de Vaugirard. Dans ce grand pensionnat qui compte plus de cinq cents élèves, et où il retrouve comme recteur le P. Louis Gravouille, son ancien collaborateur à la préfecture de Sainte-Marie en 1858, il est chargé de la bibliothèque et de la congrégation des tout-petits, deux choses chères à son coeur. Quelles belles histoires, et des histoires vraies, ne dut-il pas raconter à ses bambins de neuf à douze ans, le vieux missionnaire dont l'esprit et le coeur étaient si profondément pénétrés des Relations des anciens Jésuites du Canada. Brébeuf, Lalemant, Jogues, et le P. de Nouë, et Kateri Tégahkouita, et tant d'autres qui lui étaient familiers, jusqu'à ces bons Hurons chrétiens dont il avait patiemment reconstitué l'édifiante vie, avec quel amour ne les révélait-il pas aux jours de réunion, à ses jeunes congréganistes, pour stimuler leur zèle et leur piété.

Quand éclata la guerre de 1870, le P. Martin se trouvait encore à Vaugirard, et il y demeura pendant

tout le siège de Paris. Dès le commencement des hostilités, les Jésuites avaient offert leurs maisons au gouvernement, pour servir d'ambulances. Vaugirard pour sa part compta jusqu'à trois cents lits. Cédant à son instinct d'historien, le P. Martin a rédigé fidèlement son « Journal de ce qui s'est passé au collège pendant le siège de Paris par les Prussiens, et pendant l'insurrection de Paris ». On y suit au jour le jour toutes les péripéties de ces mois sinistres : arrivée des blessés, ministère des Pères auprès d'eux, cantonnement des troupes dans les immeubles du collège, ennuis de la part des « clubs démocratiques », vexations, perquisitions pour découvrir dans le collège des dépôts d'armes et les traditionnels souterrains, tentatives des émeutiers de mettre le collège au pillage, tout cela pendant que les Prussiens s'approchent de Paris et finissent par l'investir complètement, le 4 septembre. Et cependant, le 13 octobre, « on ouvre les classes... Quarante-six élèves se sont présentés. Cette ouverture des classes a ceci de très particulier, note le P. Martin, qu'elle s'est faite au bruit du canon. Depuis 9 h. du matin, les forts d'Issy et de Vanvres ont fait un feu d'artillerie très nourri ». Ce qui n'empêche pas les classes de se poursuivre; le 14 novembre, le collège compte quatre-vingt-un élèves. Pendant que les Pères plus jeunes vont au secours des blessés, ceux à qui leur âge ne permet pas ce ministère s'emploient auprès des élèves. Le P. Martin, pour sa part, malgré ses soixante-six ans, se fait surveillant d'étude d'abord, puis bientôt se charge de la classe de cinquième.

Le bruit de la canonnade ne s'était, au début, fait entendre que de loin. En janvier il se rapproche. « Le 5, les Prussiens découvrent leurs batteries de notre côté..., le feu commence de bonne heure avec une

très grande intensité... A midi je compte seize à vingt coups par minute... Nos élèves ont l'air fort peu préoccupés de ce bruit continu. Quelques-uns s'empresent d'aller dans les différents postes de la maison d'où l'on pouvait très bien distinguer l'étincelle du canon ennemi... »

Le danger devenant plus pressant, les élèves furent congédiés. De fait, les jours suivants, les obus commencent à tomber sur le collège. « Le 12, un obus tombe sur le pignon du bâtiment neuf et éclate dans le dortoir de l'infirmerie, près de l'autel. Il brise presque toutes les vitres et ce qui se trouvait sur l'autel ou auprès. Les dégâts ne sont pas en proportion de ce qu'on pouvait craindre... » « Le 15 janvier, la canonnade reprend la nuit... On finit par s'habituer à ce bruit, cependant le sifflement des obus ennemis cause toujours de l'effroi à cause du danger si imminent dont il menace. Ils en ont de plusieurs dimensions. Les plus gros pèsent 75 kilos. Les moyens, comme ceux que nous avons reçus dans notre jardin, pèsent 30 kilos, et ont 27 centimètres de haut sur 13 à 14 de diamètre. » Le danger, on le voit, n'empêchait pas le P. Martin d'observer avec précision.

Les classes ne reprirent qu'en mars, quelques jours après la capitulation de Paris. Les élèves viennent au nombre de cent quarante-cinq, dont cent pensionnaires, malgré le trouble des temps d'où surgira bientôt la Commune. Mais le dimanche 26 mars, « l'agitation allant toujours croissant, le Père Recteur se décide à transporter tout le collège à Issy-les-Moulineaux ». Huit jours après, nouveau déménagement, à Saint-Germain-en-Laye, d'où le P. Martin écrit le 25 juin à un Père du Canada : « Par quelles humiliations et par quels

désastres la France est condamnée à passer ! La guerre des Prussiens, le siège de Paris et l'horrible révolution dont nous sortons à peine, seront de tristes pages dans notre histoire... On dit que tout n'est pas encore fini... Nous avons besoin de vivre entre les mains de Dieu, toujours prêts à faire sa sainte volonté... »

Les classes ne se continuèrent pas moins jusqu'au 31 août, et le 13 septembre, le P. Martin pouvait écrire : « ... Pendant ces quatre mois le temps a été si bien mis à profit que, pour les bons élèves, l'année peut être regardée comme à peu près complète... Pour le moment nous nous préparons ici (à Vaugirard) comme si l'année scolaire devait s'ouvrir sans encombre le mois prochain. Dieu seul cependant a le secret des événements qui peuvent survenir. »

La Providence permit que les événements, malgré l'inquiétude qui persistait, n'empêchassent pas la marche du collège, et le P. Martin reprit pendant trois ans encore à Vaugirard, avec sa congrégation de tout-petits et la garde de la bibliothèque, la poursuite de ses travaux d'histoire. Il n'a pas oublié sa promesse de faire bénéficier Sainte-Marie de toutes ses recherches; de temps à autre un paquet de manuscrits arrive à l'adresse du P. Larcher. Ainsi, en septembre 1871, il écrit : « Dans une des dernières caisses envoyées..., j'ai introduit un petit paquet sans indication. C'était pour la bibliothèque. C'était mon voyage aux Hurons, quelques biographies de nos anciens Pères. J'en ai encore quelques autres, mais qu'il faut recopier. » Il annonce en même temps qu'on lui a « donné l'espérance que la vie du P. Jogues pourrait bien être approuvée ».

Cette vie parut en 1873. Parmi les témoignages d'approbation qu'il reçut à cette occasion, un des plus

verniss, me mettra en retard. » Et il ajoute : « Le P. Gabriel Lalemant ne paraîtra pas avec son compagnon de souffrance. Le volume sera déjà assez fort. Il viendra plus tard en compagnie du P. Garnier, du P. de Nouë, du P. Buteux, etc... Je crains bien que tout cela ne soit pour moi châteaux en Espagne. Voilà que ma soixante-dixième année commence... »

*
* *

Malgré l'accumulation des années et malgré que les yeux et les jambes n'aient plus la vigueur d'autrefois, l'heure de la retraite n'a pas encore sonné pour le P. Martin. Le 5 septembre 1874, il est nommé supérieur de la résidence de Rouen. Il l'annonce lui-même au P. Saché : « Vous voyez que j'ai subi un changement de position. On avait besoin ici d'un infirmier pour une réunion de vieillards et d'infirmes. Tout en augmentant leur nombre, je suis le plus valide. Entre nous cinq, nous arrivons au chiffre très respectable de trois cent quatre-vingt-quatre ans... Je m'attendais à finir mes jours à Vaugirard au milieu de nos scolastiques et des petits enfants qui m'étaient confiés. Me voici sur un autre théâtre où nos Pères sont accablés de ministère. Je ne puis les encourager que du geste et de la voix. Quand j'en aurais la force, je ne serais plus à la hauteur. Je m'amuserai encore à quelques travaux historiques. On imprime en ce moment une seconde édition de Montcalm. Je vais cet hiver recopier la vie du P. de Brébeuf qu'un scolastique a eu la bonté de revoir et de retoucher pour le style. »

Cette résidence de Rouen n'était pas seulement « une réunion de vieillards et d'infirmes ». Elle comp-

sensibles à son coeur fut celui de l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, qui écrit: « Cette lecture m'a rappelé les douces impressions que me fit, dans le temps où elle parut, l'édition de la relation du P. Bressani; les quelques pages consacrées au P. Jogues m'avaient profondément intéressé... Je me félicite de voir la réalisation du voeu alors formé par Mgr Bailargeon d'avoir une vie complète de cet illustre missionnaire. C'est de grand coeur que je recommande aux fidèles de mon diocèse un livre si capable de les intéresser et de les édifier. Ils y apprendront à aimer de plus en plus notre sainte religion qui seule est capable d'inspirer un semblable héroïsme. Ils s'attacheront davantage à la foi implantée dans notre Canada au prix de tant de sacrifices, et arrosée par les sueurs et le sang de tant d'âmes généreuses dont les noms figurent dans ces pages avec celui du P. Jogues... »

Une conséquence peut-être inattendue de cette *Vie du P. Jogues* fut d'ouvrir à son auteur la voie vers d'autres publications. Le 19 juillet 1873, il écrit au P. Larcher: « J'ai repris mon travail sur le P. de Brébeuf. Le P. Provincial me presse beaucoup de le présenter. On a trouvé la vie du P. Jogues si édifiante! Malheureusement je suis très mal servi par mes yeux depuis quelques mois. Ma vue a beaucoup baissé et m'interdit toute fatigue. »

Le P. Martin reste cependant fidèle à la consigne qu'il s'est donnée « de ne plus se permettre de compter sur sa propre rédaction ». Une lettre de février 1874 en témoigne: « Cette vie (du P. Jogues) a été très goûtée. Je serais étonné si celle du P. de Brébeuf ne l'était pas autant. Je suis à la veille de la donner aux reviseurs. Mais le scolastique qui avait eu la bonté d'y donner quelques coups de crayon et d'y mettre un peu de

tait un personnel de douze prêtres et de sept frères coadjuteurs. La majorité des prêtres étaient dans le ministère actif de la prédication des retraites et des missions. Le P. Martin, pour se consoler de ne pouvoir les suivre, — il dirigeait tout de même une congrégation d'Enfants de Marie, — s'inspirait de motifs surnaturels. « Le principal, écrivait-il, c'est de profiter des derniers jours pour terminer le grand voyage heureusement. Verrai-je encore auparavant quelque nouvelle commotion sociale? Tout semble l'annoncer, mais comme nous vivons depuis longtemps dans l'attente, on finit par croire qu'elle peut retarder toujours... Vous priez pour que Dieu nous protège, ou plutôt qu'Il nous donne de faire toujours et en tout sa sainte volonté, *corde magno et animo volenti.* »

Les derniers jours se prolongeront encore douze ans; la commotion ne se produira qu'en 1880, au moment de la dispersion des congrégations enseignantes. Le P. Martin, à cette époque, sera retourné au collège de Vaugirard, après un séjour de trois ans comme supérieur à Rouen. Presque jusqu'à la fin il y dirigera la congrégation des plus jeunes élèves.

Entre temps, la *Vie du P. de Brébeuf* avait paru en 1878. La difficulté de trouver un éditeur avait été la dernière cause du retard. Un moment, le P. Martin avait songé à recourir à une souscription. Il avait sollicité dans ce sens le concours de certains de ses amis canadiens. Mais, en novembre 1876, il renonça à ce moyen. « Il faut surtout remercier le généreux M. Laroque dont je reconnais le bon coeur, écrivait-il au P. Larcher. Je ne serai pas à même de profiter de son offre bienveillante. J'ai bien obtenu d'imprimer la vie du P. de Brébeuf à mes frais, mais pour assurer le

succès, il aurait fallu lancer une espèce de souscription dont j'avais déjà le prospectus préparé. La chose n'a pas été approuvée. C'était un peu trop de prétention pour un pareil travail. J'ai donc remis l'ouvrage à un éditeur, et depuis plus d'un mois j'attends ses conditions; je suis un peu habitué à attendre. Les premiers reviseurs ont gardé l'ouvrage huit mois. Il y a eu quelques corrections demandées, puis cinq mois de révision ! Enfin, c'est fini, et quand j'aurai le mot de l'éditeur, deux ou trois mois suffiront... Il me reste encore un petit travail. C'est la notice sur Catherine Tégahkouita. Il a besoin d'être brossé. Le présenterai-je ensuite ? Je ne sais encore... Comment compter sur l'avenir avec soixante-treize ans ? »

Par les soins du P. Cazeau, recteur du collège Sainte-Marie, un exemplaire de la *Vie du P. de Brébeuf* était parvenu à Mgr Moreau, évêque de Saint-Hyacinthe. Dans sa réponse, après avoir exprimé le voeu que cette publication entrât dans toutes les familles chrétiennes du pays, pour y renouveler la foi et les pratiques de la religion, le prélat ajoutait : « Il est un autre point que je désire voir surgir de la lecture bien attentive de ces pages si intéressantes pour tout coeur catholique; c'est celui de la glorification de ces hommes de Dieu. Il me semble que le temps est arrivé où le Canada doit agir, pour demander au Saint-Siège qu'il lui plaise de décerner les honneurs de l'autel à ces courageux athlètes qui ont combattu si vaillamment les combats du Seigneur, et qui ont scellé de leur sang la foi sainte qu'ils ont implantée sur notre sol, au prix de milliers de sacrifices. Je désire ardemment pour ma part travailler de toutes mes forces à cette belle et sanctifiante oeuvre, et si les Pères du 6^e Concile de Québec, qui doit s'ouvrir le 19 mai prochain, veulent bien l'agréer, nous

commencerons de suite à nous occuper de cette importante affaire. Veuillez bien la recommander aux prières de votre communauté et nous prêter votre concours le plus actif : ce que vous ferez de grand coeur, je le sens, car vous ne pouvez être indifférent à une mesure dont vous désirez le succès et comme Jésuite, et comme Canadien. »

Le concile de 1878 ne porte aucune résolution pour promouvoir la cause des martyrs canadiens; il y est seulement question de Mgr de Laval. Mais au concile de Baltimore en 1884, et au concile de Québec en 1886, le voeu de Mgr Moreau se réalise. Il est bien permis de croire que les travaux du P. Martin ne furent pas étrangers à cette résolution. Bien des années auparavant, d'ailleurs, la question a déjà été mise à l'étude. Une lettre du P. Martin nous l'apprend. « La béatification de nos Pères, écrit-il en mars 1874, a déjà préoccupé plus d'une fois. Il y a plus de seize ans j'en avais parlé en passant à Rome. J'en ai entretenu le P. Boero, lorsqu'il est venu ici (à Vaugirard) il y a deux ans... » Le P. Boero était postulateur en cour de Rome pour les causes de la Compagnie de Jésus. De plus, vers 1859, Mgr Baillargeon, alors administrateur du diocèse de Québec, avait institué une commission pour recueillir les faits, sur la vie et la mort de ces anciens missionnaires, et le P. Martin en avait été nommé président. Son départ du Canada, et l'hésitation manifestée à Rome, à la suite de l'échec d'une cause apparemment semblable à celle des martyrs canadiens, empêchèrent cette commission de donner des résultats immédiats. Mais la semence était jetée, qui devait éclore en 1925 par la béatification des Pères de Brébeuf et Jogues et de leurs six compagnons, suivie de leur canonisation en 1930.

En 1880, le P. Martin devait connaître une fois encore les rigueurs de la dispersion, mais sans avoir à s'exiler de France. Le 28 mars, par un acte arbitraire dénoncé par une consultation de deux mille jurisconsultes, le gouvernement français publiait les décrets déclarant dissoutes les congrégations religieuses non pourvues d'autorisation dans un délai de trois mois. Exception était faite de la Compagnie de Jésus, qui était supprimée sans phrases et sans condition. Mais des amis dévoués se chargèrent d'héberger les Pères chassés de leurs maisons. « Les Pères de Vaugirard, écrit le P. Martin, ont été divisés en trois bandes pendant toutes les vacances. J'ai été envoyé avec douze autres dans le château de Madame la Baronne d'Harlincourt, près Arras. Nous avons trouvé là le logement et l'entretien pendant cinq semaines, avec une générosité au-dessus de tout éloge... Rarement, je crois, la Compagnie a reçu de plus admirables témoignages d'estime et d'affection. Nous sommes tous revenus à la fin des vacances, mais non pour rentrer au collège. Des logements loués ou prêtés généreusement avaient été préparés dans les environs. Aucun Père ne devait loger au collège, mais ils s'y rendaient pour la journée. Après deux mois on jugea prudent de ne laisser aucun professeur jésuite. Il ne s'y trouve aujourd'hui que des abbés et des laïques... Le samedi nous y allons pour la confession, et deux Pères ont soin des congrégations... »

A la petite résidence de la rue Desnouettes, où il demeurera dorénavant, le P. Martin continue à s'occuper d'histoire. Le travail de composition lui est devenu trop pénible, mais il lui reste le travail de compilation. Un Père de la Province de Toulouse, le P. Cros, lui a communiqué des manuscrits de l'an-

cienne Compagnie qu'il vient de découvrir. Ce sont des écrits du P. Claude Chauchetière : une histoire de la mission du Sault-Saint-Louis, une autobiographie du Père, quelques lettres par lesquelles est révélée l'existence d'un commencement de collège de Jésuites à Montréal, en 1691¹. Dans ses loisirs, devenus plus nombreux par la force des choses, le P. Martin les transcrit avec patience, pour en faire bénéficier son collègue Sainte-Marie, dont le souvenir est toujours présent à son coeur.

Le poids des ans commence aussi à se faire sentir. Depuis plusieurs années, des crises d'asthme sont venues le frapper, qui se font de plus en plus pénibles et violentes. Quand il reçoit, en 1882, l'invitation de revenir à Montréal pour y présider la première convention de l'association que viennent de fonder les anciens élèves de Sainte-Marie, il doit avouer son impuissance à faire le voyage. Mais son vieux coeur est profondément touché de constater qu'on ne l'a pas oublié. « Les vieillards sont sensibles comme des enfants aux bontés dont ils sont l'objet, écrit-il au P. Cazeau. Je vous avouerai que celle-ci m'a ému, en me reportant au milieu de tant de coeurs dévoués et fidèles dont nous avons eu le bonheur de soigner les jeunes années. » Et quelques jours après, à M. Alphonse Leclaire, premier secrétaire de la nouvelle association : « Je n'ai pas oublié le plaisir que vous m'aviez fait en venant, jusqu'à Vaugirard, réveiller tant de vieux et consolants souvenirs. Vous ne me trouveriez plus dans les mêmes conditions. Ce ne sont plus seulement les années qui se sont accumulées. Les infirmités m'ont envahi, surtout depuis six mois. L'asthme que je res-

1. Voir chapitre préliminaire.

sentais depuis longtemps, mais sans en être notablement incommodé, a pris de toutes autres proportions. J'en suis réduit à ne plus pouvoir me donner du mouvement sans être dans un état pénible d'oppression. Je ne puis même pas aller visiter des neveux et des nièces que j'ai en ville... Mes nuits sont maintenant pénibles par de fréquentes crises de suffocation qui, bien probablement, finiront par m'emporter. Voilà, vous l'avouerez, un bien triste tableau, mais vous comprendrez sans peine à quoi il me réduit. Je suis hors d'état de voyager. Je serai au milieu de vous d'esprit et de coeur... Ces réunions sont toujours salutaires pour raviver dans les coeurs l'amour des vrais principes, dans un temps où l'ennemi du bien met tout en oeuvre pour opérer une révolution complète dans les esprits et dans les coeurs... »

Septembre 1882 marquait le cinquantième anniversaire de son élévation au sacerdoce. « Nous en avons fait la fête jeudi dernier, écrivait-il le 23, dans notre petite résidence, qui offrait pour le moment le tableau d'une nombreuse communauté. Nous étions quarante à table... Il y a eu comme aux beaux jours des chants et des vers, et une joie bien sincère. Mais malgré tout, pour moi, c'était une vraie antienne de mort, d'autant plus que j'ai passé un bien triste été. J'ai même eu pendant quelque temps une extinction de voix qui me paraissait de bien triste augure. La divine Providence a permis dans sa bonté que, depuis quinze jours, l'équilibre se soit remis dans la machine, et je suis vraiment bien, jusqu'à nouvel ordre. Vous en remerciez le bon Dieu avec moi... »

Il restait tout de même au P. Martin encore quatre ans à vivre. Jusqu'à la fin, dans la mesure de ses forces, il continue ses chers travaux d'histoire. En

1885, il fait paraître, enrichie de notes et complétée, l'autobiographie du P. Chaumonot, ce vétéran des missions huronnes qui mourut au collège de Québec en 1693, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il achève aussi un autre travail, resté inédit, *les Hurons chrétiens*. « Mon travail, dit-il dans son avant-propos, n'a guère consisté qu'à extraire de ces annales (les Relations) et à grouper sous le même nom propre, des faits qui étaient souvent disséminés dans les Relations. Comme leurs rédacteurs n'avaient pas en vue des biographies..., leur récit laisse de continuelles lacunes... Nous nous sommes borné à des traits édifiants et à quelques biographies ébauchées... » Le travail ne compte pas moins de cinquante biographies, et couvre environ cinq cents pages de la fine écriture du P. Martin.

Sa dernière lettre envoyée au Canada porte la date du 26 octobre 1886. Elle est adressée au P. Étienne Robert, dont il a vu autrefois éclore la vocation, et qui a hérité de son goût pour les recherches historiques. Il lui a déjà écrit en 1882 : « Vous aimez à vous occuper de l'histoire du Canada. Je loue fort ce moyen de distraction pour les moments de loisir. Je m'en suis bien trouvé moi-même. Il y a là édification et intérêt... » Jusqu'à la fin, le P. Martin entretient avec lui une correspondance où nous trouvons, avec de précieux renseignements, des marques de l'intérêt qu'il porte à toutes les questions canadiennes. Dans sa lettre du 26 octobre 1886, il écrit : « Votre santé qui avait si bien profité d'un climat nouveau, a-t-elle vu se renouveler vos épreuves ? Disons plutôt, Dieu dans son infinie sagesse a-t-il voulu vous tenir dans le chemin des sacrifices et des contradictions ? Ce sont les mystères de sa Providence, que nous ne pouvons pas essayer de sonder. Mais nous sommes toujours sûrs que sous sa

conduite, nous ferons toujours l'oeuvre de Dieu. C'est la pensée dont j'ai besoin moi-même chaque jour. Je sens que ma pauvre machine ne peut plus se prêter aux travaux d'autrefois. J'ai éprouvé cette année une ophtalmie qui semblait me menacer de la perte des yeux. Il a fallu m'abstenir de tout travail et de toute lecture. Quoique le mal n'ait pas persévéré dans son état aigu, je suis obligé de m'imposer bien des privations, et comme mon asthme m'interdit les courses en ville, je suis un vrai reclus... Vous demanderez à Dieu pour moi un complet abandon à sa volonté sainte. Mes jours ne peuvent plus être longs. »

Un mois plus tard, le 25 novembre, la mort venait doucement le prendre. Par une de ces coïncidences où le spirituel et le matériel se touchent parfois, le P. Martin, pendant tant d'années collaborateur des Sulpiciens de Montréal, s'éteignait dans la maison, si riche de souvenirs, où M. Olier avait jadis jeté les fondements de son séminaire.

Un ancien professeur de Sainte-Marie retourné en France, le P. Vasseur, avait assisté à ses derniers moments et en donnait quelques détails, en annonçant sa mort. « Jusqu'à sa dernière heure, le P. Martin a été l'homme de la règle. C'est seulement quelques jours avant sa mort qu'il ne s'est pas levé à quatre heures du matin. Que faisait-il toute sa longue journée, alors que pendant un mois ses yeux fatigués lui refusaient leur service ? Il priait et trouvait moyen de s'occuper, ne fût-ce qu'à coller de petites feuilles, des dessins, etc., qui pouvaient amuser les enfants de l'infirmerie du collège.

« Rien de plus doux et pour ainsi dire de plus simple pour lui que de terminer son pèlerinage. Maintes fois

pendant ses deux dernières années, il me disait : Je m'attends à passer d'un moment à l'autre, dans un accès de toux causé par mon asthme.

« Malgré son grand âge et son extrême faiblesse, il a continué jusqu'au dernier moment à être jovial, à garder en récréation le mot pour rire et des réflexions pleines de sel; personne, par exemple, de plus délicat à l'endroit de la charité et de la réputation du prochain.

« Pendant les cinq ou six derniers mois de sa vie, c'était pour lui une fatigue énorme de dire la messe, car le moindre mouvement le mettait hors d'haleine; eh bien ! malgré cela, il a toujours courageusement repris ce saint exercice... Trois jours avant sa mort, le mal parut diminuer, mais il ne voulut pas se faire illusion et il pria le médecin de lui dire nettement sa pensée... Est-ce la fin ? Le médecin lui ayant répondu affirmativement, le P. Martin, en dépit de son extrême faiblesse, se découvrit avec respect et fit son solennel et dernier acte d'obéissance. »

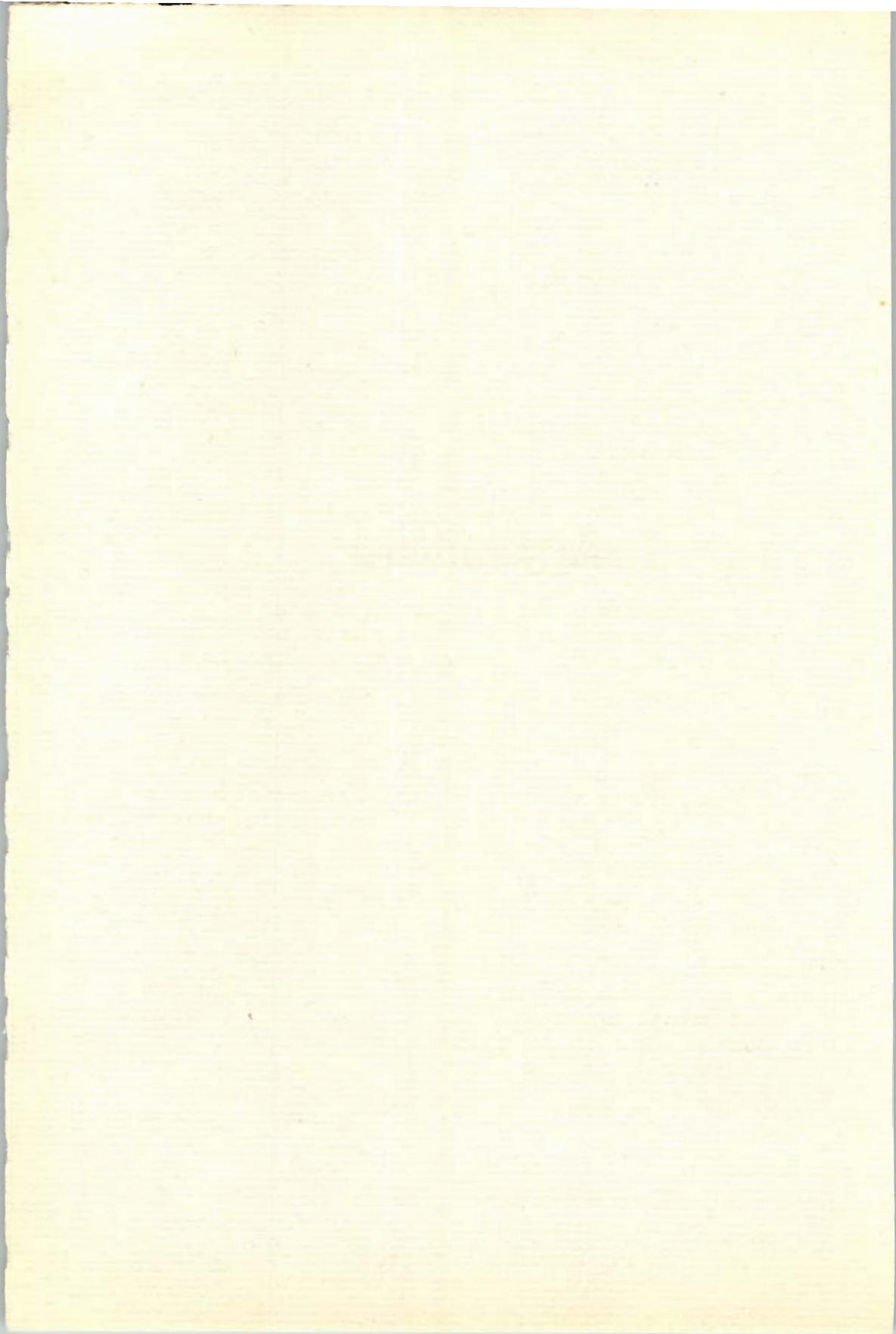
Quand, au mois de décembre, la nouvelle de sa mort parvint à Montréal, un service solennel fut chanté au Gesù. Aux jeunes élèves qui, sans l'avoir connu, ont appris à l'aimer pour avoir souvent entendu parler de lui, sont venus se joindre de nombreux anciens des jours de la fondation du collège. L'archevêque de Montréal, Mgr Fabre, vient célébrer la messe pour son vieil ami, du temps où il était jeune prêtre. Les prêtres assistants de l'archevêque sont, avec le P. Vignon, premier successeur du P. Martin à la direction du collège, trois de ses anciens élèves devenus jésuites : les PP. Adrien Turgeon et Hyacinthe Hudon, tous deux recteurs à leur tour, et le P. Arthur Jones, continuateur de l'oeuvre du P. Martin aux archives du collège.

A la fin de ces pages consacrées au souvenir du P. Martin, le jugement que son frère, le P. Arthur Martin, lui avait exprimé en 1838, revient comme naturellement sous la plume : « N'oubliez pas que vous avez vocation, vocation pour cette spécialité qui consiste à avoir un peu de beaucoup de choses, mérite qui ne donne pas grande gloire, mais qui peut rendre fort utile en faisant son petit voyage de ce monde. »

La gloire n'a pas auréolé le front du P. Martin : depuis longtemps il s'en était désintéressé, pour la renvoyer toute à Dieu seul. Mais son voyage de ce monde, pour s'être prolongé, n'en aura été que plus utile. Beaucoup de choses demeurent, de ce qu'il a accompli. Comme éducateur, comme historien, et même un peu comme architecte, le P. Martin a laissé une oeuvre solide et durable; oeuvre de prêtre et d'apôtre avant tout, car le seul but qu'il ait jamais poursuivi en tout cela fut le bien des âmes.

Le Canada catholique et français a reçu une part de choix dans cet apostolat. Vingt années de ministère actif et une constante affection de plus de quarante-cinq années, manifestée par les nombreux travaux d'histoire dont il a doté son pays d'adoption, donnent au P. Martin des droits à notre reconnaissance. Le souvenir dont M. l'abbé Casgrain lui a jadis donné l'assurance doit se perpétuer. Aujourd'hui comme alors, qu'il reste bien vrai au pays de Québec que, si « les hommes meurent, les bons souvenirs ne meurent pas ».

Appendices



Offres de collèges

Apart les collèges déjà mentionnés : Chambly, Laprairie, Boston, Joliette et Nicolet, dont il fut question, entre 1842 et 1845, de confier la direction ou la fondation aux Jésuites de Montréal, d'autres propositions leur furent faites, de 1848 à 1850 d'abord, puis de 1880 à 1888.

Le 16 juin 1848, le P. Martin écrivait au R. P. Boulanger : « Nous attendons avec impatience les bons Pères de Savoie, pour Sainte-Thérèse, et pour Sorel, ensuite... Occuper Sorel de suite serait impossible. Nous ne serions pas bien vus en y allant au détriment de l'externat (de Montréal). Il serait cependant plus avantageux de différer l'externat, s'il ne pouvait pas s'accorder avec l'occupation du petit Séminaire (de Sainte-Thérèse). »

Sorel n'était qu'un projet de résidence, mais aurait requis au moins trois Pères. Pour Sainte-Thérèse, le P. Martin demandait, en plus d'un supérieur et d'un ministre, huit professeurs et quatre ou cinq frères coadjuteurs. Au mois de juin 1848, le projet était donc de prendre entièrement la direction du collège. Nous savons par M. l'abbé Dubois, dans son *Histoire du Collège Sainte-Thérèse*, que deux Pères seulement y allèrent, et pour l'année scolaire 1848-1849 seulement : les PP. Saché et Cicaterri.

Du séjour de ces deux Pères à Sainte-Thérèse, le P. Havequez nous apprend dans les *Lettres des Nouvelles Missions* (7 août 1849, t. I^{er}, p. 437) : « L'année dernière, Monseigneur de Montréal, tout dévoué à notre Compagnie, voulait nous confier son petit séminaire de Sainte-Thérèse; il avait même demandé au Conseil de la Propagation de la Foi une somme de 8,000 francs, sur les fonds qui lui sont ordinairement alloués, pour faire venir d'Europe dix ou douze religieux des provinces dispersées, qui auraient pris la direction de ce petit séminaire. Mais les fonds

ayant manqué cette année, les vues du Prêlat ne purent être remplies. Toutefois, pour répondre, autant qu'il était possible, aux désirs de Sa Grandeur, le Supérieur de nos missions consentit à céder, pour un temps, au petit Séminaire, les PP. Saché et Cicaterri; le premier fut nommé à la charge de Directeur et de Préfet des études; le second fut désigné pour enseigner la philosophie aux élèves, et la théologie aux jeunes professeurs. A leur arrivée, les Pères rencontrèrent des préventions qui occasionnèrent de la part d'un certain nombre d'élèves quelques actes d'insubordination, et il fallut avoir recours à des mesures de sévérité. Bientôt cependant la confiance générale leur fut acquise, l'ordre fut rétabli, et il régna constamment dans la maison une régularité que l'on n'avait pas vue depuis longtemps. Le Préfet des études se livrait tout entier à son oeuvre, et tous savaient apprécier son dévouement. Le P. Cicaterri par ses leçons de philosophie et de théologie émerveillait tous ses auditeurs. Il avait formé une petite congrégation parmi les élèves, et, malgré la difficulté qu'il éprouvait à s'exprimer en français, on écoutait ses instructions avec la plus grande attention; il gagna tellement le coeur des enfants que presque tous le choisirent pour le directeur de leur conscience. La mission ne pouvant recevoir d'Europe les renforts qu'elle espérait, les Supérieurs furent obligés de retirer ces deux Pères à la fin de l'année scolaire. Ils emportèrent avec eux les regrets de tous. Ce qui marque la confiance qu'ils avaient su inspirer, c'est que tous, maîtres et élèves, voulurent avant leur départ, faire sous leur direction une confession générale. »

* *

Au printemps de 1849, c'est l'évêque de Kingston qui réclame les Jésuites. « Voici bien un autre projet, écrivait le 21 mai le P. Martin. Monseigneur Phelan, coadjuteur de Kingston, m'a écrit par le Grand-Vicaire McDonell, qui était chargé d'expliquer sa pensée. Ils nous *conjurent* de prendre leur collègue en nous donnant toutes les garanties possibles pour la tranquille possession et la libre administration. Maison en pierre de 150 pieds de long à cinq étages achevés, chapelle intérieure bien montée, bibliothèque de 2,000 volumes, cuisine et appartements meublés, huit arpents autour de la maison, une terre de cent acres à quelque

distance de la ville, où l'on trouvera pour longtemps tout le bois de chauffage, aucune dette ou redevance. La maison est incorporée par une charte royale. L'Évêque de Kingston, le Grand-Vicaire McDonell et un autre prêtre en sont les membres, qui nous céderont tout. Il y a quarante pensionnaires en trois classes, pour l'année prochaine : Philosophie, Belles-Lettres, Éléments. Il y avait trop peu d'élèves pour compléter les cours. Le principal professeur, ancien élève de Stonyhurst, consentira, comme les autres, à rester l'année prochaine. Il suffirait, il paraît, de deux des nôtres. Ils exerceraient le ministère à la cathédrale, qui est à l'extrémité du terrain. Ce collège a reçu tous les ans 500 louis de la législature et on s'occupe en ce moment de le faire doter. La maison peut contenir 150 pensionnaires.

« Je n'ai su que répondre, connaissant notre embarras... Ce que nous avons fait cette année à Sainte-Thérèse m'a un peu séduit (Sainte-Thérèse n'était pas encore abandonné), et je crois que pour le moment on aurait là-bas beaucoup moins à faire. L'anglais y est dominant. On ne prêche même pas en français dans la ville, quoiqu'on y compte une centaine de familles (françaises). »

La décision se fit attendre. Malgré les belles perspectives que laissait entrevoir cette oeuvre, la pénurie d'hommes faisait hésiter. « Nous pourrions donner là, écrivait le P. Martin, le 29 juillet, une éducation presque gratuite, former un scolasticat avec le séminaire; car les élèves du diocèse sont obligés maintenant de venir à Montréal. » Le 1^{er} septembre, le P. Martin se rendait sur place avec le grand-vicaire, M. McDonell, pour visiter le collège. Le 7 septembre, le P. Boulanger, supérieur des missions, y allait à son tour. « C'était moins pour négocier, nous dit le P. Larcher, que pour s'excuser, mais les larmes du bon évêque firent impression : le P. Boulanger ne put lui refuser au moins un homme en attendant que le temps eût amené une solution complète. »

Le 1^{er} octobre, le P. Remi Tellier, qui avait d'abord été désigné comme ministre du collège Sainte-Marie, était nommé supérieur du Collège de Kingston. Il y arrivait le 6.

Sur son séjour, les *Lettres des Nouvelles Missions* (t. II, pp. 52 et suiv.) nous donnent quelques détails. « A l'arrivée du

Père, le personnel du collège se composait de six ecclésiastiques, étudiant et enseignant, seize pensionnaires, douze externes. Avant d'entrer en charge, le P. Tellier, de concert avec M. McDonell, supérieur en titre, arrêta le plan d'études et détermina le règlement qui devait être suivi pour le maintien de la discipline; il se mit en rapport avec tous les ecclésiastiques et les élèves, et par sa charité et sa douceur, il obtint de n'avoir de difficulté avec personne et de se maintenir en bonne intelligence avec tous. D'abord pour la discipline, dès le début il établit que toutes les marches dans la maison se feraient avec ordre, puis il régla les charges et institua les notes. Une insubordination tumultueuse ayant éclaté au dortoir, il expulsa sans bruit le meneur et calma les autres en les prenant par les sentiments de famille et les motifs de religion. Ce coup d'état et quelques actes bien rares d'autorité, mais beaucoup plus la piété et les mesures préventives, ont assuré pour le reste de l'année le bon ordre et la paix. Monseigneur et les autres personnes qui avaient connu les élèves les années précédentes remarquaient avec attendrissement leur piété et se plaisaient à répéter qu'il y avait une révolution dans les moeurs du collège.

« Le 3 décembre, à la fête de S. François Xavier, le Père établit parmi les élèves l'oeuvre de la Propagation de la foi et forma trois dizaines d'associés. C'est, dans le diocèse de Kingston, le premier noyau de cette admirable institution. Parmi les pensionnaires, deux frères protestants, James et George Knowlson, âgés celui-ci de 16 ans et le premier de 17 ans, avaient voulu être agrégés comme les autres à cette oeuvre, et ce fut peut-être là le premier pas de leur conversion. Cependant, ces deux enfants, l'aîné surtout qui pendant la retraite s'était mis en médecine pour n'y pas assister, montraient pour les exercices religieux de la maison tant d'éloignement, que le P. Tellier crut devoir laisser s'écouler plus de trois mois avant de leur parler de religion. Enfin, vers la fin de janvier, il les fit venir et leur dit : « Mes enfants, l'instruction religieuse qui se donne au reste du collège, n'est pas ce qu'il vous faut. Je me charge de vous deux : ainsi, à partir d'aujourd'hui, quand les autres iront au catéchisme, venez à ma chambre. » L'offre fut accueillie avec joie. Ils vinrent avec empressement et assiduité, remercièrent très poliment après chaque catéchisme et, chose étonnante, ce fut toujours sans même

souçonner qu'on voulût les amener au catholicisme. Cependant le Père, voyant arriver le point de maturité, leur dit un jour : « Il faudra vous entendre et décider entre vous, si c'est à la Pentecôte ou à Pâques que vous voulez faire votre première communion. » Ils furent étonnés et se mirent à se regarder en souriant, ils voulurent mêler au catéchisme un peu de controverse, puis ils commencèrent à faire le signe de la croix, à faire la gémulation à la chapelle, enfin à dire le *Memorare*. L'époque de la confession fut fixée. Bref, le lundi de Pâques, 1^{er} avril, fut le grand jour de l'abjuration. La chapelle fut parée comme jamais elle ne l'avait été. Monseigneur Phelan, assisté du Président du collège, donna le baptême, la communion, la confirmation : le soir, le Président prêcha au renouvellement des promesses et à la consécration. Puis, grand congé, déjeuner et dîner splendides. Le Père donna aux nouveaux convertis deux chapelets bénits par Pie IX, avec deux médailles, portant d'un côté l'effigie du Pontife, et de l'autre celles de S. Pierre et de S. Paul, avec l'inscription : *Primitias fidei habentes*. Il serait difficile de dire l'attendrissement et les larmes de joie, de bonheur, de tous les élèves qui voyaient enfin une abjuration dans le collège. M. Knowlson père, qui depuis son mariage s'est fait catholique en secret, écrivit à ses enfants une lettre de félicitations extrêmement touchante, et crut devoir leur conseiller de ne rien dire à leur mère au moins pour le moment. Le P. Tellier fut d'un avis contraire : ils allaient se trouver en famille avec leur soeur qui devait venir avec ses petits enfants : c'était le moment de se déclarer, et peut-être avec utilité. La bonne dame fut saisie d'abord et resta interdite, puis elle dit à ses enfants : « Vous avez fait une folie; mais puisque vous êtes catholiques, soyez de bons catholiques », et on n'en parla plus. Le mardi de la Pentecôte, M. Knowlson recevait une lettre de George, le plus jeune des deux frères, qui demandait la permission d'entrer dans la Compagnie; il arrosa cette lettre de ses larmes et fit une réponse admirable. Ce jeune homme est actuellement au noviciat de Montréal (1^{er} octobre 1850).

« Cependant la fin de l'année arrivait. Quoiqu'il eût été posé en principe que la mission du P. Tellier n'était que pour un an, Monseigneur Phelan, M. McDonell et le Père lui-même avaient fait auprès des Supérieurs de la Compagnie, tous les efforts possibles pour obtenir une acceptation absolue, ou au moins, une

prolongation; correspondance, entrevues, mémoires, tout fut mis en oeuvre. Mais d'autres besoins aussi urgents, joints au manque de sujets, ont été un obstacle insurmontable... Le P. Tellier crut qu'il était tout à fait convenable qu'il ne se trouvât pas à la distribution des prix. Il fit achever promptement les compositions, traça la marche à ceux qui devaient le remplacer et alla demander la bénédiction de Monseigneur Phelan... Deux jours après le P. Tellier écrivait à Monseigneur l'évêque de Kingston (Mgr Gaulin), une lettre d'adieux. »

*
**

L'année suivante, le même P. Tellier était à Toronto auprès de Mgr de Charbonnel. Là aussi une offre intéressante de collège fut proposée. Le terrain était choisi, les plans arrêtés, mais l'impossibilité de trouver des Pères fit échouer le projet.

En 1880, c'est Chicoutimi dont il est question, en même temps que du collège Saint-Louis, à Palmerston, près de Ristigouche, au Nouveau-Brunswick. Deux collèges français qu'il fallut refuser. La même année, cependant, on faisait l'essai pour un an du collège anglais de Saint-Dunstan (Ile-du-Prince-Édouard).

De 1881 à 1883, des pourparlers se poursuivirent pour l'acceptation d'un collège à Sorel. Enfin, en 1884, au moment où les Jésuites prenaient la direction du collège de Saint-Boniface, Halifax les demandait aussi. Les négociations se poursuivirent jusqu'à 1888 sans aboutir.

Historique du terrain

NOUS divisons en deux périodes l'étude du terrain où s'élèvent le collège Sainte-Marie et l'église du Gesù. Dans la première, de 1781 à 1886, on trouvera la liste des différents propriétaires, depuis le moment où le terrain commença à être morcelé, pour se reconstituer peu à peu entre les mains de la Corporation du Collège Sainte-Marie. La seconde sera consacrée à ce que nous savons de son histoire depuis 1648 jusqu'à 1781.

I^{re} PARTIE. — 1781 à 1886

Pour se guider dans la succession des propriétaires, on trouvera un plan du terrain (voir hors-texte), où sont indiquées les différentes sections tour à tour achetées et vendues. Les sections marquées A, B1, B2, représentent le terrain acheté par le P. Martin, en 1846, pour y bâtir le collège; la section C1 indique le terrain donné en octobre 1863 par M. Olivier Berthelet pour l'érection du Gesù; les sections C2, C3 et C4 sont des acquisitions postérieures. Nous étudierons successivement ces différentes sections.

En 1781, Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy était seul propriétaire de tout le terrain actuel. Un acte de vente passé cette année-là par-devant le notaire P.-L. Panet nous dit qu'il lui était échu de la succession de ses père et mère, Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil et Marie-Louise Denis de la Ronde, décédés, le premier en 1711, la seconde en 1747. Nous y trouvons aussi que la rue Saint-Alexandre était déjà désignée sous ce nom. Par contre, la rue Bleury n'existait pas encore et la rue Dorchester ne sera ouverte à cet endroit qu'en 1856.

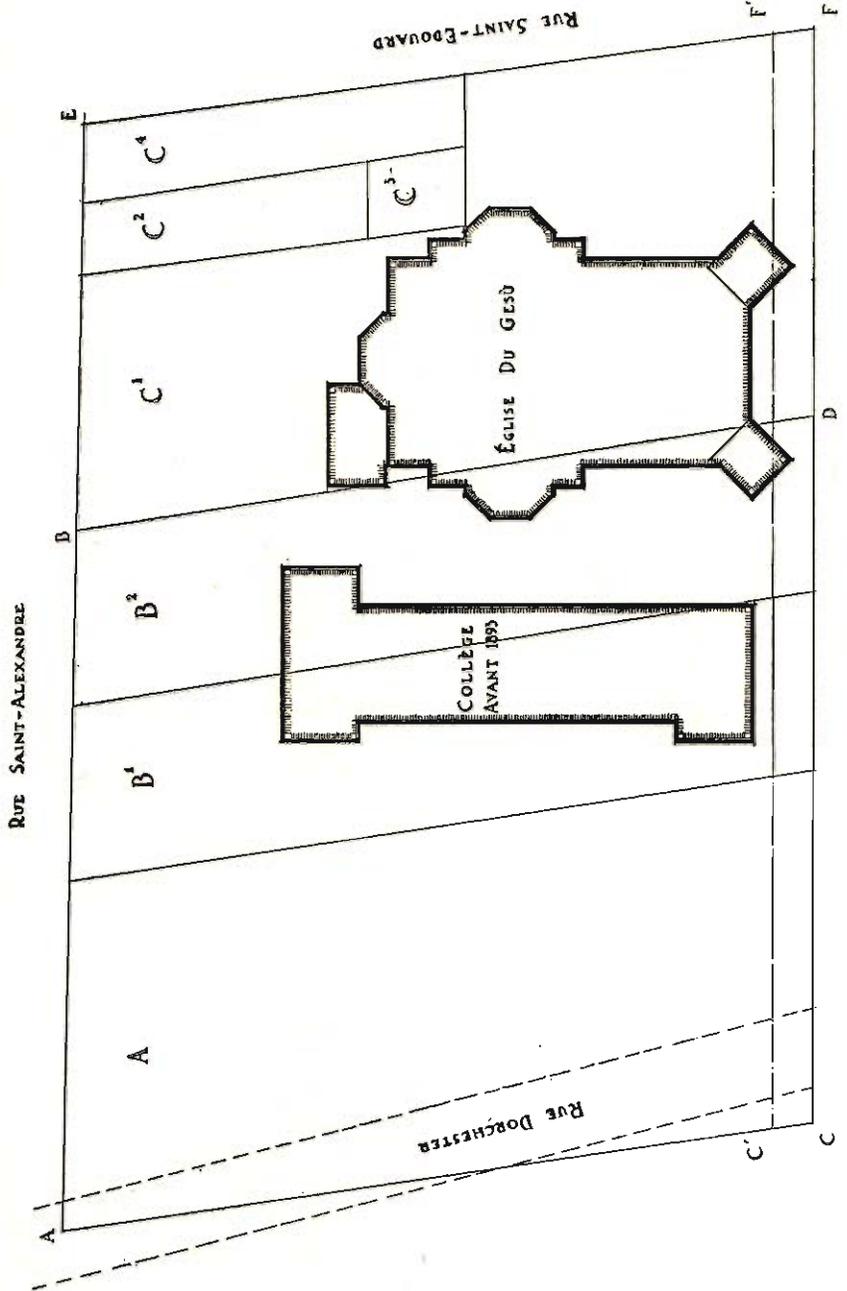
I. — Section A, depuis 1781 jusqu'à 1801.

1. Le 24 août 1781, par-devant le notaire P.-L. Panet, Paul-Alexandre d'Ailleboust, écuyer, sieur de Cuisy..., vend à Antoine

Petit-Jean, du faux-bourg St-Louis, « un emplacement sis et situé au dit faux-bourg St-Louis, de la contenance d'un arpent de front sur deux arpents de profondeur, joignant le dit emplacement, par devant à la rue St-Alexandre, par derrière (i. e. rue Bleury) à Hubert La Croix, d'un côté divertissant (i. e. au vendeur P.-Alexandre d'Ailleboust), de l'autre (i. e. vers le sud-est) à Bono (Bonneau), le dit emplacement faisant partie d'un plus grand terrain appartenant au sieur Vendeur, des successions de ses Père et Mère... pour et moyennant le prix et somme de deux mille livres tournois, argent de France, à constitution de rente... Antoine Petit-Jean, Père du dit acquéreur s'est volontairement rendu garant et caution du dit paiement de la dite somme et rente »...

Comme nous le verrons dans l'acte suivant, cette rente était constituée en faveur de Suzanne et Claire d'Ailleboust, filles de Louis-Gordien d'Ailleboust et petites-filles de Paul-Alexandre. Dans le travail qu'il a consacré à la famille d'Ailleboust, M. Aegidius Fauteux nous apprend que Suzanne d'Ailleboust entra au couvent pour se faire religieuse mais en sortit bientôt; le 27 mars 1819, elle se retira à l'Hôpital Général de Montréal et y dé-cédait paralytique, le 1^{er} février suivant. Sa soeur Claire entra pensionnaire chez les Soeurs Grises le 16 juin 1778, à l'âge de dix ans. Elle mourut le 3 juin 1820.

2. Le 18 mai 1795, « après midy, par devant les notaires Thomas Barron et Louis Guy..., Marie-Joseph Pinau, veuve du défunt Antoine Petit-Jean, demeurante au faux-bourg St-Laurent près cette ville, tant en son nom qu'au nom d'Antoine et Jean Petit-Jean et Marie-Magdeleine Petit-Jean, sa fille, par lesquels elle promet faire agréer et ratifier les présentes..., a reconnu avoir vendu... à Pierre Favre, Maître menuisier, demeurant au dit faux-bourg St-Laurent... un terrain et emplacement sis et situé au dit faux-bourg St-Laurent, d'un arpent de front sur deux arpents de profondeur, compris les rues, tenant aux deux bouts à deux rues, d'un côté à la veuve Legal (côté sud-est) d'autre côté au Sieur Jean-B^{te} Adhémar, Écuyer, le dit terrain complanté d'arbres fruitiers... à laquelle dite venderesse moitié du terrain appartient par droit de communauté avec le dit deffunt Antoine Petit-Jean, son mari, et l'autre moitié à ses dits enfants, en vertu du Testament du dit deffunt Antoine Petit-Jean, reçu devant M^{re} Jean Guill^{me} Delisle, notaire, le quatrième aoust mil sept cent quatre-vingt



LÉGENDE

- ABCD - TERRAIN DONEGANI
- BEDF - TERRAIN BERTHELET
- CF - LIGNE D'EXPROPRIATION VERS 1893

RUE SAINT-ALEXANDRE

RUE SAINT-EDOUARD

RUE BEURY

RUE DORCHESTER

ÉGLISE DU GESÙ

COLLÈGE AVANT 1893

A

B¹

B²

C¹

C²

C³

E

B

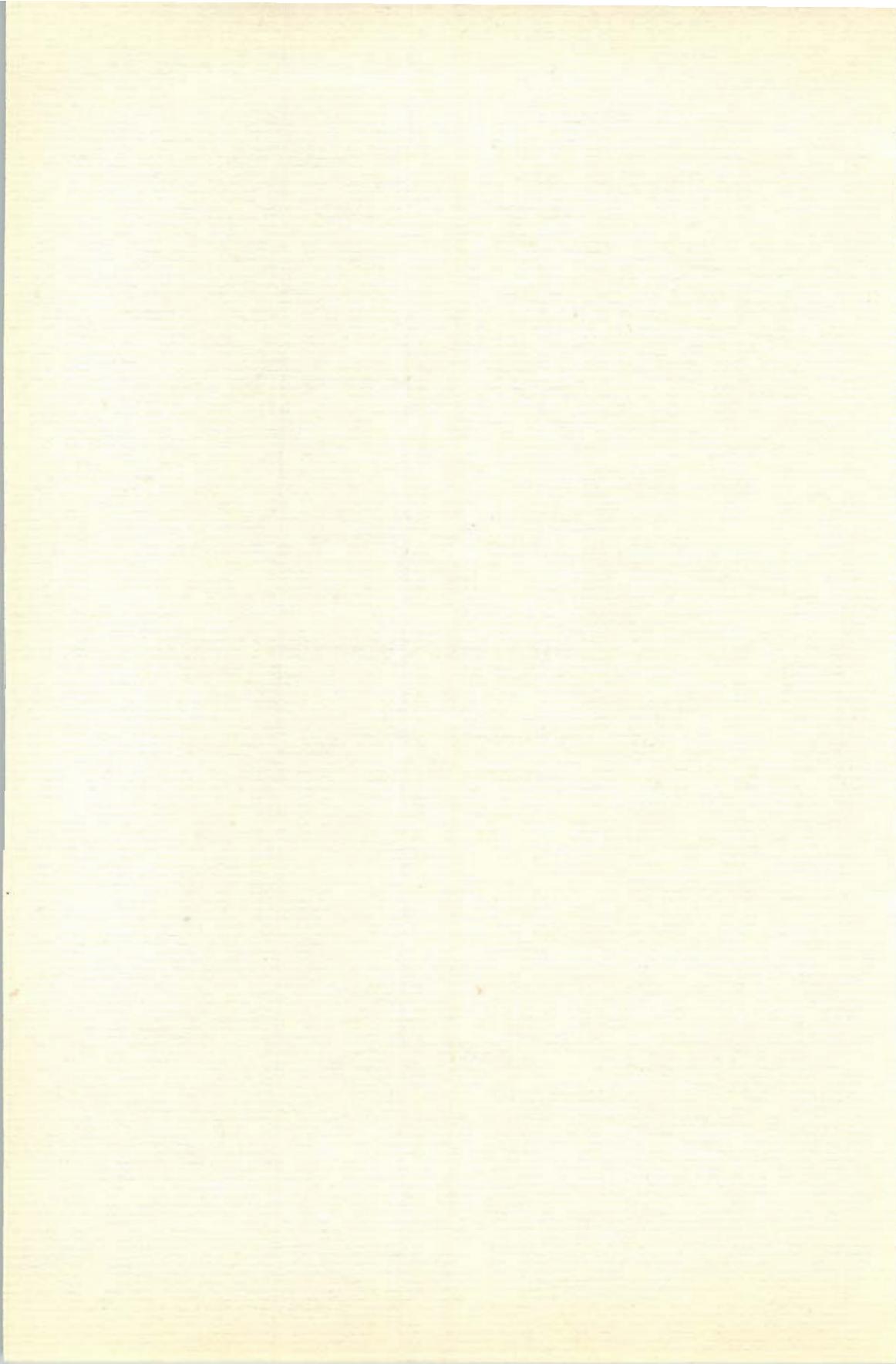
F

D

F

C

C



treize... A la charge... de payer et continuer aux Demoiselles Suzanne et Claire Dailleboust de Cuisy une rente annuelle... », etc...

3. Le 22 mai 1801, par-devant le notaire Louis Chaboillez... « furent présents, Pierre Fabre demeurant au faux-bourg St-Laurent près cette ville et Marie-Anne Lamontagne, sa femme, qu'il autorise à l'effet des présentes, lesquels ont reconnu... avoir vendu... à André McGill, Écuyer, Neg^t demeurant en cette ville... un terrain et emplacement situé au faux-bourg St-Laurent, coteau St-Louis, d'un arpent de front sur deux arpens de profondeur compris les rues, tenant aux deux bouts à deux rues, d'un côté au dⁱ sieur acquéreur et d'autre côté à la veuve Legal dit Sanscartier, sur lequel est construit une maison et autres bâtiments... Cette vente se fait moyennant le prix et somme de trois cent quarante-une livres, treize chelins et quatre deniers du cour actuel de cette Province, en déduction de laquelle le dit Sieur acquéreur gardera entre ses mains celle de quatre-vingt onze livres, treize chelins et quatre deniers courant, égal à deux mille livres tournois, payable à constitution de rente à D^{lles} Suzanne et Claire Dailleboust de Cuisy... »

Pierre Fabre, dont il est ici question, et Marie-Anne Lamontagne sont les grands-parents de Mgr Édouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal en 1886, d'Hortense, sa soeur, qui épousa en 1846 Georges-Étienne Cartier, et d'Hector, ancien élève de l'École de Droit du collège Sainte-Marie, et commissaire général de la province de Québec à Paris, de 1882 à 1910.

La maison dont il est fait mention dans le présent contrat fut bâtie, ou par Pierre Fabre, ou par Antoine Petit-Jean : c'est celle qu'habita le P. Falleur, avec quelques frères coadjuteurs, de mai à septembre 1848, celle aussi que démolirent avec entrain les élèves, en 1853 (v. chap. III, p. 145). Elle se trouverait aujourd'hui en pleine rue Dorchester, près de la rue Bleury.

II. — Section B, jusqu'en 1814.

1. A une date qui n'est pas indiquée, mais postérieure au 24 août 1781, puisque dans le contrat passé à cette date entre Paul-Alexandre d'Ailleboust et Antoine Petit-Jean, d'Ailleboust est désigné comme propriétaire du terrain voisin de celui qui est marqué B¹ sur le plan, Jean-Baptiste-Amable Adhémar était de-

venu propriétaire de cette dernière section B¹. Les dimensions étaient d'un demi-arpent de front sur deux de profondeur. Ce Jean-Baptiste Adhémar fut l'un des trois délégués, et le plus actif semble-t-il, choisis pour aller, en 1783, porter au roi, en Angleterre, la supplique des Canadiens qui demandaient l'*Habeas corpus* ainsi que les droits et les prérogatives des sujets anglais¹. Jean-Baptiste Adhémar mourut à Montréal le 26 juillet 1800. Mais par testament olographe en date du 17 août 1798, il avait disposé de ses biens, laissant le terrain B¹ à son frère Toussaint-Antoine et à sa soeur Madeleine-Catherine. Le terrain B¹ décrit comme un verger situé au coteau Saint-Louis, fut l'objet d'une saisie, à la demande de Charles Lusignan, le 28 novembre 1800. La vente à l'enchère se fit le 14 avril 1801, par le shérif Edward-William Gray, et Andrew McGill, *being the best and highest bidder*, le plus haut enchérisseur, se vit attribuer le terrain au prix de 90 livres. Le 19 mai la vente était officiellement ratifiée.

Nous avons vu plus haut que le 22 mai 1801, trois jours après l'achat du terrain B¹, Andrew McGill avait acheté de Pierre Fabre le terrain A. Il se trouvait donc à cette date propriétaire d'un arpent et demi sur deux arpents. Andrew McGill mourut le 1^{er} août 1805. Dans son testament, en date du 6 octobre 1804, il avait désigné son frère aîné, James, comme légataire universel. James McGill, le fondateur de l'université McGill, ne garda pas longtemps la propriété héritée de son frère.

2. Le 16 novembre 1805, par-devant le notaire Louis Chaboillez, il reconnaissait avoir « vendu, cédé, quitté, transporté et délaissé... à Sieur Joseph Donegany, demeurant au faux-bourg Saint-Joseph..., un morceau de terre situé au coteau Saint-Louis..., de la contenance d'un arpent et demy, ou environ, de front, sur trois cent quarante pieds, plus ou moins, de profondeur, tel que le tout est clos, tenant par devant à la rue Bleury, par derrière à la rue Saint-Alexandre, d'un côté aux représentants Jean-Baptiste Adhémar, écuyer, et d'autre côté aux héritiers de la veuve Legal dit Sanscartier, sur lequel terrain est construit une maison en bois et autres bâtimens... À charge d'entretenir et suivre le bail fait par le dit feu André McGill, écuyer, à Jean-

1. E.-Z. Massicotte, *Bulletin des Recherches historiques*, XXV, p. 175, et XXVI, p. 274.

Baptiste Bourassa... Cette vente... pour la somme de huit mille livres de vingt coppres ou chelins, ancien cours, en déduction de laquelle le dit sieur acquéreur gardera celle de deux mille livres tournois, égale à deux mille deux cent livres dit cours, payable à constitution de rente à demoiselles Susanne et Claire Dailleboust de Cuisy »...

Le 15 novembre 1806, les demoiselles d'Ailleboust cédaient au notaire Chaboillez tous leurs droits sur cette rente, et le 11 novembre 1814, Marie-Joseph Conefroy, veuve du notaire Chaboillez, donnait quittance à Joseph Donegany, désigné alors comme aubergiste demeurant au faubourg Saint-Joseph, sur réception des deux mille livres argent tournois, convenus dans le contrat.

A la mort de Joseph Donegany, son fils John hérita donc d'une propriété libre de toute charge.

III. — Section B², jusqu'à 1846.

1. Comme pour le terrain B¹, nous ne savons pas la date exacte où le terrain B² passa entre les mains d'Antoine Laselle. Il en était sûrement propriétaire en 1783; le contrat de vente du terrain C¹, passé le 12 avril de cette année, mentionne Antoine Laselle comme voisin.

2. Le 25 juillet 1789, un mandat d'exécution était remis au shérif Edward-William Gray pour saisir, au nom de Sa Majesté et à la demande de Louis-Hector Fournier, sieur de Vivier, neveu de Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy², « un lot de terre situé au coteau Saint-Louis, contenant un demi-arpent de front par environ deux arpents de profondeur, limité par devant par la rue Saint-Alexandre, par derrière par une rue, d'un côté par Jean-Baptiste Adhémar (section B¹), de l'autre par M. Bleury (section C¹), avec une maison de bois dessus construite ». C'est la petite maison qui, en septembre 1848, servit pendant dix jours de local pour les classes. Jean-Baptiste Adhémar, le plus haut enchérisseur, se voyait adjuger ce lot de terre le 21 septembre 1789.

2. Louis-Hector Lefournier sieur du Vivier était le fils de Louis-Hector père, issu lui-même du mariage de Henri-Jules Lefournier et Marguerite Gadois. En 1727, Paul-Alexandre d'Ailleboust avait épousé Thérèse Lefournier, fille de Henri-Jules et, par conséquent, tante de Louis-Hector dont il est ici fait mention.

Le 16 octobre 1790, il recevait du shérif Gray confirmation écrite de cette vente à l'enchère.

3. A la mort de Jean-Baptiste Adhémar, le 26 juillet 1800, le terrain B² passe par héritage, suivant le testament mentionné précédemment du 17 août 1798, à Charles Gamache.

4. Le 22 novembre 1823, Charles Gamache, voyageur, demeurant en la cité de Montréal, et Émilie Morin, son épouse, le vendent à René-Joseph Kimber, écuyer, médecin, demeurant en la cité de Montréal, au prix de trois mille livres, ancien cours. L'une des clauses portait que « les dits vendeurs, dans la vue de favoriser leur mère et belle-mère, Marie-Anne Lauriau, veuve de feu Antoine Gamache, et de lui procurer sa subsistance, il a été convenu que le dit sieur acquéreur, acceptant, lui payera une rente viagère à la somme de deux cent quatre-vingt-huit livres cours sus-dit... et promet en outre à son décès la faire inhumer avec un service d'une cloche, et de lui faire dire trente messes basses de *requiem*, pour le repos de son âme »...

5. En 1833, le 23 août, nouvelle vente, conclue cette fois aux Trois-Rivières, par-devant le notaire J. Dumoulin. René-Joseph Kimber s'est établi en cet endroit dans l'intervalle. Dans le contrat, il est désigné comme docteur en médecine et l'un des membres du Parlement de cette province. Il était de plus l'agent du gouvernement pour les biens des Jésuites dans la région des Trois-Rivières. Les acquéreurs sont « John et Joseph Donegany, marchands demeurans en la ville et cité de Montréal, faisant commerce sous le nom et raison de John et Joseph Donegany ».

6. Le 20 août 1846, John Donegany, seul propriétaire de la partie B², par la mort de son père Joseph, propriétaire aussi des sections A et B¹ comme nous l'avons vu plus haut, vendait le tout au P. Félix Martin.

IV. — Sections C¹ à C⁴, jusqu'en 1804.

1. A la mort de Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy, le 11 février 1782, son fils Gordien hérita du terrain désigné sur le plan par la lettre C.

2. Le 12 avril 1783, par-devant le notaire P.-L. Panet, Louis-Gordien d'Ailleboust vend « à Sieur Jean de Sabrevois, écuyer,

sieur de Bleury..., acceptant acquéreur pour Rosalie Sabrevois de Bleury, sa fille mineure âgée de huit années..., trois arpents de terre en superficie ($1\frac{1}{2} \times 2$), situés au coteau Saint-Louis, joignant d'un côté et de l'autre à deux rues, par devant à La Selle et par derrière au nommé Adam..., moyennant trois mille livres que le dit acquéreur promet... de paier à constitution de rente à raison de cinq pour cent pour chaque année »...

M. E.-Z. Massicotte, dans ses patientes études sur le vieux Montréal, a retracé l'histoire du coin de terre que nous étudions. Les actes notariés que nous avons en main confirment ses conclusions, mais ils sont bien loin de fournir les savoureux détails qu'il apporte³. Nous en donnons un résumé.

Par son mariage avec Marie-Anne Claveau, Jean Sabrevois de Bleury était devenu le beau-frère de M. Dumeyniou, époux de Marie-Louise Claveau. À sa mort, le 3 mai 1784, Jean de Bleury, déjà veuf, avait désigné M. Dumeyniou comme tuteur de Rosalie, sa fille mineure. Ce dernier garda auprès de lui sa nièce et pupille.

En 1798, M. Dumeyniou meurt à son tour. Rosalie de Bleury reste seule avec sa tante Marie-Louise Dumeyniou (née Claveau). Toutes deux sont propriétaires de nombreux terrains. Pour les exploiter elles doivent recourir à des engagés et plus particulièrement à Gabriel Roy, le fils d'un de leurs voisins, Guillaume Roy, qui s'occupe de culture maraîchère.

« Le 5 avril 1799, écrit M. Massicotte, Madame Dumeyniou donnait à Gabriel Roy, *son voisin qui lui rend service*, une terre de huit arpents en superficie... Puis le 9 avril suivant, le donataire, âgé de vingt-neuf ans, épousait sa donatrice, âgée de cinquante-trois ans. Ce mariage ne sépara pas la tante et la nièce, car Mlle de Bleury continua à vivre dans les meilleurs termes avec les deux époux. » Même après la mort de sa tante en 1810, Rosalie continua d'habiter chez Gabriel Roy et le suivit à Saint-Laurent où il alla s'établir. C'est là qu'elle mourut en 1828.

3. E.-Z. Massicotte, « Coins historiques du Montréal d'autrefois », VII, *La rue Bleury* (*Cahier des Dix*, n° 2, 1937, pp. 138 et suiv.).

3. D'après ce qui précède, on comprendra avec quelle facilité se passa le contrat suivant.

« Le 23 août 1802, par devant les notaires Charles Prévost et Louis Chaboillez, Delle Rosalie Sabrevois de Bleury..., demeurante près la Montagne en cette ville..., vend... à Gabriel Roy (devenu son oncle en 1799)... un terrain sis au coteau Saint-Louis, de trois arpens de superficie y compris la largeur des rues, ayant un arpent et demy de front sur deux arpens de profondeur, tenant par devant et par derrière à deux rues, d'un côté (section B²) aux représentants de feu J.-Bte Adhémar (Charles Gamache et uxor), et d'autre côté à Charles Roy, sur lequel est construit une maison et écurie..., moyennant le prix et somme de six mille livres de vingt coppres ou chelins ancien cours, en déduction de laquelle le dit sieur acquéreur gardera entre les mains celle de trois mille livres tournois, à constitution de rente aux pauvres de l'hôpital Général, près cette ville, aux droits du sieur Cuisy... » (La rue Saint-Édouard n'était pas encore ouverte et fut prise, en partie, à même le terrain de Bleury).

Cette constitution de rente avait été établie dès le 17 mars 1783, par Gordien d'Ailleboust de Cuisy, qui consacrait par avance aux pauvres tout le prix de la vente qui fut conclue le 12 avril 1783. Ceci ressort d'un *transport* par le sieur de Cuisy aux Dames de la Charité de Montréal, « consenti le 17 mars 1783 par devant le notaire F.-L. Panet ».

Section C¹, après 1802.

1. Le 17 décembre 1841, par-devant les notaires J. Belle et I.-J. Gibb, Gabriel Roy, de la paroisse de Saint-Laurent, et Sophie Bagg, son épouse (en secondes noces), vendent à Robert Campbell un lot de terre de forme irrégulière..., tel qu'enclos, avec trois maisons en bois, écuries et autres bâtiments dessus construits, au prix de 1,916 livres, 13 chelins et 4 deniers, y compris la constitution de rente en faveur des pauvres de l'Hôpital Général.

2. Le 9 septembre 1862, Robert Campbell, par acte passé devant le notaire Doucet, vend ce même terrain à Olivier Berthelet, pour le prix et avec les charges du contrat de 1841.

3. Le 22 octobre 1863, Olivier Berthelet le donne à la Corporation du Collège Sainte-Marie. « Lequel sieur Berthelet, désirant

favoriser une instruction religieuse, catholique romaine, dans tous les rangs de la société et à tous les âges de la vie, et considérant que la Corporation du Collège Sainte-Marie à Montréal, susdite, est très capable de remplir les vues et intentions du dit sieur Berthelet, il a fait par les présentes donation entre vifs, pure et simple et irrévocable mais aux conditions ci-après énoncées...

« 1^o A la charge par la corporation susdite qui s'y oblige, de payer annuellement aux Dames de l'Hôpital Général de Montréal, communément appelées Soeurs Grises, une rente annuelle, etc...

« 2^o ... d'employer les dits terrains et dépendances à y ériger une église, et pour des oeuvres d'instruction et d'éducation religieuse selon la foi catholique et romaine... et toujours que les dits biens seront employés à des fins religieuses, comme dit est. »

Dans son étude sur la famille de Bleury, citée plus haut, M. Massicotte écrit : « Par la description du terrain dans les contrats de 1802 et de 1810, il nous paraît que ce lopin de terre est aujourd'hui l'emplacement du collège Sainte-Marie et de l'église du Gesù. Les Pères jésuites se trouveraient donc établis à Montréal, aussi bien qu'à Boucherville, sur des immeubles ayant appartenu aux familles de Sabrevois. » M. Massicotte a vu juste. L'église du Gesù est aux trois quarts bâtie sur le terrain de Bleury; la nef latérale du côté de l'évangile repose seule sur le terrain Donegani.

Sections C², C³ et C⁴, après 1802.

Il nous manque un acte pour déterminer à quelle époque précise Louis Comte devint propriétaire du quadrilatère formé par les sections C², C³ et C⁴, diverti du terrain vendu en 1802 par Rosalie de Bleury à Gabriel Roy, et équivalant au quart de ce terrain. Ce fut avant 1840. Cette année-là une vente fut opérée où le nom de Louis Comte apparaît comme vendeur, et toute une série de transferts de la propriété commence.

Section C²

1. Le 29 décembre 1840, Louis Comte vend à Richard Robinson un lot de terre de 40 pieds de front sur la rue Saint-Alexandre, sur 136 pieds de profondeur, avec une maison de bois et ses dépendances.

2. Le 30 mars 1843, Richard Robinson vend à James Keiller, représenté par John Mathewson.

3. Le 3 novembre 1843, James Keiller vend à James Finlay.

4. Le 23 juin 1857, Dame Eleanor Elizabeth Smith, veuve et exécutrice testamentaire de James Finlay, vend à Samuel Gerrard.

5. Le 27 juin 1857, John Blackwood Forsyth, Dame Ann Gerrard, épouse de Robert Ridge, et Henry Gerrard, tous trois représentants et exécuteurs testamentaires de Samuel Gerrard, vendent à Alexandre Simpson.

6. Le 14 août 1857, Alexandre Simpson vend au Rév. Samuel Gibson.

7. Le 15 avril 1861, le Rév. Samuel Gibson vend à Dame Mary McQuillan.

8. Le 24 juin 1864, par héritage de Dame Mary McQuillan, son épouse, John Breen devient propriétaire.

9. Le 30 mai 1877, John Breen vend à la Corporation du Collège Sainte-Marie.

C'est dans la petite maison de bois érigée sur cette propriété que le P. Arthur Jones fonda, en 1879, le *Saint Stanislaus Club*, oeuvre de jeunesse qui groupait non seulement un certain nombre d'élèves du collège, mais encore une cinquantaine d'enfants du voisinage. Nous aurons l'occasion de parler de cette oeuvre en son temps.

Section C³.

Le 26 août 1885, Joseph Comte, héritier de son père, Louis Comte, donnait le petit terrain C³ à la Corporation du Collège Sainte-Marie : « un lot de terre de 40 pieds par 45, avec une maison de briques et ses dépendances ».

Section C⁴.

Le 24 juillet 1886, enfin, dernière vente qui achève de reconstituer le terrain, tel qu'en 1781, Louis Comte vend la section C⁴ à la Corporation du Collège Sainte-Marie.

II^e PARTIE. — Avant 1781

Le contrat de vente du 24 août 1781 nous dit que Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy tenait des successions de ses père et mère la propriété du terrain que nous étudions. Il y a là, croyons-nous, une imprécision. Cet héritage lui venait plutôt de son épouse, morte en 1776, laquelle le tenait de ses parents, soit par héritage, soit comme dot.

Paul-Alexandre, fils de Pierre d'Ailleboust d'Argenteuil, avait épousé, le 1^{er} février 1727, Thérèse Le Fournier du Vivier (1701-1776). Un de ses cousins germains, Louis-Hector de Coulonge (1693-1756), fils de Louis d'Ailleboust sieur de Coulonge, avait de son côté épousé le 22 octobre 1727 Marguerite Le Fournier du Vivier (1706-1742), soeur de Thérèse.

Ces deux soeurs avaient pour père Henri-Jules Le Fournier, sieur du Vivier, premier de son nom au Canada, « lieutenant et capitaine d'une compagnie du détachement de la marine⁴ ». Leur mère était Marguerite Gadois, petite-fille de Pierre Gadois, à qui M. Dollier de Casson a décerné le titre de « premier habitant de Montréal ».

Pierre Gadois était déjà établi à Québec depuis 1636; il avait femme et enfants, et il était de plus un très habile artisan. À son retour de France en 1647, M. de Maisonneuve, qui l'avait apprécié, le décidait à venir s'établir à Montréal et lui concédait un terrain le 4 janvier 1648. C'était la première concession à se faire dans l'île de Montréal. Paul-Alexandre d'Ailleboust de même que son cousin Louis-Hector de Coulonge auraient donc hérité, par leurs femmes, d'une partie de cette première concession.

*
**

Au *Livre terrier de la Seigneurie de Montréal* publié en 1917 dans les *Mémoires de la Société historique de Montréal*, nous lisons au n^o 102 (p. 119) : « Tout ce terrain fait partie de la concession qui est marquée au rang des contrats des terres à l'île de Montréal marqué n^o 942 D, qui contenait deux arp. sur 15, à commencer à environ un arpent du bord de la petite ri-

4. Abbé Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, t. I, p. 368, et t. V, p. 289.

vière, — *rue Craig d'aujourd'hui* — (lequel est réservé pour la commune de Montréal), 2 arpens de large, à continuer pareille largeur en tirant dans la profondeur de l'isle environ du côté nord ouest jousques à la ditte profondeur de 15 arp., chargé pour tout cens de 3d. par arp. de superficie.

« pierre gadbois⁵ est le premier concessionnaire le 4 janvier 1648.

« la partie dudit (terrain) qui est au delà de la petite rivière qui passe le long des fortifications, demeure au rang des terres (n'est pas répartie en lots), mais la partie renfermée dans l'enceinte de la ville a été vendue par les héritiers gadbois à différents particuliers comme il suit. »

Dans l'énumération qui suit des propriétaires successifs des différents lots ainsi formés, nous trouvons comme premiers vendeurs, aux numéros 102D et 102E, « Mr. daillebout de coulonge et de cusy » avec la mention « héritiers pierre gadbois ». La vente se fait vers 1730. Ce sont bien là Louis-Hector de Coulonge et Paul-Alexandre de Cuisy, précisément les deux d'Ailleboust qui, en 1727, ont épousé les petites-filles de Pierre Gadois. Il est vrai que les lots ici mentionnés sont compris dans l'enceinte de la ville; mais il est bien légitime d'inférer que les héritiers des propriétés à l'intérieur de la ville eurent aussi leur part des terres concédées « à partir de la petite rivière, en tirant dans la profondeur de l'isle, environ du côté nord-ouest ».

Un contrat de vente du 1^{er} avril 1753, mentionné par M. E.-Z. Massicotte⁶, nous montre, d'ailleurs, Louis d'Ailleboust de Coulonge, demeurant à la Place d'Armes, et Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy, comme vendant à François Bourdigal dit Saint-Onge deux arpents joignant la rue Saint-Alexandre, donc en dehors de l'enceinte, et par delà la petite rivière.

Le plan de Montréal annexé au *Livre terrier* nous indique, à la planche 3^e, nos 28 et 29, l'emplacement des lots 102D et 102E. Ils sont situés à moins de deux arpents à l'ouest de la rue Saint-Pierre, dont la rue Bleury est le prolongement vers le nord-

5. Gadbois pour Gadois. Le livre terrier renferme plus d'une déformation de ce genre.

6. *Cahier des Dix*, n° 1, 1936, p. 138.

ouest. Le terrain actuel du collège Sainte-Marie et du Gesù est dans la même ligne.

M. E.-Z. Massicotte a localisé la première terre concédée à Montréal. « Il suffira au lecteur, dit-il, de savoir que la terre accordée à Pierre Gadois mesurait 20 perches, ou 360 pieds de front par 200 perches, ou 3,600 pieds de profondeur, soit 40 arpents de superficie » (dix dans l'enceinte de la ville, 30 à l'extérieur, comme l'indique le n° 102 du *Livre terrier*).

« En étudiant le terrier de Montréal et en comparant les plans de diverses époques, nous arrivons à localiser le bien-fonds comme suit : commençant à 40 pieds au nord de la rue Saint-Paul, il s'étendait en profondeur jusqu'à la rue Ontario. Du côté ouest, il serait borné par une ligne partant de l'encoignure nord des rues McGill et Saint-Paul et se prolongeant jusqu'à la rue Ontario; à l'est par le milieu de la rue Saint-Pierre. Cette rue, on le sait, fut tracée en 1672 par M. Dollier de Casson aidé de l'arpenteur Bénigne Basset, et comme elle occupait une lisière de la terre de Pierre Gadois, n'est-ce pas en son honneur qu'elle reçut le nom de Saint-Pierre ? » (Comme la rue Bleury tient le sien de Jean de Sabrevois de Bleury, et la rue Saint-Alexandre, de Paul-Alexandre d'Ailleboust de Cuisy.)

« Après le décès du pionnier (en 1667), l'immeuble passa à ses descendants » (dont ses deux petites-filles mariées aux d'Ailleboust).

« Sur la terre que Pierre Gadois laboura à la pioche s'élevèrent, en notre siècle, d'innombrables constructions. » Et M. Massicotte, après avoir énuméré quelques-unes de ces constructions, dont l'immeuble de la Banque Royale, termine : « Enfin, vers la rue Sainte-Catherine, s'élevèrent le collège Sainte-Marie et l'église des PP. Jésuites⁷... »

Quand, le 12 août 1657, Pierre Gadois assistait au mariage de son fils aîné, Pierre, à Marie Pontonier, dernier mariage béni par un Jésuite, le P. Pijart, avant que les Messieurs de Saint-Sulpice prissent charge de la cure de Ville-Marie, il était bien loin de penser qu'un jour d'autres Jésuites viendraient établir sur un coin de sa terre un collège et une chapelle.

7. E.-Z. Massicotte, « Quelques rues et faubourgs du vieux Montréal », *Cahier des Dix*, n° 1, 1936, pp. 105 et suiv.

Adoption d'orphelins

UNE lettre du P. Frémiot en date du 24 juin 1848, lettre écrite au moment où il quittait Montréal pour se rendre dans la mission du Haut-Canada, nous apprend en quelles circonstances fut adopté l'orphelin irlandais dont il est fait mention au chapitre premier.

« Avant de quitter Montréal, il faut que je vous dise encore un triomphe de son pieux Évêque. Au printemps dernier, quand les *Sheds* étaient à peu près vides, il restait à placer 229 orphelins irlandais. C'est un usage touchant et très commun parmi les Canadiens, quand on est assez à l'aise et qu'on a peu ou point d'enfants, d'adopter et d'élever comme siens, quelques enfants pauvres ou sans parents. Mais à l'égard des Irlandais, on devait rencontrer de l'opposition. La religion est la même, il est vrai : mais la langue, mais le caractère est bien différent. Et puis, les Irlandais savent jouer du bâton; les Canadiens l'ont expérimenté en plus d'une rencontre, et ce seul mot les fait frissonner. Aussi les messieurs de l'Évêché et du Séminaire pensaient-ils que Monseigneur ne viendrait pas à bout de son dessein, et lui-même doutait du succès. Cependant, il publia un mandement, le 17 mars 1848, pour engager les Canadiens à adopter ces 229 orphelins; il montre tous les avantages futurs de cette fusion, il commente l'Épître de S. Paul à Philémon. — *Nous ne vous demandons rien pour notre subsistance, nous aurions pourtant droit d'exiger quelque chose; regardez-les comme nous-mêmes... Et si vos enfants se trouvaient ainsi délaissés sur la terre étrangère, que voudriez-vous que fît dans ce cas un Évêque? que fissent ses diocésains?* Enfin ce mandement était si onctueux, si touchant, qu'il tira les larmes des yeux à un grand nombre de ceux qui l'entendirent. Deux jours après qu'il eut été lu dans la ville, il ne restait plus d'orphelins à placer, en sorte que, quand les habitants des campagnes vinrent pour en

chercher, il leur fallut s'en retourner les mains vides. Appel était fait au clergé et aux communautés religieuses aussi bien qu'aux simples fidèles : personne ne fit défaut. Le séminaire en prit douze pour les faire étudier, les Frères des Écoles chrétiennes, la Congrégation, le Refuge (du Bon-Pasteur) en prirent chacun six. Les Soeurs Grises et de la Providence choisirent ce qu'il y avait de plus infirme et de plus nécessiteux. Telle dame qui ne venait qu'avec l'intention de ne prendre qu'une petite fille, ne pouvait tenir contre les larmes d'un petit frère ou d'une petite soeur qui ne voulait pas se séparer de l'autre; et elle finissait par en prendre deux ou trois. Le P. Tellier nous en garda un pour le presbytère de Laprairie. »

A la date du 27 mars 1848, nous lisons en effet au *Diarium* de Laprairie : *Hic venit Michael Hogan orphanus.*

Ce petit Michel Hogan avait douze ans. Il était né le 31 décembre 1835, à Baleincourt (Irlande). Des raisons qui ont empêché qu'il ne fût appliqué aux études, nous ne savons rien. Tout ce que nous avons pu découvrir, c'est qu'il s'initia surtout aux travaux manuels auprès des frères coadjuteurs, car son nom apparaît toujours avec celui d'un frère.

Au mois de mai 1848, il quitte Laprairie et vient résider dans la vieille maison de bois, sur le terrain du collège, où se sont établis, pour mieux surveiller les travaux, le P. Falleur et les frères Burger et Moreau. En septembre, le P. Martin consigne, dans le journal du Préfet des études, que ces mêmes quatre « y restent encore pour coucher, mais ils viennent prendre leurs repas à la résidence de Saint-Patrice ». En décembre, nous trouvons que l'orphelin irlandais va au catéchisme à Saint-Patrice. Une autre mention est encore faite de lui au mois de juillet 1849, qui nous indique qu'il résidait encore au collège : « En compagnie du frère Moreau, Michel va en excursion à Laprairie. » L'on perd ensuite sa trace jusqu'au 7 mai 1852. A cette date il est admis comme postulant coadjuteur et, quelques jours après, le 25 mai, il devient novice de la Compagnie de Jésus. Il y persévéra et mourut le 28 novembre 1903, après plus de cinquante et un ans de vie religieuse. Son emploi le plus constant fut celui de cuisinier. Il le remplit dans la mission sauvage de l'île Manitouline où il

séjourna de 1857 à 1864, dans différents collèges et résidences des États-Unis, au noviciat du Sault-au-Récollet et, à deux reprises (1870-1872 et 1881-1882), au collège Sainte-Marie.

Sa vie toute simple et cachée se résume en ces quelques lignes consignées dans les annales de la maison où il mourut : « Le frère Michel Hogan donna la preuve de son intense piété envers Notre-Seigneur, tout particulièrement à l'heure de sa mort : elle peut vraiment être regardée comme l'image de sa vie, puisque, plein d'amour pour la prière et le travail, il préféra toujours magnaniment les autres à lui-même. »

*
**

En septembre 1849, le collège Sainte-Marie adopta un autre orphelin, Daniel Curtin, né en Irlande le 16 juin 1836. Recueilli d'abord par un M. Laforce, Daniel fut placé par lui au collège. Au début de la seconde année il était inscrit en Syntaxe, et admis gratuitement comme pensionnaire. En décembre 1852, son protecteur dut le laisser entièrement à la charge du collège.

Daniel parcourut avec succès les différentes classes du cours jusqu'à la Philosophie première année inclusivement. A chaque fin d'année, il décrochait des prix et accessits. Admis le 11 mai 1850 comme approbaniste dans la Congrégation de la Très Sainte Vierge, il était reçu congréganiste le matin de Noël de la même année. Par la suite, il y occupa les charges de lecteur, sacristain et conseiller. Dans un autre domaine, un poste lui fut confié qui marque la confiance qu'il avait su inspirer : parmi les officiers de 1854, son nom apparaît avec le titre de *factotum*.

Au début de sa Philosophie, Daniel ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, la tuberculose. L'épreuve fut rude pour une nature ardente et impétueuse comme la sienne. Pendant deux longues années il languit. Sous la main de Dieu, nous dit l'annaliste, on le vit mûrir pour le ciel. Il avait fait voeu, s'il guérissait, d'entrer dans la Compagnie de Jésus. Le courage et la résignation avec lesquels il accepta la maladie firent l'admiration de ses condisciples. Aux amis qui le visitaient, il prodiguait les conseils. A l'un d'entre eux, ancien élève qui étu-

diait le droit et prenait joyeusement la vie, il fit de si salutaires remontrances, que celui-ci, en quittant la chambre, courut tout en larmes se jeter aux pieds de son confesseur : « Je t'en ai souvent prévenu, lui avait-il dit, crois-en la parole d'un mourant : tu risques le salut de ton âme avec tes légèretés ! » C'était la veille de sa mort.

Le soir du 18 octobre, le P. Martin lui avait porté le viatique et administré l'Extrême-Onction, en présence des Pères et de tous les congréganistes pensionnaires. Il mourait au matin de la Toussaint.

APPENDICE D

La pierre angulaire du collège

LES lettres annuelles de 1850-1851 décrivent ainsi la bénédiction de la pierre angulaire du collège :

Hujus anni praecipuum opus et cura fuit aedium ipsarum constructio. Ineunte jam hyeme, antequam tectum muris imponeretur, lapidis in parte futura angularis benedictionem solemnem habuimus : sub frondium tentorio, undantibus vexillis, res agebatur; aderant musicorum concentus; bis, gallice primum, dein anglice, a presbyteris Sansulpicianis habita oratio. Sec haec omnia inter nebulas et tempestatem valde contrariam. Quare, si non ingentem, at saltem amicorum turbam, et non adeo sperandam eleemosynam colligere potuimus. Lapidis in foramine, una cum plurimis sacris numismatibus est condita plumbi lamina, cui inscriptus hic titulus :

I. H. S.

PRIDIE NONAS OCTOBRIS

A. D. MDCCCL

S. P. PIO IX POST EXILIUM ROMAM FELICITER REDUCE

REGNANTE A. XIII VICTORIA ANGLIAE REGINA

A. R. P. JOAN. ROTHAN SOCIETATIS IESU PRAEPOSITO GENERALI

PROVINCIAE GUBERNATORE GENERALI COMITE ELGIN

RECTORE COLLEGII NECNON ARCHITECTA R. P. F. MARTIN

HANC ANGULAREM LAPIDEM

COLLEGII SOC. IES. AD STAE. MARIAE]

CIVIUM MUNIFICENTIA MAGNA EX PARTE ERECTI

BENEDIXIT AC POSUIT

R. PETRUS BILLAUDEL SEMINARII SUPERIOR

AB II. ET RR. D. IGNATIO BOURGET EPISC. MARIANOP. DEPUTATUS

PRAESENTIBUS

MULTO CLERO ET CIVIUM PLURIMA CORONA.

Traduction. — La construction de l'édifice fut le travail et le souci principal de l'année. Au début de l'hiver, avant de couvrir les murs, nous avons fait la bénédiction solennelle de la pierre angulaire sur une partie de l'édifice qui reste à construire : la cérémonie se déroula sous un berceau de verdure, drapeaux déployés; un corps de musiciens était présent; deux discours, le premier en français, l'autre en anglais, furent prononcés par des prêtres de Saint-Sulpice. Mais tout cela se fit sous un ciel nuageux et par une température plutôt contraire. Aussi, il n'y avait qu'un petit nombre d'assistants, mais tous des amis, et nous avons recueilli une aumône appréciable. Dans la cavité de la pierre, a été placée, avec des médailles saintes, une tablette de plomb sur laquelle était inscrit le texte suivant :

« I. H. S. La veille des Ides d'octobre, l'an 1850, Sa Sainteté le Pape Pie IX étant heureusement de retour à Rome après son exil, en la treizième année du règne de Victoria reine d'Angleterre, le très révérend Père Jean Roothan étant général de la Compagnie de Jésus, le comte Elgin gouverneur général de la province, le R. P. F. Martin recteur et architecte du collège, cette pierre angulaire du collège de la Compagnie de Jésus (dédié) à Sainte Marie, érigé en grande partie par la munificence des citoyens, a bënite et placée le révérend Pierre Billaudèl(e), supérieur du Séminaire, député par le très illustre et très révérend Seigneur Ignace Bourget, évêque de Montréal, en présence d'un nombreux clergé et d'une foule de citoyens. »

Deux missions du P. Martin

I. — A SAINT-EUSTACHE

(17 septembre-2 octobre 1842)

« LE village ou bourg de Saint-Eustache, où je fus envoyé, est une des victimes de la révolution de 1837. Les révoltés venus des environs voulurent y résister aux forces que le Gouverneur Colborne conduisait contre eux. Ce Gouverneur, dont le nom est voué ici à une exécution éternelle, livra le village aux flammes. Plus de cent maisons et une très belle église furent détruites. Cinq années n'ont pas encore pu réparer entièrement ces désastres. Mais ce pauvre peuple ne pouvait pas vivre sans église. En s'imposant les plus grands sacrifices, il est parvenu à se mettre du moins à l'abri au milieu des ruines de celle que la guerre a détruite. C'est dans cette pauvre église que ce peuple avide d'entendre parler de Dieu et de se réconcilier avec Lui, est venu, pendant les jours du Jubilé, avec un courage et une constance au-dessus de tout éloge. Une partie de la paroisse, très pauvre et très éloignée de l'église, souffrait beaucoup de la privation des exercices religieux et surtout des tentatives audacieuses de l'hérésie. Les ministres voisins avaient profité de la position de ces pauvres habitants. Ils avaient jeté chez eux leurs bibles, leurs pamphlets; ils attiraient les enfants à leur école, et déjà deux familles étaient à demi gagnées. Ils poussaient leur ruse infernale jusqu'à simuler des sentiments catholiques pour ne pas heurter de front leurs vieilles croyances. Ils disaient du bien du curé, vantaient son zèle : *Écoutez-le*, leur disaient-ils, *profitez bien de ses instructions. Lisez ensuite dans la Bible ce qu'il a expliqué. Allez à la Messe; nous ne venons pas vous en dissuader. Allez même à confesse comme vos prêtres*

vous disent : c'est une bonne chose. Nous n'y allons pas parce que ce n'est pas une obligation.

« Le Curé proposa d'aller combattre l'ennemi sur le théâtre même de ses scandales. Malgré le mauvais temps, plus de trois cents personnes, accourues de tous les côtés, se trouvèrent au pied de la croix, assignée pour lieu de rendez-vous. Un bois voisin nous prêta sous son épais feuillage un abri contre la pluie. Nous fîmes retentir au loin le chant des cantiques sacrés pour le triomphe de la foi, dans les lieux mêmes où elle avait été insultée. Je commençai par le catéchisme aux enfants et aux pauvres afin de pouvoir leur laisser comme récompense et souvenir quelques petits objets de dévotion, et ils les reçurent avec les plus beaux sentiments de foi et de reconnaissance. Après le sermon, après des avis salutaires sur les menées de l'erreur et après le chant des cantiques, je me mis avec le Curé au pied d'un arbre pour entendre les confessions des infirmes et des pauvres. Les deux familles chancelantes dans la foi se laissèrent désarmer et, par la suite, gagnèrent le Jubilé.

« Cette cérémonie dont on n'ignorait pas le motif, inspira à plusieurs fervents chrétiens de généreux sentiments de zèle. Ils allaient chercher de tous les côtés les indifférents et les pécheurs, et les amenaient aux pieds des confesseurs. On en vit un conduit un jour à l'église, comme un prisonnier entre deux gendarmes. Il leur avait donné une première fois une vaine promesse; ils ne le laissèrent cette fois que lorsqu'ils l'eurent vu commencer sa confession. Les riches prêtaient volontiers leurs vêtements aux pauvres pour qu'ils pussent se présenter avec décence à l'église. Ils les recevaient dans leur maison, leur fournissaient les aliments et les conduisaient dans leur voiture. Les Sacrements, le Jubilé, les sermons étaient le sujet de toutes les conversations. L'église était le seul lieu de promenade, d'affaire, de réunion. Après le *Te Deum* de clôture, le seigneur du lieu, littérateur distingué et homme éminemment vertueux, vint au nom de la paroisse m'exprimer son bonheur et sa reconnaissance. Il s'avança jusqu'à la balustrade, entouré de tous les principaux habitants pour débiter une harangue, écrite sur une bande de papier garnie de soie, qui n'avait pas moins de cinq pieds de long. Elle était couverte de signatures. »

II. — A BYTOWN
(5-25 novembre 1842)

« En quittant Saint-Eustache, je me rendis à Bytown, dans le diocèse de Kingston, à soixante lieues environ de Montréal, en remontant l'Ottawa. Cette ville compte à peine douze ans d'existence. Les arbres abattus pour la tracer laissent voir encore leurs souches au milieu de ses rues. Elle a cependant déjà six mille habitants. Sa position à l'entrée d'un canal d'une très grande importance pour le commerce avec les grands lacs, et son voisinage des chantiers de la couronne, établis plus haut au milieu des forêts sauvages, sont la cause principale de ces accroissements prodigieux. La moitié de la population est catholique et composée à peu près moitié de Canadiens et moitié d'Irlandais. Le grand-vicaire du diocèse (M. l'abbé Phelan) qui fait là les fonctions de curé, avait demandé un Père pour l'aider pendant le Jubilé; ce fut à moi de répondre à l'appel. Le temps était trop court pour des exercices qui devaient se faire dans les deux langues, et dans le même lieu. Ajoutez le très grand éloignement de ceux qui habitent les campagnes, la contrariété d'un temps de pluie et de neige presque continue, et vous comprendrez les obstacles à vaincre. Aussi plusieurs surtout parmi les moins fortunés, ne purent participer à la grâce qu'ils désiraient. Mais combien d'autres plus favorisés en profitèrent abondamment. Parmi les heureux fruits obtenus, nous signalons, des inimitiés scandaleuses éteintes, des mariages réhabilités, des restitutions faites, des protestants ébranlés et d'autres qui eurent le bonheur de rentrer dans le sein de l'Église. Un des résultats de ce Jubilé a été de donner à la religion catholique un éclat qu'elle n'avait jamais eu dans cette ville. Le protestantisme, traînant toujours avec lui ses nombreuses divisions, y dominait depuis longtemps, et avec un fanatisme qui faisait toujours appréhender quelque fâcheuse collision. Le succès obtenu donna la hardiesse de terminer par une de ces cérémonies inconnues au milieu de ces populations en grande partie protestantes, et qui quelquefois même provoquent leur impiété. Celle-ci eut les résultats les plus consolants. On éleva une croix de cinquante-cinq pieds de haut au milieu de la ville, près de la belle église que l'on a commencée. Un protestant eut la générosité de donner l'arbre qu'on alla choisir

dans sa forêt. L'ingénieur du gouvernement prêta les machines nécessaires. Tout le peuple, des oriflammes à la main, au chant des cantiques et des cris de *Vive la croix*, vint processionnellement, malgré la neige et le froid piquant, de l'église jusqu'au pied du monument. Les protestants étaient accourus en foule à la nouveauté de ce spectacle. Il y eut sermon dans les deux langues au milieu de l'auditoire le plus attentif. Ce fut un vrai triomphe pour la religion, dont les protestants se plurent à exalter hautement les cérémonies majestueuses et les hauts sentiments. »
(*Lettres des Nouvelles Missions*, t. I^{er}, pp. 28 et suiv.)

Gloire au mérite

(Article publié le 10 octobre 1857, dans *la Minerve*)

« LE R. P. Martin, S. J., a quitté cette ville pour l'Europe, le 22 du mois dernier : c'est à peine si quelques personnes le savaient : une députation du Collège Sainte-Marie a voulu l'accompagner jusqu'à la gare; son humilité ne l'a pas souffert. Durant les quinze années que cet homme a passées parmi nous, aucune occasion ne s'est présentée avec avantage pour lui décerner les louanges que son apostolat de charité et de science lui a conquises à un si haut degré : aujourd'hui c'est un devoir pour nous de le faire. Que pourrions-nous dire, qui ne soit l'expression de l'estime universelle dont ce fils de Loyola a été le si digne objet durant tout son séjour en Amérique ?

« Le 31 mai 1842, six Pères Jésuites et trois Frères du même Ordre débarquaient sur le sol canadien : ils venaient reprendre l'oeuvre de leurs généreux devanciers, et travailler sur une terre que le sang des leurs avait plus d'une fois arrosée... (*Détails sur les Pères et leurs premiers travaux.*)

« Pendant ce temps, le R. P. Martin ne restait pas inactif. Qui de nous ne l'a entendu et goûté alors qu'il prêchait à la Cathédrale, et commençait à montrer les germes de cette énergie persévérante qui devait produire de si beaux fruits ! Monseigneur de Montréal sait discerner ses ouvriers. Le P. Martin était orateur autant que missionnaire : sa parole brillante, élevée devant un auditoire instruit, devenait simple, chaleureuse, ardente et non moins lucide devant le peuple des fidèles; son influence devait être puissante. Sa Grandeur sut le deviner, se l'attacha, et s'occupa plus que jamais de réaliser un projet chéri et par là d'ouvrir un champ plus vaste au zèle du missionnaire (fondation du collège Sainte-Marie). D'ailleurs n'était-ce pas rendre au pays une source

généreuse, féconde, et que le malheur du temps avait tari depuis de longues années ?

« Les oeuvres nationales, comme les oeuvres de Dieu, réussissent toujours : celle-ci était l'une et l'autre; elle réussit.

« En 1843 le P. Martin fondait un noviciat au faubourg Saint-Antoine, avec l'assistance d'un généreux citoyen, M. Rodier. Quelque temps après il négociait l'achat d'un vaste terrain où s'élève aujourd'hui le collège Sainte-Marie. Telle était l'activité dévorante de ce Père, que chacun se demande encore aujourd'hui, comment en si peu de temps et avec de si faibles moyens et malgré tant d'obstacles, cet homme a pu imprimer une trace si glorieuse, si immortelle, de son court passage parmi nous.

« Ne refusant rien au ministère, que sa célébrité rendait plus laborieux, il trouvait encore le temps de s'occuper très fortement, de littérature, d'archéologie et d'histoire canadiennes, se faisait professeur de dessin, de géométrie et d'architecture dans son collège, correspondait avec toutes les parties du Canada, descendait aux moindres détails des charges de Recteur et de Procureur, qu'il cumulait, s'intéressait aux pauvres et surtout aux pauvres étudiants, et laissait à son départ, une maison prospère de noviciat au Sault-au-Récollet, et un des collèges les plus florissants de toute la Province. Nous disons un des plus florissants : c'est qu'en effet une institution qui, comme le collège Sainte-Marie, compte à peine six (*plutôt neuf*) années d'existence, et dont le nombre d'élèves se monte déjà à plus de deux cents, qui renferme dans son sein, quinze Pères professeurs, une chaire de Droit, et qui n'admet que des élèves faisant un cours complet d'études, nous disons qu'une telle institution est bien digne de partager l'épithète de florissante avec nos meilleures maisons d'éducation. C'est là l'oeuvre du P. Martin, oeuvre à laquelle on l'a enlevé trop tôt; telle a été sa vie, comme tous ont pu l'admirer.

« Les Daniel, les Lalemant, les Brébeuf, les Bressani, avaient jeté une semence féconde sur ce sol teint de leur sang; ici comme partout, le vent de la persécution et de la proscription devait passer sur leurs pousses généreuses; mais comme le roseau de la fable, *elles plièrent et ne rompirent pas*. Et voilà qu'après un demi-siècle, des tiges se relèvent plus fortes, plus brillantes, plus belles que jamais.

« Le prêtre et surtout le Jésuite est par sa nature éminemment civilisateur. Voyez-le parmi les peuplades sauvages : la croix à la main, il convoque au banquet du bonheur et de la vraie civilisation des hommes qui en ignorent jusqu'au nom. Les a-t-il ralliés à la croix, admirez-le se faisant maître d'école et, par là, façonnant sur un divin modèle, la jeune génération de ces contrées incultes. Aussi son action est-elle immense sur la société qui a le bonheur de le posséder dans son sein. Voilà pourquoi aussi, de tout temps, en tout lieu, partout et toujours, le mal s'est-il ligué contre cet homme dont le dehors est si obscur et que vous saluez souvent dans la rue sans le reconnaître. Nous disons ces choses, parce qu'elles se sont trouvées réunies dans l'homme que nous admirons, et que chacun a eu comme nous, l'occasion de les voir et d'en contempler les heureux effets.

« Le P. Martin est frère du célèbre Père de ce nom en France, et dont les travaux archéologiques ont tant de fois étonné le monde; cette parenté n'est pas vaine. La première fois que nous le voyons s'occuper d'histoire et réveiller les souvenirs de l'archéologie canadienne, c'est peu de temps après son arrivée, en 1842 et 1843, dans une chronique fort curieuse, publiée dans les *Mélanges Religieux* de l'époque. Depuis ce temps, le Père n'a cessé de consacrer à ces objets une partie de ses veilles et de ses travaux. En 1847, parut dans le *British Colonist*, Haut-Canada, une dissertation d'un ministre protestant, prétendant avoir découvert les ruines du tombeau de Pénétanguishène et les traces de l'ancienne mission de Saint-Joseph. Comme les missions sous le nom de Sainte-Marie, les missions sous la protection de Saint-Joseph étaient fort communes dans le premier temps de la Colonie : ce qui a donné lieu à des méprises, à des obscurités souvent inévitables. Or tel était le cas pour la dissertation du ministre protestant. Le R. P. Martin entama la discussion avec son savant ami, le commandeur Viger, et refit à cette occasion une carte excellente de ces endroits (Pays hurons), corrigée sur celle du P. Ducreux. Resté vainqueur dans cette lutte, le Père fit un voyage sur les lieux, l'an dernier (1856), remonta le Saint-Laurent, traversa une grande étendue de pays, prit le niveau au lac Huron, découvrit les vraies ruines de l'ancienne mission Saint-Joseph, dans l'île Charité, en leva un plan, esquissa plusieurs vues et enrichit l'archéologie canadienne de découvertes comme de tra-

vaux les plus utiles et les plus grands. Il nous a été donné de voir les croquis et les plans du savant Jésuite à son retour; nous regrettons que le gouvernement, qui a fait accomplir ce voyage, ne les ait pas rendus publics.

« En 1848, parut le *Manuel du Pèlerin, ou Notice historique*, sur Notre-Dame de Bonsecours, ouvrage aussi intéressant que pieux, et que le R. P. Martin composa sur les notes que lui fournit la *Chronologie vivante* du Canada, M. le commandeur Viger. Deux ans après, il donna une traduction de l'ouvrage du Docteur O'Callaghan, corrigé par lui et suivi d'un bel hommage rendu aux patientes investigations de son collaborateur et ami, M. Viger. En 1852, il publia la *Relation abrégée du R. P. J. Bressani*, qu'il accompagna de dissertations savantes, aussi bien que de dessins de sa propre main. C'est l'ouvrage le plus considérable qui soit sorti de la main de ce Père. Sans prétendre en faire ici l'examen, disons qu'il est digne de la renommée de l'auteur, comme par ses précieuses recherches il a obtenu le premier rang dans les bibliothèques canadiennes. De toutes parts on en demande une nouvelle édition. M. Shea, qui s'est fait un nom aux États-Unis par la publication de plusieurs manuscrits rares, et entre autres par celui du P. Marquette, doit presque tous ces ouvrages au R. P. Martin. Pourquoi hésiterions-nous à dire qu'ils ont été élaborés, préparés et déchiffrés même au Collège Sainte-Marie de Montréal? Devant cette liste nombreuse d'écrits, on en est encore à se demander si l'auteur n'est pas canadien. En effet, le P. Martin a compris les traditions qui le liaient à ce sol, qu'il a servi de sa parole et de ses écrits : il s'est rattaché par le souvenir au temps de ses devanciers, donnant la main aux saints martyrs de son Ordre, par les fouilles qu'il faisait sur leurs tombes, et par la persévérante énergie qu'il mettait à les exhumer de l'oubli. Pourquoi ne dirions-nous pas qu'il est le digne continuateur du P. Charlevoix? Pourquoi, en présence des conversions qu'il a faites, de la jeunesse qu'il a instruite, de son concours dans toutes nos entreprises nationales, n'élèverions-nous pas la voix pour lui envoyer un cri de reconnaissance qui soit entendu par delà les mers, par cette France qu'il va revoir et qui est aussi notre Mère Patrie?

« On a craint que nous fussions à jamais privés de cet homme; on a cru un moment qu'il ne reviendrait plus; hâtons-nous d'as-

surer le contraire. Le R. P. Martin est parti avec une mission du gouvernement, et doit recueillir en France, et peut-être même à Rome, divers documents historiques relatifs à l'histoire du Canada : il reparaitra donc au milieu de nous.

« Honneur à cet homme qui a si bien mérité d'un pays dont il a su se faire une nouvelle patrie ! Honneur et gloire à lui, comme à tous ceux dont la vie est consacrée à jeter des lumières incessantes sur le passé de notre cher Canada, de ce passé si saint et si glorieux, de ce passé que l'avenir ne peut nier sans se voir menacé du plus grand de tous les malheurs ! Puissent nos vœux s'accomplir, et puissions-nous revoir encore l'homme que nous glorifions, et lui témoigner la reconnaissance nationale autrement que par de faibles paroles. »

Table des matières

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

Projet d'un collège de Jésuites à Montréal sous le régime français 5

PREMIÈRE PARTIE

LA FONDATION (1842 à 1857)

CHAPITRE PREMIER

Travaux d'approche (1842 à 1848)

Retour des Jésuites à Montréal en réponse à l'appel de Mgr Bourget. — Le P. Chazelle et la retraite sacerdotale de 1839. — Son choix comme supérieur de la nouvelle mission des Jésuites, ses compagnons, leur arrivée au Canada. — Offre d'un collège à Chambly. — Installation à Laprairie et offre d'un collège. — Offre d'un séminaire à Boston. — Le P. Chazelle donne la retraite sacerdotale à Québec et à Toronto. — Offres du collège de Nicolet et de la mission sauvage de Sandwich. — Abandon du projet de collège à Chambly et à Laprairie : Mgr Bourget veut les Jésuites à Montréal et leur offre l'école de l'Évêché, comme collège provisoire. — Refus du P. Chazelle, son départ pour Sandwich, sa mort. 17

Le P. Félix Martin supérieur à Montréal. — Reprise du projet d'établissement d'un collège en cette ville. — Ce que doit être ce collège dans la pensée du P. Martin, les difficultés qu'il prévoit. — Offre d'un collège à L'Industrie, que Mgr Bourget écarte. — Démarches pour trouver un terrain à Montréal. — Pétition des évêques de la province pour que les Biens des Jésuites leur soient remis. — Le terrain de la Croix-Rouge et le terrain Lacroix. — Assemblée des citoyens chez Monseigneur pour aider au projet de collège. — Suggestion du terrain de Saint-Patrice. — Nouvelle offre de l'école de l'Évêché. — Achat du terrain Donegani. — Lettre pastorale du 13 septembre 1846. — Souscription des citoyens, entreprise des premiers travaux. — Le typhus de 1847. — Secours des Jésuites de New-York. — Reprise des travaux du collège et espoir de commencer les classes en septembre 1848. — La résidence Saint-Patrice. — Construction d'un local provisoire. — Annonce de l'ouverture des classes. 30

CHAPITRE II

« Le petit collège » (1848 à 1851)

- 1848-1849 : Annonce de l'ouverture du collège. — Le premier personnel. — Les premiers élèves. — Le premier abri. — Les débuts. — Esquisse d'un règlement. — Les notes, les examens. — Incidents qui marquent la première année; émeutes à Montréal, alerte à la résidence Saint-Patrice. — Première communion et retraite. — Ouverture d'un petit pensionnat. — Confirmation. — Première distribution de prix. — Agrandissement du « petit collège ». 59
- 1849-1850 : Le personnel. — La rentrée. — Horaire et matières enseignées. — Les congés de sortie. — Bénédiction d'une chapelle. — Retraite. — Fondation de la Congrégation. — Piété des élèves. — Fête de Noël. — Académie publique. — Première communion et Fête-Dieu. — Fin de la deuxième année. 79
- 1850-1851 : Description de l'emplacement du grand collège. — Bénédiction de la première pierre. — La vie au collège : emploi des congés. — Séances dans le grand collège encore en construction. — Installation des classes dans l'édifice encore inachevé. — Le palmarès de fin d'année. — Derniers jours au « petit collège ». 93

CHAPITRE III

Le rectorat du P. Félix Martin au grand collège (août 1851 à août 1857)

- 1851-1852 : État matériel du collège à l'été de 1851. — Le noviciat vient s'y établir. — Le personnel et la vie du collège. — Fête du R. P. Recteur. — Opinion fantaisiste d'un anglo-protestant sur les Jésuites et leur oeuvre. — Fin de la première année au grand collège; le grand incendie de 1852. 107
- 1852-1853 : L'incorporation civile du collège, appréhensions et difficultés. — Augmentation du nombre des élèves. — Discipline, travaux scolaires, congés. — Distribution des prix en plein air. 124
- 1853-1854 : Court séjour du P. Gockeln à la préfecture : le P. Thomas Ouellet le remplace. — Instabilité du nombre des élèves, difficultés financières. — Fondation de l'académie française, première séance publique. — Réapparition du typhus : distribution des prix avancée de huit jours. . . . 138
- 1854-1857 : Augmentation du nombre des pensionnaires, recul chez les externes. — Construction d'une nouvelle aile, aménagement d'un nouveau dortoir. — Difficultés que rencontre le P. Martin. — Le P. Vignon préfet des études. — Fondation d'une académie anglaise. — Organisation des jeux. — Officiers du pensionnat. — Les promenades et leurs ennuis. — Fêtes religieuses. — Bienveillance des évêques et des laïques à l'égard du collège. — Débat de fin d'année sur le choix d'une capitale pour le pays. — Concours pour une bourse. — Le règlement du collège établi par le P. Martin. 148

DEUXIÈME PARTIE

LE FONDATEUR (1804 à 1886)

CHAPITRE PREMIER

Formation et premiers ministères (1804 à 1842)

Premières années. — Entrée dans la Compagnie de Jésus : Montrouge et Avignon. — Premières armes aux collèges de Dôle et de Saint-Acheul. — Les Ordonnances de 1828 et la Révolution de 1830. — Études théologiques à Brigg et ordination. — Régence en Espagne et expulsion. — Résidence de Vannes et premiers ministères. — Troisième an à Saint-Acheul. — Études spéciales à Paris. — Deux ans au collège de Bruggellette. — A la résidence d'Angers. — Départ pour le Canada. 177

CHAPITRE II

Le séjour au Canada (1842 à 1861)

Arrivée au Canada. — Travaux comme missionnaire à Montréal et à Québec. — Quelques témoignages de ceux qui l'ont connu. — Le P. Martin décrit par le P. Arthur Jones. — Dessinateur et architecte. — Ses travaux de recherches historiques : voyages avec M. Jacques Viger. — Premières publications. — La Relation du P. Bressani. — Voyage au pays des Hurons. — Voyage de recherches en Europe : Vannes, Ploërmel, Saint-Brieuc, Saint-Malo, Rennes, Orléans, Paris. — Ministère à Naples et recherches à Rome. — Retour au Canada. — Le P. Martin et les Relations des Jésuites. — Supérieur à Québec, et travaux d'histoire. — Son départ pour l'Europe. 196

CHAPITRE III

Vingt-cinq ans en France (1861 à 1886)

Un an à Paris. — Recteur du collège de Vannes. — Supérieur à Poitiers : le P. Martin et M. l'abbé H.-R. Casgrain. — « Vie du P. de Brébeuf ». — « Montcalm en Canada ». — Au collège de Vaugirard : le siège de Paris 1870-1871. — « Vie du P. Joques ». — Supérieur à Rouen. — « Vie du P. de Brébeuf ». — De nouveau à Vaugirard : la dispersion des communautés enseignantes en 1880. — Derniers travaux. — « Autobiographie du P. Chaumonot ». — « Les Hurons chrétiens ». — Les derniers jours. 252

APPENDICES

| | |
|--|-----|
| APPENDICE A — Offres de collèges | 279 |
| APPENDICE B — Historique du terrain | 285 |
| APPENDICE C — Adoption d'orphelins | 298 |
| APPENDICE D — La pierre angulaire du collège | 302 |
| APPENDICE E — Deux missions du P. Martin | 304 |
| APPENDICE F — Gloire au mérite | 308 |

Gravures hors-texte

Mgr Ignace Bourget.
« Le petit collège ».
Le pensionnat de la rue Saint-Bernard.
Le collège vers 1856.
Le P. Martin.
Le collège tel que projeté.
Le plan du terrain.

